

**dossier
du centre d'études
et de recherches
sur les
qualifications**

OXFORD

**l'accès à la vie
professionnelle
à la sortie
des instituts
universitaires
de technologie**

juin 1973

DOSSIER N° 7

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - OFFICE NATIONAL D'INFORMATION
SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS**

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)

58, bd du Lycée, 92170 VANVES - (Tél : 644.02.40)

Directeur : Ducray (Gabriel)

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le Ministre de l'Éducation nationale, qui en assure la tutelle, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population ainsi que les Ministres du Développement industriel et scientifique, de l'Agriculture et du Développement rural et le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan et de la Productivité et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

Le CEREQ a pour mission de faire des études et de susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution. Il doit à cet effet :

- faire l'analyse des postes de travail et des métiers ;
- évaluer les transformations des qualifications dues à l'évolution des techniques ;
- étudier l'adaptation des formations et des méthodes d'enseignement en fonction des besoins constatés.

Ses programmes d'activités et de recherches sont soumis à une procédure d'approbation officielle et reçoivent une publicité nationale. Les Services d'information et d'orientation ainsi que les Services de l'emploi participent activement à leur réalisation dans les régions. Le Centre effectue lui-même ses études ou bien les suscite auprès d'organismes publics ou privés. Dans tous les cas, il coordonne, exploite et diffuse les résultats.

Le Directeur du CEREQ est nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il est assisté dans son administration par un Conseil de Perfectionnement.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

HUIT MEMBRES DE DROIT

- Vimont (Claude), *directeur de l'ONISEP, président*
- Pinet (Marcel), *directeur délégué aux objectifs, Ministère de l'Éducation nationale*
- Blanchard (Alain), *directeur chargé des affaires budgétaires et financières, Ministère de l'Éducation nationale*
- Oheix (Gabriel), *directeur général du Travail et de l'Emploi*
- Constant (Gilbert), *directeur général de l'enseignement, des études et de la recherche au Ministère de l'Agriculture*
- Sore (Jean Claude), *directeur de la technologie de l'environnement et des Mines, Ministère du Développement Industriel et Scientifique*
- Massenet (Michel), *directeur général de l'Administration et de la Fonction publique*
- N...

**NEUF MEMBRES DESIGNES
REPRESENTANT**

- Le Commissariat Général du Plan d'équipement et de la productivité
- La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
- Le Secrétariat général de la Formation professionnelle
- l'Institut National de la statistique et des études économiques
- l'Institut National d'Études démographiques
- La Direction de la Prévision au Ministère de l'économie et des finances
- Le Service d'informations économiques et statistiques au Ministère de l'Éducation nationale
- L'Agence nationale pour l'Emploi
- Le Centre national de la recherche scientifique

**DEUX MEMBRES ELUS PAR LE
PERSONNEL SCIENTIFIQUE DU
CENTRE**

(renouvellement annuel)

**CINQ PERSONNALITES COOP-
TEES EN RAISON DE LEUR
COMPETENCE**

- Reuchlin (Maurice), *directeur de l'Institut national d'étude du travail et de l'orientation professionnelle.*
- Lesne (Marcel), *professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers*
- Chapuy (Joseph), *Directeur adjoint de la production et des transports E.D.F.*
- Reynaud (Jean-Daniel), *professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers*
- Michard (Robert), *directeur des affaires sociales françaises Groupe Schlumberger*

**CONFÉRENCE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS
DES SYNDICATS ET PROFESSIONS**

Burande (C.F.T.C.)
Blondeau (A.C.C.I.)
Cayeux (de) (C.N.P.F.)
Champion (U.I.M.M.)

Cheramy (F.E.N.)
Dubois (C.G.C.)
Galon (C.G.T.F.O.)
Guillaume (F.N.S.E.A.)
M^{me} Letang (A.P.C.M.)

Michel (Représentant la C.G.T. au
Conseil d'administration de
l'ONISEP)
Roussel (A.P.C.A.P.)
Tarnaud (C.F.D.T.)

ERRATA

P. 51 : - lignes 18 et 19

- lire : - 58,6 % des hommes font des études de chimie.
- 10,3 % font des études de droit . . .

P. 63 : - lignes 8 et 18

- lire : «Carrières de l'information» au lieu de «Carrières de l'informatique»

P. 67 : - ligne 6 dans le texte

- lire : (71 sur 82)

**L'ACCES
A LA VIE PROFESSIONNELLE
A LA SORTIE
DES INSTITUTS
UNIVERSITAIRES
DE TECHNOLOGIE**

promotion 1969

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE L'ENQUETE	7
I — LES FACTEURS D'ANALYSE	9
1 — La spécialité de formation	9
2 — La région géographique	10
3 — Le sexe	10
II — LE CHAMP DE L'ENQUETE	11
1 — L'évolution des effectifs d'étudiants sortis des IUT.	11
2 — Les étudiants sortis des IUT en 1969	15
III — LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE	19
1 — La réalisation de l'enquête	19
2 — Le taux de réponse	19
DEUXIEME PARTIE : L'ORIGINE SCOLAIRE ET GEOGRAPHIQUE DES ETUDIANTS DES IUT - PROMOTION 1969	23
I — L'ORIGINE SCOLAIRE	25
1 — La nature et le niveau du dernier diplôme avant l'entrée en IUT	25
2 — La spécialité de ce diplôme	30
II — L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE	31
1 — La localisation par zone d'études et d'aménagement du territoire de la dernière année d'études avant l'entrée en IUT ..	31
2 — Le recrutement géographique des IUT	32
3 — Les migrations géographiques pour l'entrée en IUT	32
TROISIEME PARTIE : LA SITUATION DES ETUDIANTS DE LA PROMOTION 1969 DEPUIS LEUR SORTIE DE L'IUT	37
I — ORIENTATIONS GENERALES	39
II — LA POURSUITE D'ETUDES	42
1 — La poursuite d'études dès la sortie des IUT	42
2 — La poursuite d'études au moment de l'enquête	48
III — LES ACTIFS AU MOMENT DE L'ENQUETE	54
A — LES INDIVIDUS ET L'EMPLOI	54
1 — Le taux d'activité au moment de l'enquête	54
2 — Emplois "stables" et emplois "d'attente"	56

B — LES EMPLOYEURS DES ANCIENS ETUDIANTS DES IUT AYANT UN EMPLOI "STABLE"	59
1 — La répartition par grand secteur d'activité	59
2 — L'importance des établissements	71
3 — La localisation géographique des établissements et les migrations des jeunes	73
4 — La répartition des actifs "stables" selon le statut de l'employeur	79
C — LES EMPLOIS TENUS PAR LES ANCIENS ETUDIANTS DES IUT	81
1 — Les services	81
2 — Les fonctions	83
3 — Les rémunérations	89
CONCLUSION	105
ANNEXES	109
LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE	179

INTRODUCTION

Dans le cadre des missions qui ont été assignées au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ), la connaissance du devenir des élèves des diverses formations existantes doit permettre de contribuer à l'harmonisation entre l'adaptation des enseignements et les évolutions économique, technologique et sociale ainsi qu'à une meilleure prévision des besoins en formation.

Dans une première approche, l'étude des conditions de passage des individus de la formation à l'activité, selon les types, les niveaux et les spécialités de formation permet de repérer les filières d'accès à l'activité professionnelle, les premiers emplois occupés et de détecter les points sensibles, tout particulièrement dans le cas des formations initiales réservées aux jeunes ; une telle étude vise également à mettre en place les moyens nécessaires à l'observation permanente par les établissements d'enseignement eux-mêmes, du devenir scolaire et professionnel de leurs anciens élèves ou étudiants.

Si l'analyse du devenir professionnel des jeunes formés par l'Education Nationale n'est pas apparue dans le passé comme une préoccupation majeure, l'accent étant mis essentiellement sur le fonctionnement interne du système de formation, les conditions récentes du marché du travail et les difficultés présentes ont rendu impérieux l'examen des conditions d'entrée dans la vie active.

Faute essentiellement d'une mobilisation de moyens proportionnés à la dimension du sujet, il n'avait pas été possible jusqu'alors de réaliser un ensemble cohérent d'études approfondies sur le sujet. C'est en partie pour combler cette lacune qu'a été décidée la création du CEREQ pour permettre le plus rapidement possible et avec toute la prudence nécessaire, de parvenir à une meilleure articulation aussi bien actuelle que prévisionnelle, entre les formations dispensées et les activités professionnelles.

Dans cette optique, une attention particulière a été accordée à l'observation de l'entrée dans la vie active des étudiants issus des nouvelles formations supérieures à finalité professionnelle, afin d'avoir la possibilité :

- d'une part, d'établir des comparaisons avec d'autres formations,
- d'autre part, d'apprécier l'impact de ces filières au niveau de l'activité professionnelle.

C'est ce souci qui a conduit le CEREQ à entreprendre une enquête auprès des anciens étudiants des Instituts Universitaires de Technologie.

Créés en 1966, ces Instituts doivent répondre aux besoins nouveaux, liés aux mutations de l'économie et de la société et intéresser "les étudiants qui souhaitent poursuivre des études supérieures dans un esprit différent et acquérir dans un délai moins long, une formation permettant d'accéder directement à des activités professionnelles". (1)

(1) Exposé des motifs du décret n° 66.27 du 7 Janvier 1966 portant création d'IUT.

Un délai minimal est nécessaire avant toute étude d'une nouvelle formation : l'interrogation a donc été menée en Mars-Avril 1971. Elle a été effectuée auprès de la quasi-totalité des jeunes sortis des IUT en 1969 après un cycle complet de deux ans.

Cette enquête correspond également à une demande pressante d'informations sur la situation des techniciens et techniciens supérieurs. Elle permet.

- une liaison avec les investigations relatives aux techniciens du niveau IV : une enquête a déjà été réalisée sur l'accès à la vie professionnelle des élèves sortis du deuxième cycle technique long de l'enseignement secondaire, (1)
- un point de départ pour des études comparatives ultérieures entre le devenir professionnel des anciens élèves des sections de techniciens supérieurs et des anciens étudiants des IUT, formés au même niveau et dans des spécialités proches.
- le rapprochement avec les données recueillies concernant les étudiants sortis de l'université au même niveau (niveau III) et aux niveaux supérieurs. Une enquête est actuellement en cours auprès de l'ensemble des étudiants sortis de l'université en 1970. (2)

Dans ce rapport ont été rassemblées des informations sur les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes issus des IUT. Il présente donc un caractère descriptif, conjoncturel mais n'est pas limité à ce seul point car l'étude a appréhendé aussi certains aspects du comportement des jeunes et de leurs employeurs. Trois facteurs d'analyse essentiels ont été retenus - la spécialité de formation, la région et le sexe, à travers lesquels ont été cernées l'origine scolaire et géographique, la poursuite d'études - phénomène important étant donné l'objectif des IUT - et enfin, la situation au regard de l'emploi.

(1) cf. Dossier CEREQ N° 5. Accès à la vie professionnelle : enseignement technologique long second cycle. La Documentation Française, 1973, 160 p.

(2) cf Note d'Information n° 16 du CEREQ

Première Partie

PRESENTATION DE L'ENQUETE

I. — LES FACTEURS D'ANALYSE

Trois facteurs d'analyse ont été retenus pour cette étude :

- la spécialité de formation ou département d'études
- la région géographique
- le sexe.

Ces trois variables constituent des critères de différenciation déterminants pour les questions traitées telles que : poursuite d'études, devenir professionnel, rémunérations.

1 — La spécialité de formation

La promotion qui est sortie des I.U.T. en 1969 comportait douze spécialités de formation :

Huit départements dispensaient une formation du secteur secondaire : pour quatre départements, la promotion 1969 était la troisième promotion formée :

- Biologie appliquée
- Chimie
- Génie civil
- Génie électrique

pour deux autres départements, il s'agissait de la seconde promotion :

- Génie mécanique
- Informatique

et enfin, c'était la première promotion formée dans les spécialités :

- Génie thermique
- Mesures physiques.

Quatre départements d'études dispensaient une formation du secteur tertiaire :

Pour deux départements, c'était la seconde promotion formée :

- Administration des collectivités publiques et des entreprises
- Carrières de l'information.

pour les deux autres, c'était la première promotion formée :

- Carrières sociales
- Techniques de commercialisation.

L'analyse a toujours été basée sur la spécialité de formation suivie — tout en distinguant les deux secteurs de formation (secondaire et tertiaire) dans les recherches sur les poursuites d'études, comme dans les observations sur l'accès à la vie professionnelle.

Toutefois, il aurait été difficile de descendre au niveau des options dans le cadre de certains départements d'études (Biologie appliquée, Administration des collectivités publiques et des entreprises), le nombre d'étudiants concernés étant très restreint dès que l'analyse porte sur plusieurs facteurs (sexe, migration, secteur d'activité, fonction exercée, etc...).

Le département Informatique a été classé parmi les formations du secteur secondaire, comme dans certaines publications du Ministère de l'Éducation Nationale, dans d'autres cas ce département est classé dans les enseignements du secteur tertiaire. En réalité, étant donnée la particularité de cette formation et de ses débouchés, il aurait également été possible de la classer à part.

2 — La région géographique

Le nombre d'étudiants de la promotion interrogée a imposé le choix des zones d'études et d'aménagement du territoire (Z.E.A.T), comme régions d'analyse géographique. Elles sont au nombre de huit.

- Région parisienne
- Bassin parisien
- Nord
- Est
- Centre-Est
- Méditerranée
- Sud-Ouest
- Ouest

“Chacune de ces grandes régions présente une certaine homogénéité économique, la distinguant des régions voisines tout en rassemblant des zones complémentaires, aux destins liés, entourant des agglomérations (métropole d'équilibre ou grandes agglomérations) autour desquelles il est possible d'organiser et de développer la vie économique et sociale” (1). Chaque grande région comporte un nombre entier de régions de Programme. Le tableau des correspondances entre les huit Z.E.A.T., les 21 régions de Programme et les départements français, se trouve en annexe (cf. tableau A33 p. 165).

Dans les enquêtes relatives aux promotions ultérieures, les effectifs permettront une observation beaucoup plus intéressante au niveau des régions de Programme, de certains départements géographiques, ou au niveau des villes d'implantation des I.U.T. (taille des villes, ville-métropole, ville-universitaire ou non, etc...) et des villes où l'emploi est exercé.

3 — Le sexe

L'analyse des relations entre la formation en IUT, la poursuite d'études et l'emploi a été systématiquement réalisée en distinguant le cas des hommes de celui des femmes afin que soient mises en évidence les différences éventuelles des situations.

(1) Direction des synthèses économiques de l'INSEE, N° 840/352 du 27.11.67

II. — LE CHAMP DE L'ENQUETE

1 — L'évolution des effectifs d'étudiants sortis des I.U.T.

a) Aperçu général

La présente enquête a porté sur la troisième promotion des I.U.T., sortie en 1969 de ce cycle de formation. Avant de la décrire, il est intéressant de situer la promotion interrogée dans un cadre général, pour montrer les disparités de la population concernée au niveau de la spécialité de formation, de la région et du sexe. Les tableaux concernant l'évolution des populations sorties des I.U.T.(1) pendant les six années de leur fonctionnement, sont publiés en annexe (cf. tableaux A1, A2, A3, pp. 112, 114, et 116).

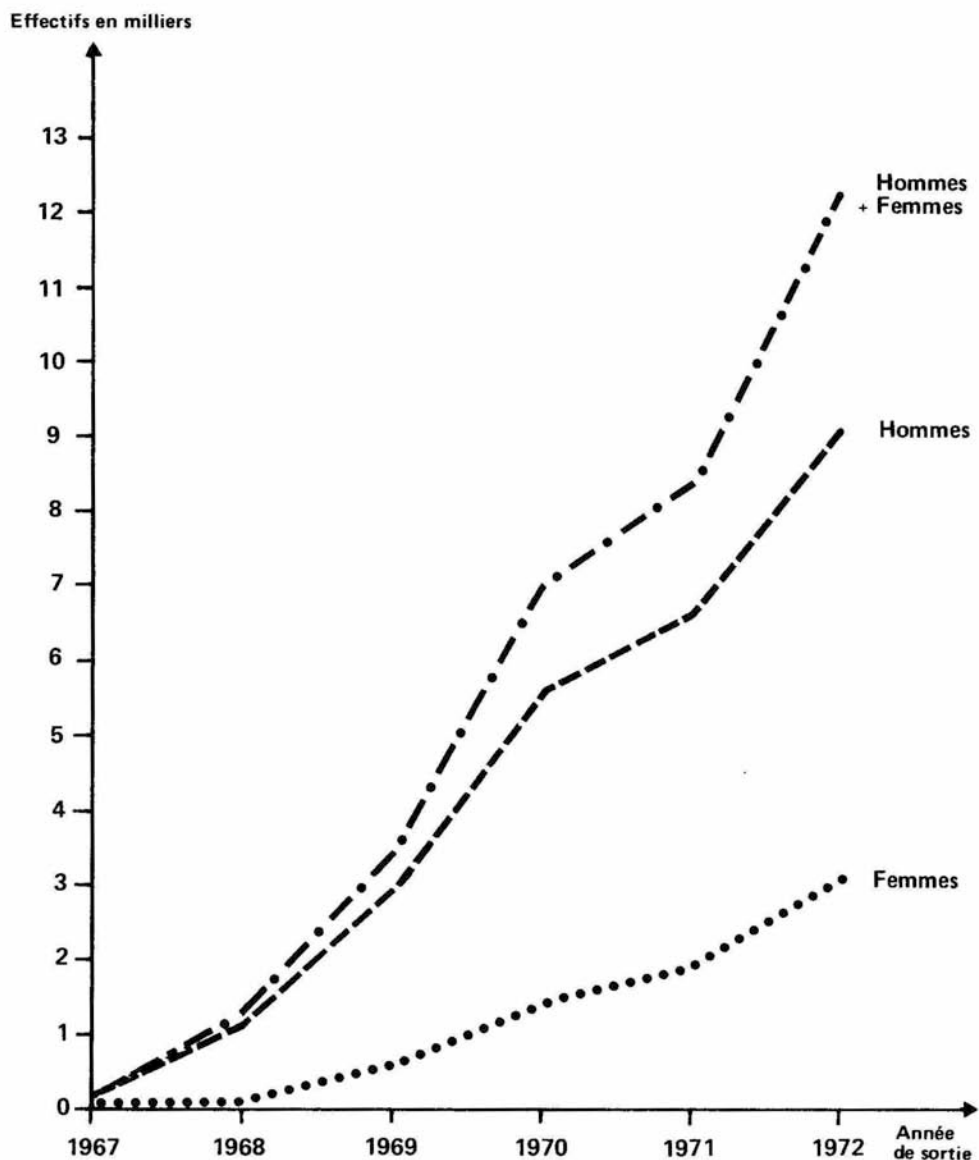
Nous entendons par "promotion sortie en 1969", les **étudiants présents en seconde année d'études cette année là**, car le critère retenu n'a pas été le diplôme de sortie de ce cycle de formation, mais la fréquentation du cycle complet.

Ces sorties prises globalement année par année, hommes et femmes ensemble, présentent une progression très variée des effectifs. Etant donné la faiblesse des effectifs de la première promotion, il semble préférable pour estimer la progression de la prendre avec la seconde promotion: ainsi, la progression des effectifs de la troisième promotion (1969) par rapport aux deux précédentes est de + 147%, elle a, à son tour, presque doublé l'année suivante: 98% en 1970. La cinquième promotion (1971) accuse une progression faible par rapport à l'année précédente (+ 20%), tandis que la dernière promotion observée (1972) comporte presque la moitié d'élèves de plus que l'année d'avant (+ 45%).

TABLEAU N° 1
LA PROGRESSION DES EFFECTIFS
DES PROMOTIONS 1967 A 1972, PAR SEXE

Année \ Sexe	1967	1968	1969		1970		1971		1972	
	eff.	eff.	eff.	prog.	eff.	prog.	eff.	prog.	eff.	prog.
Hommes	163	1126	2917	+ 126 %	5616	+ 93 %	6552	+ 16 %	9143	+ 39 %
Femmes	12	125	613	+ 347 %	1366	+ 122 %	1865	+ 36 %	3128	+ 67 %
H + F	175	1251	3530	+ 147 %	6982	+ 98 %	8417	+ 20 %	12271	+ 45 %

(1) non compris ceux du département Chimie de l'I.U.T. d'Orsay



La progression des effectifs d'étudiantes sorties des I.U.T. est plus forte que la progression masculine, mais au point de départ les filles représentaient moins du dixième des effectifs globaux. En 1972, elles forment un quart de l'ensemble de la population sortie des I.U.T. :

TABLEAU N° 2
LA PROGRESSION DE LA COMPOSITION
HOMMES-FEMMES DES PROMOTIONS 1967 A 1972
(en pourcentages)

Sexe	Année					
	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Hommes	93,1	90,0	82,6	80,4	77,8	74,5
Femmes	6,9	10,0	17,4	19,6	22,2	25,5
H + F	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au niveau des grands secteurs de formation, la progression est relativement plus forte pour le tertiaire, c'est valable pour les hommes comme pour les femmes :

TABLEAU N° 3
LA PROGRESSION DES EFFECTIFS DES PROMOTIONS
1967 A 1972, PAR SEXE ET SECTEUR DE FORMATION

Formation		Année									
		1967	1968	1969		1970		1971		1972	
		Eff.	Eff.	Eff.	Prog.	Eff.	Prog.	Eff.	Prog.	Eff.	Prog.
Spécialités du secteur secondaire	Hommes	163	965	2315	+ 105%	3984	+ 72%	4558	+ 14%	6111	+ 34%
	Femmes	12	64	322	+ 324%	546	+ 69%	686	+ 25%	1108	+ 61%
Spécialités du secteur tertiaire	Hommes	—	161	602	+ 273%	1632	+ 171%	1994	+ 22%	3032	+ 52%
	Femmes	—	61	291	+ 377%	820	+ 181%	1179	+ 43%	2020	+ 71%
TOTAL		175	1251	3530	+ 147%	6982	+ 98%	8417	+ 20%	12271	+ 45%

La progression des effectifs donne la répartition suivante par sexe et par grand secteur de formation :

TABLEAU N° 4
LA PROGRESSION DE LA COMPOSITION PAR SEXE ET SECTEUR
DE FORMATION DES PROMOTIONS 1967 A 1972 (en pourcentages)

Formation		Année					
		1967	1968	1969	1970	1971	1972
Spécialités du secteur secondaire	Hommes	93,1	77,1	65,5	57,0	54,1	49,8
	Femmes	6,9	5,1	9,1	7,8	8,2	9,0
Spécialités du secteur tertiaire	Hommes		12,9	17,1	23,4	23,7	24,7
	Femmes		4,9	8,3	11,8	14,0	16,5
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La proportion des jeunes ayant reçu en I.U.T. une formation du secteur tertiaire n'a cessé de croître. Elle a progressé de 17,8% en 1968 à 41,2% en 1972.

b) Evolution par spécialité

Dans le cadre du grand secteur de formation, la progression s'est effectuée de la manière suivante au niveau de la spécialité de formation :

● Les formations du secteur secondaire

La plus forte progression des effectifs masculins est observée dans le département de l'Informatique qui en 1969, présentait 7,2% de l'ensemble des hommes formés dans le secteur secondaire et 13,7 en 1972 ; les effectifs féminins formés dans ce département accusent une progression relative encore plus forte : de 11,5% de l'ensemble des femmes du secteur secondaire sorties en 1969, ils passent à 31,8% en 1972.

Le département de la Chimie accuse la tendance contraire : la progression des effectifs des étudiants et des étudiantes sortis des I.U.T. a été faible, de telle manière que ce département présente en 1969, 13,2% et en 1972, 6,2 %, des hommes formés dans le secteur secondaire ; pour les femmes, cette répartition passe de 37,6 % en 1969 à 20,8 % en 1972.

Les deux plus fortes spécialités "masculines" du secteur secondaire : Génie électrique et Génie mécanique, accusent une progression constante avec une légère tendance à la baisse pour le Génie mécanique dans la répartition de l'ensemble du secteur ; pour le Génie électrique — après une baisse en 1970 — on observe une tendance à la hausse dans la répartition de l'ensemble des formations du secteur secondaire.

● Les formations du secteur tertiaire

Les hommes formés dans le secteur tertiaire sont particulièrement nombreux dans deux spécialités : l'Administration des collectivités publiques et des entreprises et les Techniques de commercialisation.

En 1969, l'Administration des collectivités, regroupait 79,1% des hommes formés dans le secteur tertiaire et les Techniques de commercialisation seulement 7,1%. L'expansion de ce dernier département a transformé la répartition du secteur tertiaire au détriment de l'Administration des collectivités.

En 1972, l'Administration des collectivités regroupait 53,9% et les Techniques de commercialisation 35,7% des hommes formés dans le secteur tertiaire.

Une tendance identique a été observée dans le tertiaire féminin où la forte progression des Techniques de commercialisation a été effectuée surtout au détriment du département Carrières de l'information (cf. tableau A3, p. 116).

La répartition des effectifs sortis des I.U.T., observée par rapport à la **grande région géographique** de l'implantation des I.U.T., a été peu transformée pendant les dernières années, malgré l'ouverture des nouveaux établissements et des nouveaux départements d'études dans les établissements existants.

Ainsi, les effectifs sortis du secteur secondaire ont été en plus grand nombre formés dans la région Centre-Est, et les formations ont été assurées pour un tiers des étudiants du secteur tertiaire dans la Région Parisienne et le Bassin Parisien. La Région Parisienne maintient depuis 1969 la formation d'un dixième des étudiants sortis dans le secteur secondaire (cf. tableau A2, p. 114).

c) La place des I.U.T. dans le système universitaire

Le développement quantitatif des effectifs d'étudiants en I.U.T. a été important, mais il est resté bien inférieur aux prévisions faites pour le V^e Plan.

TABLEAU N° 5
LA PLACE DES I.U.T. DANS LE SYSTEME UNIVERSITAIRE
(COMPARAISON DES EFFECTIFS)

EFFECTIFS	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72
Effectifs des universités et instituts rattachés - I.U.T. compris	508 600	551 000	625 600	658 000	671 900
Part des effectifs I.U.T.	1%	2,1%	2,7%	3,7%	4,7%

2 — Les étudiants sortis des I.U.T. en 1969

La population concernée par la présente enquête - les étudiants sortis des I.U.T. en 1969 - a été choisie par rapport au temps écoulé entre leur sortie de cette filière de formation et le moment de l'enquête (21 mois), ce qui donnait suffisamment de recul pour observer leur accès à la vie professionnelle.

Cette troisième promotion des I.U.T., qui compte 3 530 étudiants, a été pour les 4/5 formée dans les spécialités du secteur secondaire pour les hommes et pour un peu plus de la moitié dans le cas des femmes (1).

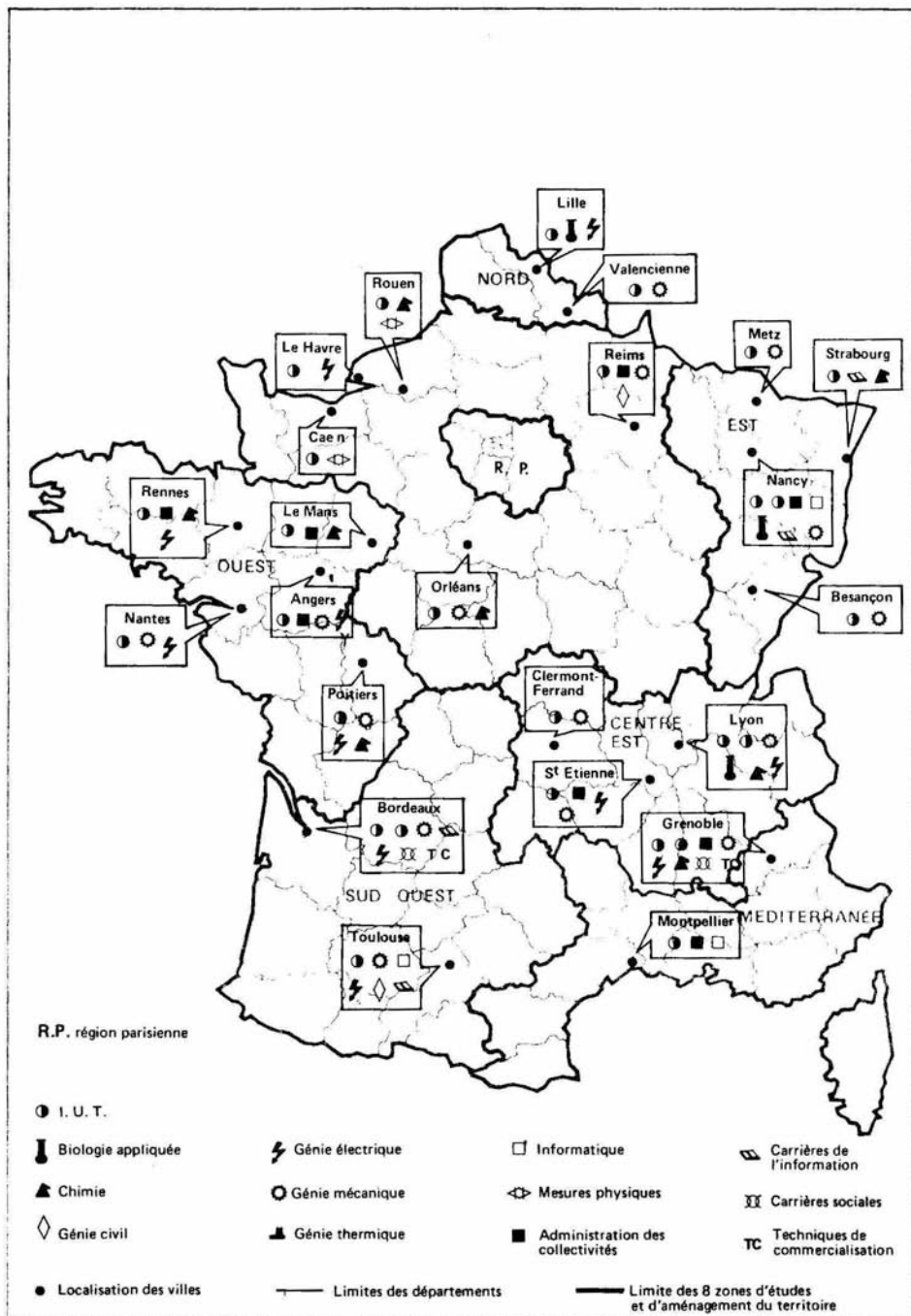
TABLEAU N° 6
LES EFFECTIFS DE LA PROMOTION DE 1969 - REPARTITION
PAR SECTEUR DE FORMATION (1)

FORMATION \ SEXE	HOMMES		FEMMES		HOMMES + FEMMES	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Secteur secondaire	2315	79,4	322	52,5	2637	74,7
Secteur tertiaire	602	20,6	291	47,5	893	25,3
ENSEMBLE	2917	100,0	613	100,0	3530	100,0

Trois quarts de l'ensemble de la population ont été formés dans le secteur secondaire et un quart dans le tertiaire.

(1) Service Central des Statistiques et de la Conjoncture (M.E.N.) Document N° 3481 du 9.6.1969. "Statistiques des élèves en cours d'études dans les I.U.T." 1968-1969, en début d'année scolaire, (I.U.T. d'Orsay non compris).

L'IMPLANTATION DES I.U.T. EN 1969



Les hommes, par rapport aux femmes, ont été sept fois plus nombreux dans la formation du secteur secondaire et deux fois plus nombreux dans celle du secteur tertiaire ;

TABLEAU N° 7
LA REPARTITION DE LA PROMOTION 1969 PAR SEXE
DANS CHAQUE SECTEUR DE FORMATION (en pourcentages) (1)

SECTEUR DE FORMATION \ SEXE	SEXE		
	HOMMES	FEMMES	H + F
Secondaire	87,8	12,2	100,0
Tertiaire	67,4	32,6	100,0
ENSEMBLE	82,6	17,4	100,0

En 1969, pour une femme, il y avait donc 5 hommes.

Ces étudiants ont été formés dans trente établissements implantés dans les huit zones d'études et d'aménagement du territoire (Z.E.A.T.).

TABLEAU N° 8
LA REPARTITION DES EFFECTIFS DE LA PROMOTION 1969 ET LE
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PAR ZONE D'ETUDES ET
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Z.E.A.T.). (1)

Z.E.A.T.	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	Hommes + Femmes	
		EFF.	%
Région parisienne	3	226	6,4
Bassin parisien	5	549	15,5
Nord	2	224	6,3
Est	5	421	12,0
Centre-Est	6	819	23,2
Méditerranée	1	98	2,8
Sud-Ouest	3	499	14,1
Ouest	5	694	19,7
TOTAL	30	3530	100,0

(1) En début d'année scolaire 1968-69.

Les spécialités de formation se présentent selon la répartition suivante :

TABLEAU N° 9
LA REPARTITION DES EFFECTIFS DE LA PROMOTION 1969,
SELON LES SPECIALITES DE FORMATION (1)

SECTEUR	DEPARTEMENTS D'ETUDES	HOMMES		FEMMES		H + F	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
SECONDAIRE	Biologie appliquée	74	2,5	138	22,6	212	6,0
	Chimie	306	10,5	121	19,7	427	12,1
	Génie civil	131	4,5	4	0,6	135	3,8
	Génie électrique	729	25,0	13	2,1	742	21,1
	Génie mécanique	844	29,0	3	0,5	847	24,0
	Génie thermique	23	0,8	—	—	23	0,6
	Informatique	167	5,7	37	6,0	204	5,8
	Mesures physiques	41	1,4	6	1,0	47	1,3
	TOTAL SECONDAIRE :	2315	79,4	322	52,5	2637	74,7
TERTIAIRE	Administration des collectivités.	476	16,3	130	21,2	606	17,1
	Carrières de l'information	50	1,7	90	14,7	140	4,0
	Carrières sociales	33	1,1	51	8,3	84	2,4
	Techn. de commercialisation ..	43	1,5	20	3,3	63	1,8
	TOTAL TERTIAIRE :	602	20,6	291	47,5	893	25,4
	ENSEMBLE :	2917	100,0	613	100,0	3530	100,0

(1) cf. note (1) p. 15.

III. — LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

1 — La réalisation de l'enquête

L'enquête a été quasi-exhaustive. Elle a été effectuée par voie postale et grandement facilitée par l'intervention des services rectoraux et des directeurs d'I.U.T.

Toutefois, parmi les 3530 étudiants de la promotion 1969, 210 étudiants sortis des départements suivants, n'ont pas pu être interrogés (5,9% de l'ensemble de la promotion) pour des raisons d'ordre technique, et 181 étudiants n'ayant pas suivi jusqu'à son terme la formation dispensée en I.U.T., n'ont pas été pris en compte.

TABLEAU N° 10

LES EFFECTIFS DE LA PROMOTION 1969 NON TOUCHES PAR L'ENQUETE

I.U.T.	DEPARTEMENTS	HOMMES	FEMMES	H + F
IUT d'Orsay	Chimie	21	10	31
IUT de Grenoble	Informatique	34	6	40
	Adm. collect.	38	32	70
	Carr. sociales	12	41	53
	Techn. comm.	12	4	16
	TOTAL	117	93	210 + 181

Les étudiants ont été interrogés 21 mois après leur sortie des I.U.T. (mars-avril 1971). Ainsi toutes les observations concernant les notions de "situation actuelle", de "rémunération", "d'études actuellement poursuivies", etc... doivent être appréciées à cette date.

2 — Le taux de réponse (1)

Le taux de réponse global de l'enquête est de 74,5%. Il a été calculé sur les réponses reçues par rapport aux effectifs réellement sortis en juin 1969 et dont les statistiques nous ont été fournies par les I.U.T. pour l'ensemble des jeunes présents en deuxième année.

Les abandons en cours d'année scolaire ont été ainsi préalablement déduits. Le tableau détaillé de la récapitulation des réponses se trouve en annexe (tableau A4, p. 118).

Le taux de réponse est particulièrement important pour les spécialités du secteur secondaire :

(1) Dans la suite de cette étude, certains pourcentages ont été fournis à titre indicatif bien que calculés sur des effectifs limités.

TABLEAU N° 11
LES EFFECTIFS INTERROGES ET LES TAUX DE REPONSE
PAR DEPARTEMENT D'ETUDES

DEPARTEMENTS D'ETUDES		EFFECTIFS interrogés	NOMBRE DE REPONSES			TAUX DE REPONSE (%)
			Hommes	Femmes	Total	
SECTEUR SECONDAIRE	Biologie appliquée	213	61	88	149	70,0
	Chimie	397	236	87	323	81,4
	Génie civil	120	82	3	85	70,8
	Génie électrique	736	565	9	574	78,0
	Génie mécanique	820	631	2	633	77,2
	Génie thermique	21	20	—	20	95,2
	Informatique	160	96	21	117	73,1
	Mesures physiques	46	34	4	38	82,6
	TOTAL SECONDAIRE	2513	1725	214	1939	77,2
SECTEUR TERTIAIRE	Administration des collectivités publiques et des entreprises	456	254	61	315	69,1
	Carrières de l'information	130	20	54	74	56,9
	Carrières sociales	31	4	4	8	25,8
	Techniques de commercialisation	40	13	12	25	62,5
	TOTAL TERTIAIRE	657	291	131	422	64,2
	TOTAL	3170	2016	345	2361	74,5

TABLEAU N° 12
 LES EFFECTIFS INTERROGES ET LES TAUX DE
 REPONSE PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU
 TERRITOIRE (Z.E.A.T)

Z.E.A.T.		EFFECTIFS interrogés	NOMBRE DE REPONSES			TAUX DE REPONSE (%)
			Hommes	Femmes	TOTAL	
SECTEUR SECONDAIRE	REGION PARISIENNE	252	198	3	201	79,8
	BASSIN PARISIEN	397	270	41	311	78,3
	NORD	148	66	20	86	58,1
	EST	301	205	39	244	81,1
	CENTRE-EST	570	378	64	442	77,5
	MEDITERRANEE	59	41	5	46	78,0
	SUD-OUEST	337	224	9	233	69,1
	OUEST	449	343	33	376	83,7
TOTAL SECONDAIRE ..		2513	1725	214	1939	77,2
SECTEUR TERTIAIRE	REGION PARISIENNE	—	—	—	—	—
	BASSIN PARISIEN	121	59	22	81	66,9
	NORD	—	—	—	—	—
	EST	105	33	36	69	65,7
	CENTRE-EST	50	33	2	35	70,0
	MEDITERRANEE	39	24	7	31	79,5
	SUD-OUEST	128	26	36	62	48,4
	OUEST	214	116	28	144	67,3
TOTAL TERTIAIRE		657	291	131	422	64,2
TOTAL		3170	2016	345	2361	74,5

Deuxième Partie

**L'ORIGINE SCOLAIRE
ET GEOGRAPHIQUE
DES ETUDIANTS DES I.U.T.
PROMOTION 1969**

I. — L'ORIGINE SCOLAIRE

1 — La nature et le niveau du dernier diplôme obtenu ou préparé avant l'entrée en I.U.T (cf. tableau n° 13)

La plupart des jeunes interrogés au moment de leur entrée en I.U.T. sont titulaires d'un diplôme sanctionnant la fin de la scolarité du 2^{ème} cycle secondaire de l'enseignement général ou de l'enseignement technique.

- Presque la moitié des jeunes admis en I.U.T. provient des classes terminales de l'enseignement secondaire général : 47 % des jeunes présents en 2^{ème} année en 1969 sont originaires des classes terminales de cette formation et presque la totalité de ceux-ci ont obtenu le baccalauréat (44,5%). Ce sont des baccalauréats Philosophie, Technique et économie, Mathématiques élémentaires, Sciences expérimentales, Mathématiques et techniques. Il n'y a pas parmi eux de titulaires de baccalauréat de technicien (BTn) ; ceux-ci n'ont été créés qu'en 1968 et la promotion interrogée s'est présentée au baccalauréat en 1967.

- Parmi les étudiants interrogés, 8,7% ont déjà suivi un enseignement en faculté ; la majorité de ceux-ci a été pendant un an en faculté et a échoué à l'examen (6,6%). Si l'on effectue la comparaison avec les résultats de la première enquête relative aux I.U.T. (1), on constate une diminution relative des jeunes issus des facultés, puisque 13% de ceux admis en I.U.T. en 1965-66 avaient été inscrits en faculté auparavant.

- En ce qui concerne les originaires de l'enseignement technique :

- presque 30% de la promotion interrogée ont obtenu un Brevet de technicien (BT) ou bien le diplôme d'élève breveté d'un lycée technique d'état (DEB)

- un peu plus de 7% sont titulaires du Brevet supérieur d'études commerciales (BSEC).

La création des BTn a eu une répercussion sur l'origine scolaire des promotions ultérieures des étudiants en I.U.T. : si l'on envisage l'origine des promotions plus récentes, on constate que beaucoup de jeunes titulaires d'un baccalauréat de technicien s'orientent vers les I.U.T.

A l'inverse, le recrutement de jeunes titulaires du BT, DEB ou BSEC a diminué de manière importante (2,7% en 1971-72).

La part des jeunes titulaires de baccalauréats généraux étant restée voisine de 50%, il semble qu'il y ait un simple glissement du recrutement des I.U.T. des anciens diplômes d'enseignement technique vers les nouveaux.

(1) Ministère de l'Éducation Nationale - Service central des statistiques et de la conjoncture. document n° 3760

TABLEAU N° 13
 BILAN DE L'ORIGINE SCOLAIRE
 DES ETUDIANTS (HOMMES + FEMMES)

DEPARTEMENT D'ETUDES EN IUT	NIVEAU de FORMATION	ADMINIS. COLL.		BIOLOGIE APPLIQUEE		CARRIER. INFORM.		CARRIER. SOCIALES		CHIMIE		GENIE CIVIL	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BEI - BEC	P	—		—		—		—		1	0,3	—	
	O	—		—		—		—		33	10,3	3	3,5
BT - DEB	P	1	0,3	—		—		—		2	0,6	—	
	O	2	0,6	8	5,4	1	1,4	—		33	10,3	15	17,6
BSEC	P	4	1,3	—		—		—		—		—	
	O	147	46,8	—		5	6,8	—		—		—	
BAC	P	17	5,4	1	0,7	5	6,8	1	12,5	7	2,2	2	2,4
	O	102	32,5	114	76,5	42	56,8	6	75,0	207	64,9	52	61,2
FAC 1 ^{ere} année	P	22	7,0	18	12,1	11	14,9	1	12,5	21	6,6	6	7,1
	O	3	1,0	—		3	4,1	—		6	1,9	1	1,2
FAC 2 ^{nde} année	P	5	1,6	3	2,0	—		—		2	0,6	1	1,2
	O	—		2	1,3	1	1,4	—		2	0,6	—	
BTS 1 ^{ere} année	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		—		—	
BTS 2 ^{nde} année	P	—		—		—		—		—		—	
	O	2	0,6	—		2	2,7	—		—		—	
CNAM	P	1	0,3	—		—		—		1	0,3	—	
	O	—		—		—		—		—		—	
DEST	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		1	0,3	—	
DECS	P	1	0,3	—		—		—		—		—	
	O	1	0,3	—		—		—		—		—	
Concours Gdes Ecoles	P	5	1,6	2	1,3	—		—		2	0,6	4	4,7
	O	—		1	0,7	—		—		1	0,3	1	1,2
Autres diplômés	P	—		—		—		—		—		—	
	O	1	0,3	—		2	2,7	—		—		—	
CAP-BEPC- BP	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		2	2,7	—		—		—	
TOTAL		314	100,0	149	100,0	74	100,0	8	100,0	319	100,0	85	100,0

Non réponses : 9 - P = Préparé O = Obtenu

GENIE ELECTRIC.		GENIE MECANIQ.		INFORMA-TIQUE		MESURES PHYS.		TECHNIQ. COMMERC.		GENIE THERM.		TOTAL	
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
—		1		—		—		—		—		2	0,1
15	2,6	15	2,4	—		—		—		—		66	2,8
4	0,7	12	1,9	—		—		—		—		19	0,8
267	46,6	346	54,9	4	3,4	11	28,9	—		6	30,0	693	29,5
—		3	0,5	5	4,3	—		8	32,0	—		4	0,2
—		—		—		—		—		—		168	7,1
9	1,6	7	1,1	3	2,6	1	2,6	4	16,0	2	10,0	59	2,5
220	38,4	193	30,6	68	58,1	19	50,0	13	52,0	11	55,0	1047	44,5
26	4,5	14	2,2	32	27,4	5	13,2	—		—		156	6,6
5	0,9	4	0,6	4	3,4	1	2,6	—		—		27	1,1
2	0,3	2	0,3	—		—		—		—		15	0,6
1	0,2	2	0,3	—		—		—		1	5,0	9	0,4
—		1	0,2	—		—		—		—		1	
1	0,2	—		—		—		—		—		1	
—		—		—		—		—		—		—	
14	2,4	4	0,6	1	0,9	—		—		—		23	1,0
—		1	0,2	—		—		—		—		3	0,1
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		1	
—		—		—		—		—		—		1	
—		—		—		—		—		—		1	
5	0,9	14	2,2	—		1	2,6	—		—		33	1,4
—		3	0,5	—		—		—		—		6	0,3
—		—		—		—		—		—		—	
2	0,3	3	0,5	—		—		—		—		8	0,3
—		1	0,2	—		—		—		—		1	
2	0,3	4	0,6	—		—		—		—		8	0,3
573	100,0	630	100,0	117	100,0	38	100,0	25	100,0	20	100,0	2352	100,0

a) Les différences dans l'origine scolaire selon les spécialités de formation en I.U.T.

L'examen de l'origine scolaire par département d'études en I.U.T révèle des différences importantes.

Dans quelques départements d'études, l'essentiel des étudiants provient de l'enseignement secondaire général (baccalauréat) : en biologie appliquée (77,2%), carrières de l'information (63,6%), chimie (67,1%), génie civil (63,8%), informatique (60,7%).

Dans quelques départements d'études, l'essentiel des étudiants provient de l'enseignement secondaire général (baccalauréat) : en biologie appliquée (77,2%) carrières de l'information (63,6%), chimie (67,1%) génie civil (63,8%), informatique (60,7%).

Il est à remarquer que plus de 30% des étudiants de ce dernier département proviennent de l'université, en grande majorité après un échec en première année, alors que plus de 20% sont originaires de l'université dans le département carrières de l'information, 15,4% en biologie appliquée, 9,7% en chimie, 9,5% en génie civil.

Pour les deux premières promotions des I.U.T., la part des jeunes issus des facultés était beaucoup plus importante puisque, par exemple, 41% des étudiants du département génie civil étaient dans ce cas et 22% de ceux de chimie. Cette baisse peut être due au fait qu'une partie des jeunes qui s'inscrivaient en première année de faculté sans succès, s'orientent maintenant, après leurs études secondaires, directement vers l'I.U.T.

Les jeunes originaires de l'enseignement professionnel long se sont surtout dirigés vers les départements génie mécanique (où 56,8% des enquêtés proviennent des classes de BT ou DEB) et génie électrique (47,3%). Le département administration des collectivités et des entreprises a recruté à peu près pour moitié, des jeunes originaires de l'enseignement général et des jeunes de l'enseignement professionnel long de type commercial (BSEC).

b) Les différences dans l'origine scolaire selon le sexe.

(tableaux A5 et A6, pp. 120, 122).

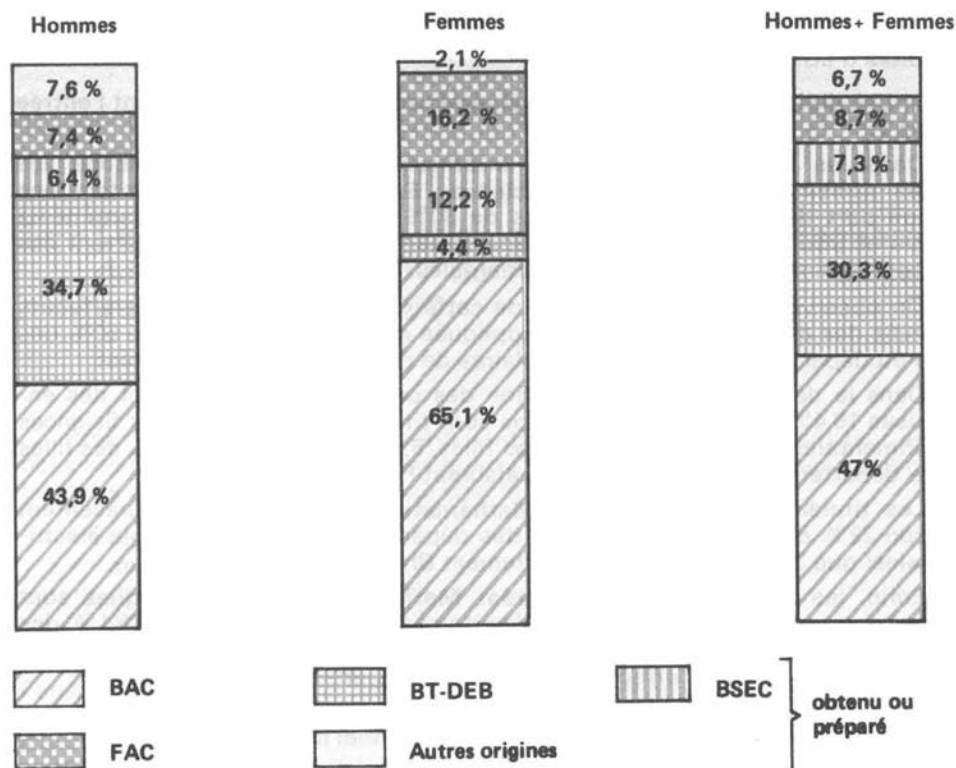
La plupart des femmes ont reçu une formation générale avant l'entrée en I.U.T :

- 65,1% des femmes sont originaires des classes préparatoires aux baccalauréats de l'enseignement général.
- 16,2% des universités.
- 12,2% des classes de BSEC
- 4,4% des classes de BT ou DEB

Par contre, la proportion des hommes originaires de l'enseignement général est moindre :

- 43,9% sont issus des classes terminales de l'enseignement général
- 7,4% des universités
- 34,7% des classes de BT ou DEB
- 6,4% seulement des classes de BSEC

L'ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS
SORTIS DES I.U.T. EN 1969



Ces chiffres confirment les constatations faites dans l'enquête réalisée en 1970 auprès des élèves ayant préparés un BEI, un BT, un BEC ou BSEC en 1966 (1) selon lesquelles les filles originaires de l'enseignement professionnel long continuent des études supérieures dans une proportion moindre que leurs homologues garçons et les interrompent beaucoup plus rapidement.

(1) op. cit. p. 6.

2 — La spécialité du dernier diplôme préparé ou obtenu avant l'entrée en I.U.T. (cf tableaux A7 et A10 pp. 124 et 128)

Il est certain que la spécialité du dernier diplôme préparé avant l'I.U.T a eu une influence au moment de l'admission dans tel ou tel département d'études d'I.U.T.

a) Les diplômes d'enseignement général préparés ou obtenus avant l'entrée en I.U.T.

Dans les Départements Chimie, Informatique et Biologie appliquée, les jeunes titulaires du **baccalauréat Sciences Expérimentales** représentent une grande part des effectifs. Ainsi, près de 30% des garçons des départements Chimie et Informatique et 68% du département Biologie appliquée sortent des classes terminales de Sciences Expérimentales.

On observe la même importance de cette origine scolaire pour les effectifs féminins des départements Biologie appliquée et Informatique. Plus de 50% des filles du département Chimie sont titulaires de cette série de baccalauréat.

Dans le département Administration des collectivités publiques et des entreprises 16,4% des effectifs masculins sont titulaires du baccalauréat Sciences Expérimentales mais moins de 13% des filles, 8,2% des hommes et 9% des filles de ce département ont obtenu le baccalauréat Philosophie.

Les titulaires du **baccalauréat Mathématiques élémentaires** représentent environ 22% des effectifs masculins des départements Chimie et Génie électrique ainsi que 31% des filles du département Chimie.

Enfin, les titulaires du **baccalauréat Mathématiques et Techniques** sont particulièrement présents dans les départements Génie mécanique (26,1% des hommes de ce département), Génie électrique (16,8%) et Génie civil (43,7%). Mais ils ne sont que 12% des effectifs masculins du département Chimie.

b) Les diplômes de l'enseignement professionnel long

Il est intéressant de constater que 53,9% des jeunes du département Génie mécanique ont obtenu un BT de Mécanique et 44,4% du département Génie électrique un BT d'électricité.

Dans le département Administration des collectivités publiques et des entreprises, 38% des garçons ont obtenu le BSEC Comptable avant d'entrer en IUT. La proportion des filles titulaires de BSEC Comptable est plus importante encore, soit 45,6% des effectifs féminins de ce département.

Il semble donc, dans ce cas, que la spécialité du diplôme d'origine soit déterminante pour l'orientation des jeunes vers tel ou tel département d'études d'IUT.

II. — L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ETUDIANTS

1 — La localisation par zone d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT) de la dernière année d'études avant l'entrée en IUT.

Pour l'essentiel (69,5%), les étudiants des IUT suivaient, avant leur entrée dans ces Instituts, des études dans quatre zones d'études et d'aménagement du territoire qui comportaient chacune cinq Instituts, il s'agit :

- du Bassin Parisien : 18,0%
- de l'Est : 12,2%
- du Centre-Est : 18,8%
- de l'Ouest : 20,5%

9,4% des étudiants suivaient auparavant des études dans la Région Parisienne et 10,4% dans le Sud-Ouest, qui comptaient respectivement trois IUT. Enfin, deux zones, le Nord et la Méditerranée ont fourni extrêmement peu d'étudiants :

- 3,9% suivaient des études auparavant dans le Nord,
- 5,7% dans la Méditerranée.

Ces deux zones ne comportaient chacune que deux et un IUT.

Le poids de telle ou telle région dans les effectifs d'étudiants est donc lié à l'existence d'un nombre important ou faible d'Instituts dans la région : une corrélation existe entre le nombre d'IUT dans une région et les effectifs d'étudiants en IUT scolarisés auparavant dans cette même région.

TABLEAU N° 14
LA LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES ETUDES AVANT L'ENTREE
EN IUT (HOMMES + FEMMES)

Localisation des études Effectifs	Région Paris.	Bassin Paris.	Nord	Est	Centre Est	Méditer.	Sud-Ouest	Ouest	Etranger	Total
Effectifs absolus	221 (1)	423	92	286	441 (2)	135	257	481	14	2350
Effectifs en %	9,4	18,0	3,9	12,2	18,8	5,7	10,9	20,5	0,6	100,0
Nombre d'IUT	3	5	2	5	5	1	3	5	—	29

* Non réponses : 11

2 — Le recrutement géographique des IUT

L'analyse du tableau N° 15 conduit à faire une première constatation : le recrutement géographique de chaque Institut semble essentiellement régional : 71,9% à 88,4% des étudiants des IUT de chaque zone d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT) suivaient auparavant des études dans la même zone.

Deux zones se distinguent particulièrement : le Nord et la Méditerranée, puisque près de 90% des étudiants d'IUT de ces deux régions y suivaient auparavant des études (88,1 et 88,4%). En revanche, les IUT du Sud-Ouest semblent avoir recruté proportionnellement moins d'étudiants à l'intérieur de cette région (71,9% seulement des étudiants y suivaient des études), il en est de même pour la Région Parisienne (77,2%) et le Bassin Parisien (73,8%).

3 — Les migrations géographiques pour l'entrée en IUT

Dans cinq zones d'études et d'aménagement du territoire, plus de 80% des étudiants en IUT proviennent d'établissements d'enseignement implantés dans la même zone que celle de l'IUT :

- Nord : 80,5%
- Est : 88,2%
- Centre-Est : 89,6%
- Sud-Ouest : 82,0%
- Ouest : 88,0%

Autrement dit, les étudiants de ces zones émigrent peu vers un IUT situé dans une autre zone.

(1) Les 31 étudiants chimistes de l'IUT d'Orsay n'ont pas été interrogés.

(2) Les étudiants des spécialités du secteur tertiaire de l'IUT de Grenoble II n'ont pas été interrogés, ainsi que ceux du département Informatique.

TABLEAU N° 15
LE RECRUTEMENT GEOGRAPHIQUE DES I.U.T.
(HOMMES + FEMMES)
APERÇU PAR REGION
(en pourcentages)

REGION IUT REGION DES ETUDES AVANT IUT	REGION PARIS.	BASSIN PARIS.	NORD	EST	CENTRE EST	MEDITER- RANEE	SUD OUEST	OUEST	TOTAL
REGION PARISIENNE	77,2	8,8	3,6	2,9	1,3	1,3	1,4	1,5	9,4
BASSIN PARISIEN.....	7,4	73,8	5,9	6,1	4,8		3,8	12,5	18,0
NORD		3,1	88,1	0,6	0,4		0,7		3,9
EST	1,5	4,7	1,2	81,1	0,8		1,4	0,8	12,2
CENTRE-EST	3,5	1,3		4,2	83,0	1,3	5,5	0,8	18,8
MEDITERRANEE	0,5	0,8		1,6	6,1	88,4	8,5	0,6	5,7
SUD-OUEST	6,4	1,3		1,3	2,1	3,9	71,9	2,1	10,9
OUEST	2,5	5,7	1,2	0,9	1,1	2,6	6,8	81,3	20,5
ETRANGER.....	1,0	0,5		1,3	0,4	2,5		0,4	0,6
TOTAL %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFF.	202	386	84	311	476	78	293	520	2350

* Non réponses : 11

Le cas de la Région Parisienne et du Bassin Parisien est peu différent :

— 70,6% des étudiants suivant auparavant des études dans la Région Parisienne sont allés dans un IUT de la région (15,4% allant dans un IUT du Bassin Parisien)

— 67,4% des étudiants suivant auparavant des études dans le Bassin Parisien sont allés dans un IUT de cette zone (15,4% allant dans un IUT de l'Ouest).

Pour la zone Méditerranée, 51 % seulement sont restés dans le seul IUT de la zone. L'existence d'un seul IUT pour l'ensemble de la région peut expliquer le taux relativement plus élevé de migration. Les autres ont émigré dans un IUT des deux zones voisines :

— 21,5% sont allés dans des IUT de la région Centre-Est,

— 18,6% sont allés dans des IUT de la région Sud-Ouest.

Les migrations peuvent être également influencées par les conditions différentes d'entrée dans les IUT, tenant compte des difficultés d'admission propres à chaque Institut.

Enfin, le découpage en zones (Z.E.A.T.) n'est pas toujours très homogène : ainsi le Bassin Parisien qui est constitué de divers départements répartis sur une couronne et souvent éloignés les uns des autres, est loin de former un tout homogène ; c'est ce qui peut expliquer que 15,4% des étudiants scolarisés dans le Bassin Parisien ont émigré dans un IUT de l'Ouest.

En dépit de ces limites, il apparaît que les étudiants des IUT émigrent peu entre la zone des études faites auparavant et celle de l'IUT : le recrutement des Instituts Universitaires de Technologie est donc essentiellement régional.

Etant donné le large découpage régional que nous avons adopté (8 grandes zones), cette conclusion mériterait dans les enquêtes ultérieures, un approfondissement, sinon au niveau des départements, du moins au niveau des régions de programme.

● **Les variations selon le sexe (cf. tableaux A11 et A12 pp. 130 et 131).**

L'examen des migrations respectives des hommes et des femmes entre la région où se sont effectuées les études avant l'entrée en IUT et la région d'implantation de l'IUT, fait apparaître une différence entre les deux sexes.

D'une manière générale, les femmes changent beaucoup moins de région que les hommes pour entrer en IUT (le recrutement de femmes dans la même région que celle de l'IUT est de l'ordre de 90% en moyenne). Les pourcentages d'hommes qui suivaient des études avant d'entrer dans un IUT dans la même région sont très inférieurs.

Une exception importante cependant existe : 23,1% seulement des femmes qui suivaient des études dans la Région Parisienne sont restées dans un IUT de la région (30,8% sont allées dans un IUT du Bassin Parisien). L'explication de cette migration plus importante réside dans le fait que les IUT de la Région Parisienne en 1968-69 préparaient uniquement des DUT relevant du secteur secondaire (Génie électrique, Génie mécanique, Informatique). Or les femmes sont admises en plus grand nombre dans les formations tertiaires et pour cela certaines ont dû émigrer dans un IUT dispensant de telles formations.

Il convient cependant de bien remarquer que ces pourcentages portent sur un effectif total de femmes originaires de la Région Parisienne qui apparaît extrêmement faible, à savoir 13 femmes seulement, aussi faut-il se garder d'une généralisation hâtive.

TABLEAU N° 16
 LES MIGRATIONS ENTRE LA REGION GEOGRAPHIQUE DES ETUDES
 AVANT L'ENTREE EN I.U.T. ET LA REGION D'IMPLANTATION DE L'I.U.T.
 (HOMMES + FEMMES)
 (en pourcentages)

REGION DE L'IUT REGION DES ETUDES AVANT IUT	REGION PARIS.	BASSIN PARIS.	NORD	EST	CENTRE EST	MEDITER- RANEE	SUD OUEST	OUEST	TOTAL	
									%	Eff.
REGION PARISIENNE	70,6	15,4	1,4	4,1	2,7	0,4	1,8	3,6	100,0	221
BASSIN PARISIEN.	3,5	67,4	1,2	4,5	5,4		2,6	15,4	100,0	423
NORD		13,0	80,5	2,2	2,2		2,1		100,0	92
EST	1,0	6,3	0,3	88,2	1,4		1,4	1,4	100,0	286
CENTRE-EST	1,6	1,1		2,9	89,6	0,2	3,7	0,9	100,0	441
MEDITERRANEE	0,7	2,2		3,7	21,5	51,1	18,6	2,2	100,0	135
SUD-OUEST	5,1	1,9		1,6	3,9	1,2	82,0	4,3	100,0	257
OUEST	1,0	4,6	0,2	0,6	1,0	0,4	4,2	88,0	100,0	481
ETRANGER	14,3	14,3		28,6	14,3	14,3		14,2	100,0	14
TOTAL	8,6	16,4	3,6	13,2	20,3	3,3	12,5	22,1	100,0	2350

Non réponses : 11

La tendance générale est cependant de ne pas changer de région pour aller suivre des études en IUT. C'est également ce qu'il ressort d'une enquête du Centre d'Etudes Sociologiques et de l'O.C.D.E. (1), certains candidats préférant postuler une place dans une autre spécialité que celle qu'ils désirent lorsque celle-ci est saturée, plutôt que de demander leur admission dans un autre IUT.

Cette tendance à peu émigrer conduit également un certain nombre de candidats potentiels à s'orienter vers les études universitaires longues, lorsque les spécialités préparées dans l'IUT de leur région ne correspondent pas à leurs vœux ou bien lorsque les spécialités désirées sont saturées, plutôt qu'à demander leur admission dans un IUT d'une autre région (2).

Ces constatations nous permettent de dire que l'existence dans une région d'un IUT préparant à une spécialité très appréciée ou possédant un "large éventail de spécialités" (3) exerce peu d'attraction sur les régions voisines. Le rapport cité plus haut donne comme indice de mobilité moyen pour la France entière et l'année scolaire 1971-1972 le chiffre de 25,6%, c'est à dire que sur 100 étudiants en IUT, seulement 26 sont dans un IUT hors de leur académie d'origine. L'indice de mobilité calculé sur la base des 8 grandes régions pour notre enquête est de 20,6%. Il est donc plus faible, ce qui est normal étant donné la taille des régions retenues pour l'analyse présente, qui concerne une population moins nombreuse.

(1) Centre d'Etudes Sociologiques - CNRS-OCDE. Les étudiants des IUT. Etudes sociologiques, Mme MARKIEWICZ-LAGNEAU, Mme Michel NETTER, M. Jacques LORIEUX, p. 117.

(2) Cf. exemples cités dans la note intermédiaire sur les travaux du groupe de travail IUT-STIS. Note intermédiaire, Direction chargée de la prévision. 15 Janvier 1973. J. LAVOIGNAT, p. 25.

(3) Ibid. p. 22.

Troisième Partie

LA SITUATION
DES ETUDIANTS
DE LA PROMOTION 1969
DEPUIS LEUR SORTIE
DE L'IUT

I. — ORIENTATIONS GENERALES

Une différence sensible apparaît dans la situation respective des hommes et des femmes, 21 mois après leur sortie de l'I.U.T. (cf tableau n° 17).

TABLEAU N° 17
LA SITUATION DES ANCIENS ETUDIANTS D'I.U.T.
AU MOMENT DE L'ENQUETE
(en pourcentages)

SEXE	SITUATIONS FORMATIONS	ACTIFS			MILITAIRES			ETUDIANTS		A la recherche d'un emploi seulement	Non réponses	TOTAL
		autres	poursui- vant des études supé- rieures	à la recherche d'un emploi	autres	poursui- vant des études supé- rieures	à la recherche d'un emploi	autres	à la recherche d'un emploi			
HOMMES	Secteur secondaire ...	44,4	13,3	1,5	13,4	4,8	2,7	16,9	0,4	2,6	—	100,0
	Secteur tertiaire	38,2	18,2	1,7	10,3	9,6	3,8	14,1	2,1	1,7	0,3	100,0
	TOTAL	43,6	14,0	1,5	12,9	5,4	2,8	16,6	0,7	2,4	0,1	100,0
FEMMES	Secteur secondaire ...	67,7	15,9	1,9				10,3	0,9	1,9	1,4	100,0
	Secteur tertiaire	48,1	29,0	6,1				5,3	3,1	3,8	4,6	100,0
	TOTAL	60,3	20,9	3,5				8,4	1,7	2,6	2,6	100,0
	ENSEMBLE GENERAL	46,0	15,0	1,8	11,1	4,7	2,4	15,3	0,8	2,5	0,4	100,0

- presque 60% des hommes exercent une activité professionnelle et 84,7% des femmes,
- 21,1% des hommes sont au service militaire,
- 17,3% des hommes poursuivent des études à temps plein et 10,1% seulement des femmes,
- 2,4% des hommes et 2,6% des femmes sont à la recherche d'un emploi sans travailler, sans être étudiant ni sous les drapeaux.

TABLEAU N° 18
LA SITUATION DES ANCIENS ETUDIANTS DES IUT AU REGARD
DE L'EMPLOI, AU MOMENT DE L'ENQUETE
(en pourcentages)

SEXE	DEPARTEMENTS D'ETUDES	occupent un emploi «stable»	occupent ou ont occupé en dernier un emploi «d'attente»	n'ont jamais occupé un emploi	non réponses	TOTAL
HOMMES	Biologie appliquée	39,3	24,6	36,1	—	100,0
	Chimie	39,4	30,1	28,0	2,5	100,0
	Génie civil	43,9	32,9	23,2	—	100,0
	Génie électrique	39,0	37,3	23,2	0,5	100,0
	Génie mécanique	38,8	36,8	23,8	0,6	100,0
	Génie thermique	20,0	60,0	20,0	—	100,0
	Informatique	54,2	36,4	9,4	—	100,0
	Mesures physiques	29,4	44,1	26,5	—	100,0
	TOTAL SECONDAIRE	39,7	35,8	23,8	0,7	100,0
	Administration des collect.	32,7	36,2	29,9	1,2	100,0
	Carrières de l'information	30,0	45,0	25,0	—	100,0
	Carrières sociales	[25,0]	[75,0]	—	—	100,0
	Techniques de commercialisation	[53,8]	[46,2]	—	—	100,0
TOTAL TERTIAIRE	33,3	37,9	27,8	1,0	100,0	
TOTAL HOMMES	38,7	36,1	24,4	0,8	100,0	
FEMMES	Biologie appliquée	73,9	10,2	13,6	2,3	100,0
	Chimie	62,1	26,5	10,3	1,1	100,0
	Génie civil	[100,0]	—	—	—	100,0
	Génie électrique	[55,6]	[22,4]	[22,0]	—	100,0
	Génie mécanique	[100,0]	—	—	—	100,0
	Génie thermique	—	—	—	—	—
	Informatique	80,9	14,3	4,8	—	100,0
	Mesures physiques	[75,0]	—	[25,0]	—	100,0
	TOTAL SECONDAIRE	69,6	17,3	11,7	1,4	100,0
	Administration des collect.	60,6	34,5	3,3	1,6	100,0
	Carrières de l'information	48,1	33,4	16,7	1,8	100,0
	Carrières sociales	[25,0]	[50,0]	[25,0]	—	100,0
	Techniques de commercialisation	[58,3]	[33,4]	[8,3]	—	100,0
TOTAL TERTIAIRE	54,2	34,4	9,9	1,5	100,0	
TOTAL FEMMES	63,8	23,8	11,0	1,4	100,0	
ENSEMBLE	42,4	34,3	22,4	0,9	100,0	

N.B. — Les nombres entre [] représentent les pourcentages intéressant les spécialités qui regroupent un nombre très restreint d'élèves.

Le taux d'activité plus faible pour les hommes que pour les femmes s'explique par l'existence du service national. Cependant, cette influence ne semble pas jouer sur la poursuite d'études comme activité principale, puisque les hommes sont bien plus nombreux à poursuivre des études que les femmes. Il apparaît donc que les femmes exercent une activité professionnelle plus rapidement que les hommes à la sortie de l'IUT.

Il faut noter cependant à propos de la poursuite d'études (que ce soit comme activité principale ou parallèlement à une autre occupation (emploi ou service militaire)) que la proportion d'hommes qui sont dans cette situation est de 36,7%, elle n'est que légèrement inférieure pour les femmes : 31%.

La poursuite d'études étant analysée en détail dans le paragraphe qui suit, il a paru utile de ne préciser ici que la situation des jeunes interrogés par rapport à l'emploi :

- 24,4% des hommes n'ont jamais occupé un emploi au moment de l'enquête, 11% des femmes seulement sont dans ce cas,
- 38,7% des hommes occupent un emploi dit "stable" au moment de l'enquête (1) pour 63,8% des femmes,
- 36,1% des hommes exercent ou ont exercé un emploi "d'attente" alors que 23,8% seulement de femmes sont dans cette situation (2).

Il est évident que cette différence importante vis à vis de l'emploi entre les hommes et les femmes est due en partie à l'existence du service militaire qui retarde l'entrée dans la vie active d'un certain nombre d'étudiants des IUT ou qui leur fait prendre un travail, que nous avons qualifié d'emploi "d'attente", avant le départ à l'armée.

Des différences importantes existent cependant entre les divers départements d'études.

Les hommes issus des spécialités du secteur tertiaire exercent un emploi "stable" dans une moins grande proportion que ceux issus des spécialités du secteur secondaire. Le même phénomène existe chez les filles originaires de ces mêmes départements d'études.

Le département d'études Informatique est celui qui est le plus caractéristique : 54,2% des hommes qui en sont issus occupent un emploi "stable" et 80,9% des filles. C'est donc cette formation qui conduit le plus à exercer directement une activité professionnelle. Si l'on prend l'ensemble des emplois au moment de l'enquête, c'est plus de 90% des hommes comme des femmes ayant cette formation qui ont exercé ou qui exercent une activité professionnelle.

Il faut noter la grande proportion d'emplois "d'attente" chez les hommes issus des spécialités Génie thermique (60%), Mesures physiques (44,1%) et Carrières de l'information (45,0%).

(1) Emplois occupés, lors de l'investigation, sans poursuite d'études en parallèle, après ou sans obligations militaires (cf. plus loin p. 54 et suivantes).

(2) Emplois qui ont été occupés par des jeunes n'exerçant plus d'activité professionnelle lors de l'enquête ou qui sont occupés à ce moment là parallèlement à la poursuite d'études ou avant le service militaire.

Chez les femmes, après l'Informatique, c'est en Biologie appliquée qu'elles ont trouvé le plus d'emplois "stables". Mais pour les hommes, 36,1% de ceux issus de Biologie appliquée n'ont jamais occupé d'emploi. La situation professionnelle des hommes et des femmes de ce département semble donc bien différente.

A l'inverse, 3,3% des femmes issues du département Administration des collectivités publiques et des entreprises n'ont jamais exercé une activité : c'est le plus faible pourcentage observé chez les hommes comme chez les femmes des différentes spécialités.

II. — LA POURSUITE D'ETUDES

La poursuite d'études supérieures à temps plein ou parallèlement à l'exercice d'un emploi, ne constitue pas un phénomène marginal dans le devenir des étudiants sortant des IUT. Il importe donc de l'analyser.

Nous avons abordé cette question sous deux aspects, nous intéressant à la poursuite d'études dès la sortie de l'IUT, en 1969, et examinant la situation au moment de l'enquête (Mars-Avril 71).

Nous étudierons d'abord dans un premier temps le rôle joué par la spécialité de formation, l'influence de l'âge et du sexe sur la poursuite des études.

Puis nous analyserons le type d'études entreprises, à savoir, la spécialité, l'établissement d'enseignement choisi et le niveau atteint dans ces études supérieures.

1 — La poursuite des études dès la sortie de l'IUT. (cf. tableau n° 19).

Beaucoup de jeunes à la fin de leur cycle de formation en IUT ne quittent pas le système scolaire, mais poursuivent des études supérieures, soit à temps plein, soit à temps partiel.

Ainsi, 21,2% des jeunes de la promotion sortie en Juin 1969 des IUT ont été étudiants à temps plein à la rentrée scolaire suivante et 17,6% de la promotion ont poursuivi des études supérieures tout en ayant un emploi ou en étant au service militaire.

Dans la première enquête effectuée auprès des deux premières promotions sorties en 1967 et en 1968 des IUT, il a été constaté que 10 mois après leur sortie de l'IUT, 21% des jeunes sont étudiants à temps plein et 12% sont salariés-étudiants. (Dans la première enquête, on n'avait pas tenu compte des jeunes qui continuent des études supérieures tout en étant sous les drapeaux). La comparaison des taux de poursuite d'études dans les deux enquêtes montre que le comportement des jeunes de l'ensemble des départements d'études face à la poursuite d'études ne s'est pas modifié.

Dans l'étude sur "les étudiants des IUT" (1), les auteurs remarquent que "les projets (d'avenir) ne s'éloignent que peu de la réalité observée pour leurs aînés".

"Répartition des projets des étudiants"

EFFECTIF	TRAVAIL SALARIE	SERVICE MILITAIRE	ETUDES	NE SAIT PAS
Nombre	496	583	656	249
Pourcentage	27,2	32,0	36,0	14,1

Comme on a pu le remarquer lors de la première enquête, la poursuite des études n'est pas uniforme pour tous les départements de formation.

a) L'influence de la spécialité

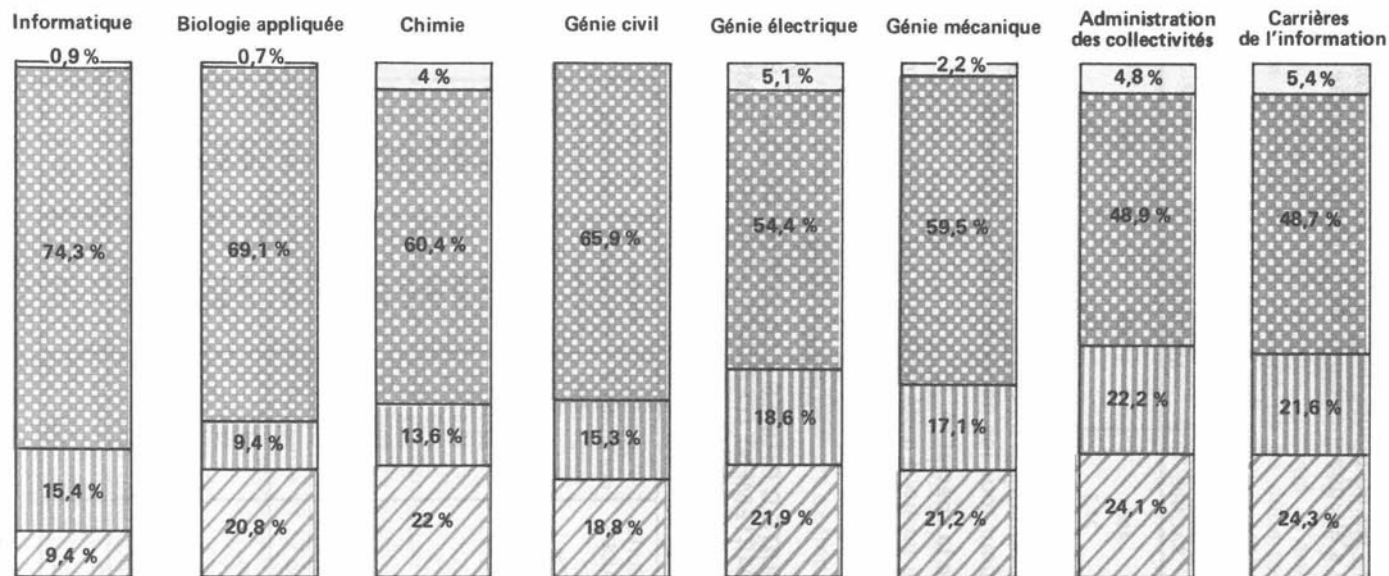
Dans la première partie, il a été noté que sur le plan national, les effectifs de l'ensemble des jeunes issus des départements d'études varient considérablement, suivant la spécialité de ces départements.

TABLEAU N° 19
LA POURSUITE D'ETUDES A LA SORTIE DE L'I.U.T. SUIVANT
LE DEPARTEMENT D'ETUDES (HOMMES + FEMMES)
(en pourcentages)

DEPARTEMENTS D'ETUDES		POURSUITE D'ETUDES	Poursuite des études à temps plein	études formation complém.	Pas de poursuite études	Non réponses	TOTAL
SECONDAIRE	Biologie appliquée	20,8	9,4	69,1	0,7	100,0	
	Chimie	22,0	13,3	60,7	4,0	100,0	
	Génie Civil	18,8	15,3	65,9	—	100,0	
	Génie électrique	21,9	18,6	54,4	5,1	100,0	
	Génie mécanique	21,2	17,1	59,5	2,2	100,0	
	Génie thermique	10,0	35,0	50,0	5,0	100,0	
	Informatique	9,4	15,4	74,3	0,9	100,0	
	Mesures physiques	28,9	28,9	42,2	—	100,0	
TOTAL SECONDAIRE		20,7	16,6	59,7	3,0	100,0	
TERTIAIRE	Administration collec.	24,1	21,9	49,2	4,8	100,0	
	Carrières inform.	24,3	20,3	50,0	5,4	100,0	
	Carrières sociales	12,5	50,0	37,5	—	100,0	
	Techniques de comm.	12,0	16,0	72,0	—	100,0	
	TOTAL TERTIAIRE		23,2	22,3	50,0	4,5	100,0
TOTAL Hommes + Femmes		21,2	17,6	57,9	3,3	100,0	

(1) Centre d'études Sociologiques (CNRS). Les étudiants des IUT. op.cit. p. 36.

LA POURSUITE D'ETUDES A LA SORTIE DE L'IUT SUIVANT LE DEPARTEMENT D'ETUDES (HOMMES + FEMMES)



* N'ont été retenues que les spécialités comportant des effectifs supérieurs à 70 étudiants

Les départements d'études à faibles effectifs sont généralement localisés dans une seule académie. Par exemple, les départements "Carrières sociales" (8 personnes), "Techniques de Commercialisation" (25 personnes) n'existaient qu'à Bordeaux, le département "Mesures physiques" n'existait que dans deux académies : Caen (13 personnes) et Rouen (22 personnes), quant au département "Génie thermique" (20 personnes), il n'existait qu'à Paris.

Pour ces départements le phénomène de la poursuite des études est intimement lié aux conditions d'emplois et aux possibilités offertes dans l'enseignement supérieur dans une région donnée ; les taux de poursuite d'études déterminés pour ces départements ne sont donc plus le résultat d'une moyenne comme pour les départements d'études implantés dans un grand nombre d'académies. Ils ne peuvent donc pas être comparés. Ils peuvent être rapprochés des taux régionaux de poursuite d'études des autres spécialités de formation.

Parmi les autres formations **concernant la poursuite d'études à temps plein** ce sont les étudiants sortis des départements Administration des collectivités publiques et des entreprises et Carrières de l'information qui sont les plus nombreux à poursuivre des études supérieures : 24% de la promotion sont étudiants à temps complet à leur sortie de l'IUT.

Par ailleurs, 20% environ des jeunes sortis des départements :

- Chimie
- Génie Civil
- Génie électrique
- Génie mécanique
- Biologie appliquée

ont suivi des études supérieures à temps complet à la rentrée scolaire 1969-70.

On peut donc penser que ces jeunes à leur sortie d'IUT se sont directement inscrits à l'université, ou par suite de difficultés dans leur recherche d'un emploi, ou parce qu'ils souhaitaient suivre un enseignement en faculté et arriver sur le marché de l'emploi avec un niveau plus élevé.

Par contre, on constate que seulement 9,4% des jeunes sortis du département d'Informatique ont poursuivi des études supérieures à temps plein. Ce faible taux de poursuite d'études chez les anciens élèves des départements d'Informatique s'explique sans doute par les offres d'emplois et les rémunérations élevées offertes aux titulaires d'une telle formation.

Si l'on s'intéresse maintenant aux **taux de poursuite d'études supérieures, menées parallèlement à l'exercice d'un emploi** ou pendant le service militaire, on observe que les pourcentages de formation complémentaire ne varient pas dans le même sens que les taux de poursuite à temps plein pour les différents départements d'études.

Ainsi, les étudiants issus des départements :

- Génie électrique
- Génie Civil
- Génie mécanique

poursuivent à raison d'environ 17% des études supérieures au titre de la formation complémentaire ; alors que 9,4% des étudiants sortis du département de Biologie appliquée reçoivent une formation complémentaire, 15,4% des étudiants sortis du département Informatique suivent une telle formation.

Les étudiants issus des départements de Biologie appliquée et d'Informatique ont un comportement différent de ceux des autres départements d'études.

En effet, peu d'étudiants d'Informatique poursuivent des études à temps plein à leur sortie d'IUT, mais ils suivent à peu près dans les mêmes proportions que les jeunes issus des autres départements d'études, des études supérieures au titre de la formation complémentaire à la rentrée 69-70.

En revanche, les anciens élèves du département Biologie appliquée entreprennent des études à temps plein, mais ne suivent pas de formation complémentaire dans une proportion proche de la moyenne.

Les comportements différents des étudiants des IUT face à la poursuite d'études s'expliquent sans doute par les possibilités d'études ouvertes par les différentes spécialités de formation, le degré d'ajustement des programmes et des enseignements des universités et des IUT n'étant pas le même dans toutes les disciplines. Les conditions offertes sur le marché du travail : nombre et qualification des emplois proposés, niveaux de rémunération, conditions de travail, influent certainement sur le choix des jeunes au moment de leur sortie de l'IUT.

b) Différences selon le sexe (tableau A13 p. 133).

Il faut remarquer que les femmes sont peu nombreuses parmi les étudiants des IUT. Elles constituent 14,6% de la population qui a répondu à l'enquête. Leurs effectifs dépassent seulement 50 personnes dans 4 départements d'études :

- Administration des collectivités publiques et des entreprises.
- Biologie appliquée
- Carrières de l'information
- Chimie

Pour le département "Carrières de l'information", les hommes sont peu nombreux, ils ne sont que 20 pour toute la France. La comparaison hommes-femmes ne peut donc s'établir valablement que pour trois départements d'études.

On observe une propension à la poursuite d'études à temps plein nettement supérieure chez les hommes. Ainsi dans le département Administration des collectivités, les hommes sont en proportion trois fois et demi plus nombreux que les femmes à suivre des études supérieures ; dans les départements Chimie et Biologie ils sont deux fois plus nombreux que les femmes.

Par contre, les taux de poursuite d'études supérieures menées en plus de l'exercice d'un emploi sont voisins chez les hommes et les femmes. Cela signifie peut-être que les femmes souhaitent avoir plus rapidement une activité professionnelle, pensant être amenées à suspendre leur activité à un moment ou à un autre de leur vie professionnelle.

Le rapprochement avec les résultats de la première enquête ne peut se faire que pour les hommes. Les femmes étant peu nombreuses dans les deux premières promotions, la poursuite d'études en ce qui les concerne n'avait pas été étudiée.

TABLEAU N° 20

**LA COMPARAISON DES TAUX DE POURSUITE D'ETUDES A TEMPS PLEIN
DES HOMMES DES PROMOTIONS 1967-1968 (1) ET DE LA PROMOTION 1969
PAR DEPARTEMENT D'ETUDES**

Départements d'études Promotion année de sortie	Chimie	Génie Mécaniq.	Biologie	Administ. des coll.	Inform.	Génie élect.	Génie civil
	1967-68	30,3%	26%	20%	18%	16,2%	15%
1969	25,4%	21,2%	27,9%	27,9%	10,4%	21,9%	19,5%

Il est difficile de tirer des conclusions d'une telle comparaison dans la mesure où l'implantation des IUT n'était pas identique pour les deux promotions.

c) L'influence de l'âge (tableau n° 21)

On considère qu'à la sortie de la dernière année d'IUT, si les jeunes n'ont jamais redoublé durant leur scolarité, ils doivent normalement avoir 20 ans (ils sont donc nés en 1949). On s'aperçoit que les jeunes ayant suivi des études en IUT sont souvent plus âgés. Ainsi 85,1% des hommes et 72,3% des femmes ont au moins une année de retard par rapport à la scolarité normale.

● **La poursuite des études à temps plein**

Les jeunes ayant un an d'avance continuent leurs études dans une proportion de 46,4% pour les hommes et de 58,8% pour les femmes. On constate que plus les élèves sont âgés à leur sortie d'IUT, moins ils poursuivent des études à temps plein. Ainsi les taux de poursuite d'études à temps plein varient de 31% pour les hommes ayant eu une scolarité normale (c'est-à-dire nés en 1949) à 13,2% pour ceux qui ont 4 ans de plus (c'est-à-dire nés en 1945). Pour les femmes, les taux de poursuite d'études varient de 17,9% pour celles nées en 1949 à 6,3% pour celles nées en 1946.

● **La poursuite d'études comme formation complémentaire à l'exercice d'un emploi.**

La proportion d'hommes poursuivant des études, comme activité complémentaire augmente très légèrement selon leur âge ; elle passe de 14,3% pour les hommes nés en 1950 à 23,6% pour ceux nés en 1945. Pour les femmes, la différence est plus sensible : en effet les pourcentages varient de 5,9% pour celles nées en 1950 à 33,3% pour celles nées en 1945.

(1) Ministère de l'Education Nationale - Service Central des Statistiques et de la conjoncture - Document n° 3760 - Avril 1970.

TABLEAU N° 21

**LA POURSUITE D'ETUDES DES LA SORTIE DE L'I.U.T.
SELON L'ANNEE DE NAISSANCE**

SEXE	Année de naissance	Poursuite d'études		Etudes à temps plein		Etudes activité complém.		Pas de poursuite d'études		Non réponses		TOTAL	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
HOMMES	1945	14	13,2	25	23,6	59	55,7	8	7,5	106	100,0		
	1946	65	21,5	55	18,1	172	56,8	11	3,6	303	100,0		
	1947	114	17,0	125	18,7	409	61,2	21	3,1	669	100,0		
	1948	164	25,9	103	16,3	350	55,3	16	2,5	633	100,0		
	1949	84	31,0	39	14,4	139	51,3	9	3,3	271	100,0		
	1950	13	46,4	4	14,3	10	35,7	1	3,6	28	100,0		
	non réponses	—	—	2	—	4	—	—	—	6	—		
FEMMES	1945	3	16,7	6	33,3	8	44,4	1	5,6	18	100,0		
	1946	2	6,3	8	25,0	21	65,6	1	3,1	32	100,0		
	1947	8	9,6	13	15,7	57	68,7	5	6,0	83	100,0		
	1948	9	7,8	24	20,9	82	71,3	—	—	115	100,0		
	1949	14	17,9	8	10,3	53	68,0	3	3,8	78	100,0		
	1950	10	58,8	1	5,9	6	35,3	—	—	17	100,0		
	non réponses	—	—	—	—	2	—	—	—	2	—		

Pour les femmes nées avant 1949, population qui représente la majorité des jeunes filles présentes en dernière année d'IUT en 1969, les taux de poursuite d'études en tant que formation complémentaire sont nettement supérieurs aux taux de poursuite à temps plein. Si l'on excepte les tranches d'âge marginales (1945 et 1950), on remarque une grande différence entre les hommes et les femmes (à âge égal) vis à vis de la poursuite d'études à temps plein; cette différence n'existe pratiquement plus quand il s'agit d'études menées parallèlement à une activité professionnelle.

2 — La Poursuite d'études au moment de l'enquête (cf tableau n° 22)

a) Effectifs à l'époque de l'enquête

- 332 hommes poursuivent des études à temps plein (ils étaient 454 dès la sortie de l'IUT)
- 408 hommes poursuivent des études parallèlement à une autre activité (ils étaient 353 dès la sortie de l'IUT)

TABLEAU N° 22
LA POURSUITE D'ETUDES AU MOMENT
DE L'ENQUETE SUIVANT LE SEXE ET LE DEPARTEMENT D'ETUDES
(En pourcentages)

SEXES	DEPARTEMENTS D'ETUDES	Poursuite d'études à temps plein	Poursuite d'études form. compl.	Pas de poursuite d'études	TOTAL	
HOMMES	SECONDAIRE	Biologie appliquée	21,3	18,0	60,7	100,0
		Chimie	22,0	14,8	63,2	100,0
		Génie civil	17,1	10,9	72,0	100,0
		Génie électrique	16,8	21,9	61,3	100,0
		Génie mécanique	16,5	16,9	66,6	100,0
		Génie thermique	5,0	35,0	60,0	100,0
		Informatique	7,3	17,7	75,0	100,0
		Mesures physiques	14,7	29,4	55,9	100,0
	TOTAL SECONDAIRE	16,9	18,5	64,6	100,0	
	TERTIAIRE	Adminis. des collect. . . .	14,2	30,3	55,5	100,0
		Carrières de l'inform. . . .	20,0	45,0	35,0	100,0
		Carrières sociales	—	25,0	75,0	100,0
		Techniques de commer. . . .	7,7	7,7	84,6	100,0
	TOTAL TERTIAIRE	14,1	30,2	55,7	100,0	
FEMMES	SECONDAIRE	Biologie appliquée	12,5	11,4	76,1	100,0
		Chimie	8,0	24,1	67,9	100,0
		Génie civil	—	—	100,0	100,0
		Génie électrique	22,2	22,2	55,6	100,0
		Génie mécanique	—	—	100,0	100,0
		Génie thermique	—	—	—	—
		Informatique	4,8	14,3	80,9	100,0
		Mesures physiques	25,0	—	75,0	100,0
	TOTAL SECONDAIRE	10,3	16,8	72,9	100,0	
	TERTIAIRE	Adminis. des collect. . . .	3,3	32,8	63,9	100,0
		Carrières de l'inform. . . .	7,4	31,5	61,1	100,0
		Carrières sociales	—	50,0	50,0	100,0
		Techniques de commer. . . .	8,3	25,0	66,7	100,0
	TOTAL TERTIAIRE	5,3	32,1	62,6	100,0	
TOTAL	15,3	20,6	64,1	100,0		

- 29 femmes poursuivent des études à temps plein (elles étaient 46 dès la sortie de l'IUT)
- 78 femmes poursuivent des études parallèlement à une autre activité (elles étaient 60 dès la sortie de l'IUT)

Le nombre de jeunes qui continuent des études au moment de l'enquête (847) est donc également inférieur au nombre de ceux qui en ont entrepris dès la sortie de l'IUT (913). L'effectif des femmes n'a pratiquement pas varié mais celui des hommes a diminué de 65.

Par ailleurs, pour les hommes comme pour les femmes, on observe un glissement des études à temps plein vers les études effectuées avec une activité complémentaire.

Pour cerner la nature et le niveau des études poursuivies par les anciens élèves des IUT, celles effectuées à temps plein n'ont pas été distinguées des autres. Ainsi les populations concernées sont plus nombreuses.

b) La nature des études poursuivies au moment de l'enquête (cf. tableau A14 p. 134).

● **Les hommes**

Les hommes ayant continué des études (à temps plein ou en tant que formation complémentaire) au moment de l'enquête se sont principalement orientés vers des études à caractère technique, scientifique ou économique et commercial.

— 40,7% des hommes ayant poursuivi des études (296) suivent un enseignement technique scientifique :

16,2% (120) se sont orientés vers l'Electronique.

14,2% (105) vers la Mécanique

Les 10,3% restant se répartissent entre le Génie civil, l'Electricité, la Métallurgie, l'Aéronautique, les Installations Thermiques et les Techniques industrielles diverses.

— 22,8% (169) suivent des études de Droit, Sciences économiques ou politiques, Comptabilité, Gestion :

7,6%(56) suivent des études de Droit et de Sciences économiques ou politiques.

6,7% (50) suivent des études Comptables et financières.

8,5% (63) font des études de Gestion et de commerce.

— 17,1% (126) suivent des études de Sciences dites "exactes". Les effectifs sont assez dispersés dans les différentes spécialités (physique, mathématiques, statistiques, chimie). Il y a une concentration plus importante de jeunes qui poursuivent des études en chimie : 7,7% (57).

Un nombre non négligeable de jeunes suivent des études de programmation et d'informatique (63 soit 8,5% de l'ensemble des jeunes poursuivant des études).

— Seuls 3,8% font des études littéraires

Si l'on considère les formations que continuent les jeunes à l'époque de l'enquête, on s'aperçoit que la majorité suivant un enseignement dans une spécialité donnée est en fait originaire de cette même spécialité.

Ainsi, sur les 120 hommes qui suivent un enseignement d'Electronique, 100 sont issus des départements de Génie électrique (soit 83,3%).

Sur les 105 hommes faisant des études de Génie mécanique, 87 sont originaires du département Génie mécanique, soit 82,8% et sur les 57 hommes étudiant la Biochimie et la Chimie, 37 soit 64,9% sont originaires du département Chimie.

Il est intéressant d'analyser la façon dont les jeunes originaires de certains départements d'études se répartissent entre les diverses spécialités d'études supérieures après l'UT. Quatre départements d'études où les effectifs sont suffisants ont été retenus :

- Génie mécanique
- Chimie
- Administration des collectivités
- Génie électrique.

Pour le département Administration des collectivités :

— 69% de ceux qui poursuivent leur formation font des études de Droit, Sciences économiques, études comptables, Gestion. 27% suivent un enseignement de Lettres et 1,8% de Programmation.

Pour le département Chimie :

- 58,6% des hommes sur 91 (soit 56%) font des études de Chimie.
- 10,3% (soit 9,8%) font des études de Droit, Sciences économiques, Gestion, Commerce,

Pour le département Génie mécanique :

- 41,2% font des études de Mécanique,
- 7% des études de Sciences,
- 8% des études d'Economie, Droit, Gestion.

Pour le département Génie électrique :

- 45,6% font des études d'Electronique,
- 6,3% des études d'Informatique,
- 5% des études d'Economie,
- 0,5% des Sciences exactes.

Une remarque intéressante est à faire à propos des jeunes originaires du département Informatique où 75% de ceux qui étudient, font des études d'Informatique.

● **Les femmes**

Il n'y a que 107 femmes qui poursuivent des études supérieures. Les effectifs par poste seront donc très faibles.

Si on les répartit dans les mêmes regroupements de spécialités que les hommes, on constate que 27,0% des femmes (soit 29) ont suivi des études de Droit, Sciences économiques ou politiques, comptabilité, finances, gestion ou commerce.

Il n'y a que 3 femmes à continuer des études dans les spécialités Techniques et Industrielles. 20,8% (22) suivent des études de Sciences dites "exactes".

Les femmes entreprennent dans des proportions beaucoup plus importantes que les hommes des études de Lettres ou de Sciences humaines. En effet, 19,6% (21) suivent un enseignement littéraire (langue, histoire, géographie, sociologie, lettres). Il est intéressant de remarquer que les femmes sont moins dispersées entre toutes les spécialités que les hommes.

c) Les établissements fréquentés au moment de l'enquête.

TABLEAU N° 23
LES ETABLISSEMENTS FREQUENTES
AU MOMENT DE L'ENQUETE

ETABLISSEMENTS (1)	Hommes		Femmes		Hommes + Femmes	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
I.U.T. - préparation au B.T.S.	11	1,5	1	0,9	12	1,4
Universités (sans I.U.T.)	216	29,2	48	44,9	264	31,2
Centres form. professeurs	14	1,9	0	—	14	1,6
Ecoles d'Ingénieurs	137	18,5	2	1,9	139	16,4
CNAM - PST	174	23,5	15	14,0	189	22,3
Cours par correspondance	56	7,5	18	16,8	74	8,7
Centres entreprises	25	3,4	6	5,6	31	3,7
Autres écoles et instituts	76	10,3	12	11,2	88	10,4
Non-réponses	31	4,2	5	4,7	36	4,3
TOTAL	740	100,0	107	100,0	847	100,0

Si l'on considère les établissements fréquentés, il apparaît qu'une très grande partie des hommes poursuivent leurs études en Faculté (29,2%), au Conservatoire National des Arts et Métiers ou dans un Institut de promotion supérieure du travail (23,5%), et dans les écoles d'ingénieurs (18,5%).

Les femmes s'inscrivent surtout en Faculté (44,9%). A noter l'importance pour elles de l'enseignement par correspondance (16,8%, contre seulement 7,5% pour les jeunes gens).

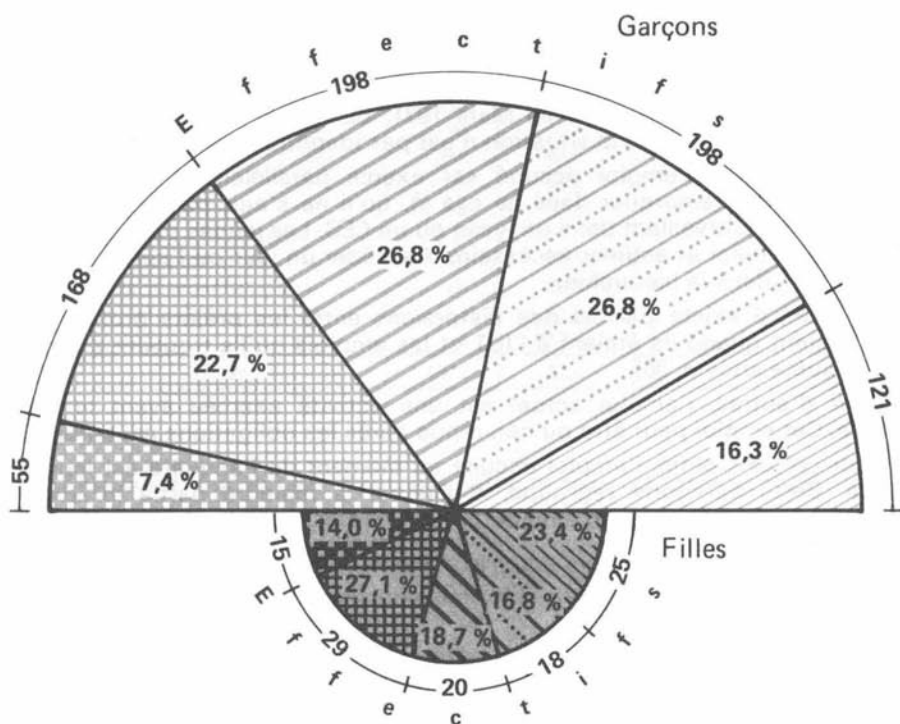
d) Le niveau des études poursuivies au moment de l'enquête (cf. tableau A14 p. 134).

Comparativement, la plus grande partie des hommes se répartit entre la 3^e et la 4^e année d'enseignement supérieur. Ils poursuivent en majorité des études dans des disciplines pour lesquelles ils peuvent faire valoir leurs deux années d'études en IUT.

Les jeunes filles qui ont indiqué le niveau atteint dans l'enseignement supérieur, l'année de l'enquête, sont peu nombreuses (85). Il faut donc se garder d'interprétations trop rapides. On peut tout de même constater qu'il y en a plus dans le premier cycle d'enseignement supérieur que dans le second. Cela tient sans doute au fait que les femmes entreprennent plus volontiers des études de lettres.

(1) BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers
PST : Institut de Promotion Supérieure du Travail.

LE NIVEAU DES ETUDES POURSUIVIES AU MOMENT DE L'ENQUETE



1e année enseignement supérieur



2e année enseignement supérieur



3e année enseignement supérieur



4e année enseignement supérieur



Autres et non réponses

III. — LES ACTIFS AU MOMENT DE L'ENQUETE

A — LES INDIVIDUS ET L'EMPLOI

1 — Le taux d'activité (1) au moment de l'enquête

Au moment de l'enquête, en Mars 1971, 62,4% de l'ensemble des jeunes occupent un emploi. Mais la situation n'est pas identique pour tous.

Pour certains, l'emploi occupé est exercé parallèlement à la poursuite d'études. Il faut remarquer dans ce cas là, qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un emploi de surveillant dans un lycée ou un CES. Les jeunes peuvent très bien occuper un emploi et estimer nécessaire d'accéder un jour ou l'autre à un poste "plus élevé" dans la hiérarchie.

En effet, il existe parfois des distorsions entre les projets professionnels qu'ils avaient quand ils étaient à l'IUT et les emplois qu'ils trouvent à la sortie. (Cf. l'enquête citée p. 36).

Pour d'autres, l'emploi actuel est une activité exercée avant le service militaire. Cet emploi peut être ou non repris après les obligations militaires.

Pour certains enfin, l'emploi occupé au moment de l'enquête est leur seule activité. Cette catégorie regroupe, d'ailleurs, la majeure partie (67,9%) des jeunes ayant déclaré avoir un emploi.

a) Les variations du taux d'activité selon la spécialité de formation

Ce taux d'activité n'est pas uniforme pour tous les départements d'études (voir tableau n° 24).

Si l'on excepte les spécialités à effectifs peu nombreux, on constate que c'est dans les départements Biologie appliquée et Informatique que les taux d'activité sont les plus élevés : respectivement 71,8% et 76,9%.

L'importance de ces taux d'activité s'explique sans doute de façon différente. En effet, les jeunes titulaires d'un DUT Informatique sont souvent originaires des facultés (30% ont fait un an d'enseignement supérieur en faculté et 3,4% ont obtenu l'examen de fin de première année de faculté). Ils sont donc moins nombreux à poursuivre des études. Par ailleurs, ils ont acquis une formation qui les destinait à entrer dans un secteur en plein développement, surtout au moment où ils sont arrivés sur le marché du travail. Il n'est pas certain que les jeunes qui sortent actuellement des départements Informatique trouvent aussi facilement des emplois qui leur conviennent.

Le taux élevé du département Biologie appliquée s'explique par la présence d'un nombre relativement plus important de femmes que d'hommes, car comme nous l'avons remarqué, les femmes sont moins nombreuses à poursuivre des études que les hommes.

Par contre, dans les départements Génie mécanique, Chimie, Génie électrique, les taux d'activité sont inférieurs au taux d'activité moyen de l'ensemble des départements.

(1) Pourcentage de la population exerçant un emploi

TABLEAU N° 24
LES TAUX D'ACTIVITE AU MOMENT DE L'ENQUETE
PAR DEPARTEMENT D'ETUDES

DEPARTEMENTS D'ETUDES	AYANT UN EMPLOI		TOTAL DU DEPARTEMENT
	Eff.	%	
Biologie appliquée.....	107	71,8	149
Chimie.....	196	60,7	323
Génie civil.....	47	55,3	85
Génie électrique.....	353	61,5	574
Informatique.....	90	76,9	117
Génie mécanique.....	368	58,1	633
Mesures physiques.....	25	65,8	38
Génie thermique.....	10	50,0	20
Administration des collectivités publiques et des entreprises.....	199	63,2	315
Techniques de commercialisation.....	20	80,0	25
Carrières de l'information.....	53	71,6	74
Carrières sociales.....	5	62,5	8
TOTAL.....	1473	62,4	2361

b) Les variations du taux d'activité selon le sexe (cf tableau n°25)

Si l'on compare le taux d'activité par spécialité de formation, on constate que les femmes sont plus actives que les hommes : 84,8% de femmes et seulement 58,6% d'hommes occupent un emploi au moment de l'enquête. Ce taux élevé d'activité chez les femmes est général pour tous les départements d'études.

Par ailleurs, dans l'enquête effectuée auprès des élèves sortis de l'enseignement professionnel long au niveau IV (niveau terminal des lycées techniques) nous avons constaté aussi que les jeunes filles actives étaient relativement plus nombreuses que les hommes.

L'accès plus rapide au marché de l'emploi des femmes s'explique bien entendu par le fait qu'elles n'effectuent pas de service militaire, mais il semble que leur comportement vis à vis de l'activité professionnelle soit différent de celui des hommes.

Dans l'enquête effectuée par le Centre d'Etudes Sociologiques (CNRS) auprès des étudiants présents dans les IUT en 1971 (1) les auteurs remarquent que "17,4% des hommes envisagent de travailler immédiatement après l'obtention du diplôme" alors que 59,6% des femmes veulent prendre un emploi dès leur sortie de l'IUT.

La composition hommes-femmes des spécialités, les possibilités quantitatives et qualitatives des débouchés offerts à la sortie des différents départements influent donc sur les taux d'activité des jeunes sortant des IUT.

(1) CES (CNRS) et OCDE, "Les étudiants des IUT". Op. cit. p. 36.

TABLEAU N° 25
LE TAUX D'ACTIVITE AU MOMENT DE L'ENQUETE
SUIVANT LE SEXE ET LE DEPARTEMENT D'ETUDES

DEPARTEMENTS D'ETUDES	HOMMES ACTIFS		FEMMES ACTIVES		POPULATION TOTALE	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff. H	Eff. F
Biologie appliquée	33	54,1	74	84,1	61	88
Chimie	122	51,7	74	84,0	236	87
Génie civil	44	53,6	3	100,0	82	3
Génie électrique	346	61,3	7	77,7	564	9
Informatique	70	72,9	20	95,2	96	21
Génie mécanique	366	58,1	2	100,0	630	2
Mesures physiques	22	64,7	3	75,0	34	4
Génie thermique	10	50,0	—	—	20	—
Administration des collectivités	142	55,9	57	93,4	254	61
Technique de commer cialisation	10	76,9	10	83,3	13	12
Carrières de l'information	14	70,0	39	72,2	20	54
Carrières sociales	2	50,0	3	75,0	4	4
TOTAL	1181	58,6	292	84,8	2014	345

2 — Emplois "stables" et emplois "d'attente" (cf. tableau n° 26)

Il nous a semblé important lors de l'exploitation de l'enquête de préciser la nature des emplois occupés par les jeunes au moment de leur entrée dans la vie active. En effet, les débuts professionnels ne s'effectuent pas pour tous dans les mêmes conditions : les uns occupent immédiatement un emploi à leur sortie de l'IUT ; les autres attendent d'être dégagés des obligations militaires avant de commencer à travailler ; d'autres enfin, exercent une activité professionnelle quelconque dans la mesure où elle leur permet de poursuivre des études qui restent l'objectif principal.

Pour la clarté de l'analyse, nous désignerons sous le terme "emplois stables", les activités professionnelles exercées sans poursuite d'études et pour les hommes, après le service militaire. Par "emplois d'attente", nous entendons les emplois exercés parallèlement à la poursuite d'études ou avant le service militaire.

Dans la suite de ce rapport concernant l'étude des emplois occupés par les jeunes sortis des IUT, nous nous sommes intéressés la plupart du temps aux seuls emplois "stables". En effet, dans la mesure où il est utile d'établir une liaison entre la formation reçue et l'emploi occupé, ce sont surtout les emplois dits "stables" qu'il convient de prendre en considération.

LE TAUX D'ACTIVITE AU MOMENT DE L'ENQUETE SUIVANT
LE SEXE ET LE DEPARTEMENT D'ETUDES

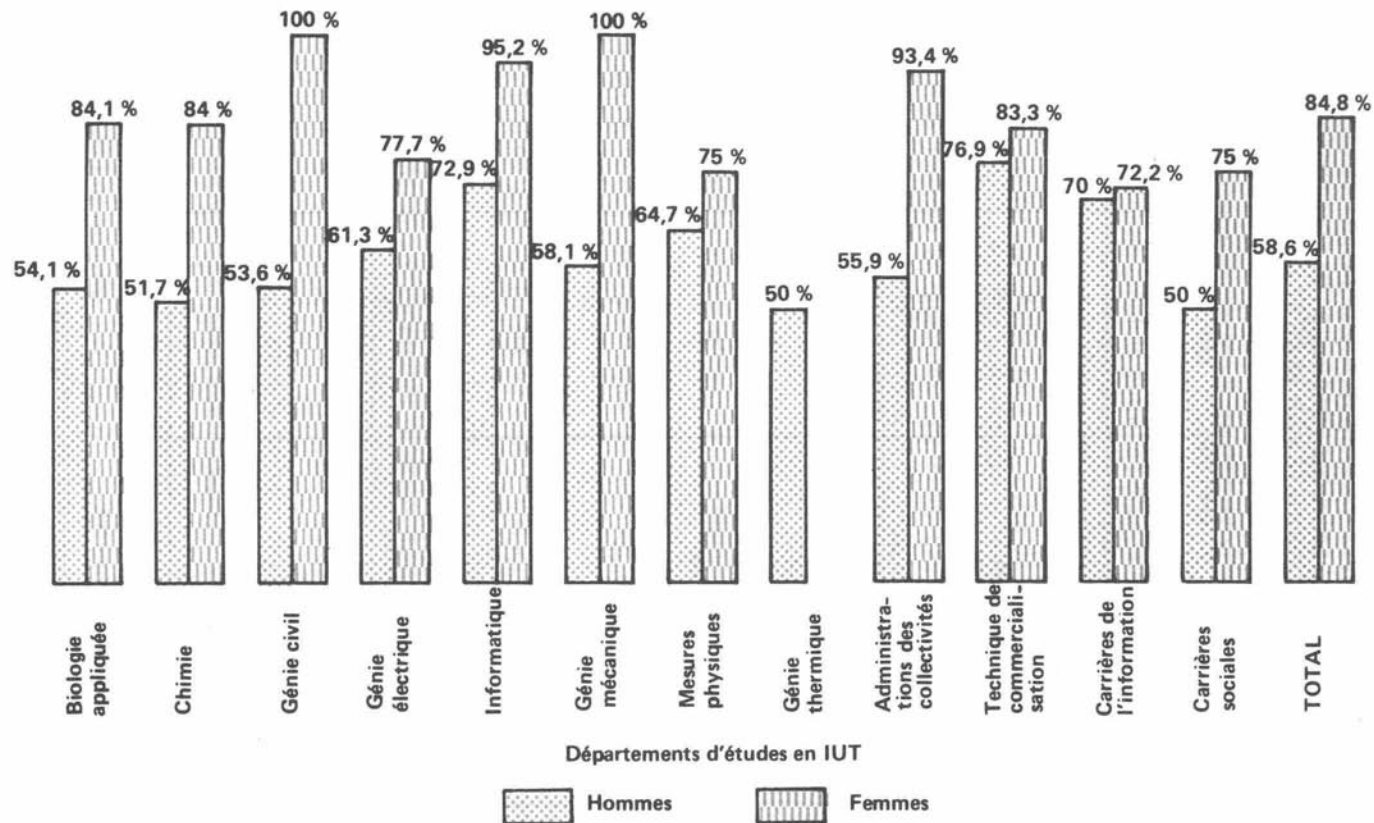


TABLEAU N° 26
LES EMPLOIS "STABLES" ET "D'ATTENTE"
AU MOMENT DE L'ENQUETE PAR SEXE ET PAR DEPARTEMENT D'ETUDES

SEXE	EMPLOIS		EMPLOIS "D'ATTENTE"	EMPLOIS "STABLES"
	DEPARTEMENTS D'ETUDES			
HOMMES	SECONDAIRE	Biologie appliquée	9	24
		Chimie	29	93
		Génie civil	8	36
		Génie électrique	126	220
		Génie mécanique	121	245
		Génie thermique	6	4
		Informatique	18	52
		Mesures physiques	12	10
	TOTAL SECONDAIRE		329	684
	TERTIAIRE	Admin. des collec.	59	83
Carrières de l'inf.		8	6	
Carrières sociales.		1	1	
Techn. commerc.		3	7	
TOTAL TERTIAIRE		71	97	
TOTAL HOMMES		400	781	
FEMMES	SECONDAIRE	Biologie appliquée	9	65
		Chimie	20	54
		Génie civil	0	3
		Génie électrique	2	5
		Génie mécanique	0	2
		Génie thermique	0	0
		Informatique	3	17
		Mesures physiques	0	3
	TOTAL SECONDAIRE		34	149
	TERTIAIRE	Admin. des collec.	20	37
Carrières de l'inf.		13	26	
Carrières sociales.		2	1	
Techn. commerc.		3	7	
TOTAL TERTIAIRE		38	71	
TOTAL FEMMES		72	220	
TOTAL H + F		472	1001	

* Non-Réponses : 11 Hommes

B — LES EMPLOYEURS DES ANCIENS ETUDIANTS DES IUT EXERCANT UN EMPLOI "STABLE"

1 — La répartition par grand secteur d'activité

a) Répartition générale

La répartition des différents emplois entre les grands secteurs d'activité est évidemment fonction des effectifs présents dans chaque département d'études. Elle est également différente selon les divers départements d'études en fonction de la plus ou moins grande spécialisation de la formation dispensée.

Il faut se souvenir qu'il s'agit du secteur d'activité de l'employeur. Ainsi, un étudiant possédant le D U T peut très bien occuper un emploi administratif chez un employeur du bâtiment ou de la chimie.

Le tableau n° 27 indique la répartition générale des effectifs des "actifs stables" par grand secteur d'activité.

Quelques secteurs ont recruté un nombre important de jeunes formés en IUT. :

- les industries automobile et mécanique en particulier en regroupent plus de 20%
- la construction électrique : 13,8%
- la chimie : 11,6%
- les établissements d'enseignement (y compris les laboratoires de faculté) : 7,2%.

Pour les autres secteurs, le recrutement a été plus faible, en particulier, les secteurs agriculture, eau, gaz, électricité, mines et carrières ont recruté extrêmement peu d'anciens élèves d'IUT.

b) Différences entre les hommes et les femmes

Mais cette situation globale recèle en réalité des différences importantes dans la situation respective des hommes et des femmes. D'une manière générale, les secteurs d'activité relevant du secondaire ont plus recruté d'hommes que de femmes, tandis que la tendance est inverse dans le tertiaire.

— 24,2% des hommes ayant un emploi "stable" travaillent dans le secteur des industries automobile et mécanique, seulement 6,4% des femmes y travaillent.

— 17% des hommes travaillent dans la construction électrique contre 1,8% des femmes.

— 10,1% des hommes travaillent dans le secteur de la chimie contre 16,8% des femmes.

Mais les effectifs absolus indiquent que ce secteur recrute deux fois plus d'hommes que de femmes.

A l'intérieur du secteur tertiaire, le fait remarquable est la quasi-absence d'hommes dans les établissements médicaux et sociaux (0,8%), alors que 20% des femmes y exercent une activité.

De même, 16,4% des femmes sont dans un établissement d'enseignement alors que seulement 4,5% des hommes sont dans le même cas. Les effectifs absolus sont cependant voisins (35 et 36).

TABLEAU N° 27
LES EMPLOYEURS DES ACTIFS "STABLES"
REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTEURS D'ACTIVITES DES EMPLOYEURS (1)	HOMMES		FEMMES		HOMMES + FEMMES	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Agriculture	3	0,4	—	—	3	0,3
Eau, gaz, électricité	4	0,5	3	1,4	7	0,7
Pétrole, carburant	23	3,0	2	0,9	25	2,5
Mines, carrières	2	0,2	—	—	2	0,2
Production métaux	39	5,0	4	1,8	43	4,3
Industries auto, mécanique	187	24,2	14	6,4	201	20,3
Construction électrique	133	17,2	4	1,8	137	13,8
Construction bâtiment	57	7,4	4	1,8	61	6,1
Autres industries	29	3,8	17	7,7	46	4,6
Chimie	78	10,1	37	16,8	115	11,6
Transports, transm. ORTF	40	5,2	3	1,4	43	4,3
Commerce, hôtellerie	29	3,8	7	3,2	36	3,6
Administration, enseignement, recherche, établissements médicaux et sociaux.						
Sécurité sociale, caisses de retraite, ASSEDIC...	3	0,4	1	0,4	4	0,4
Etablissements médicaux et sociaux (hôpitaux, ...)	6	0,8	44	20,0	50	5,1
Etablissements d'enseignement (y compris labo. de faculté)	35	4,5	36	16,4	71	7,2
Recherche scientifique	29	3,8	12	5,5	41	4,2
Administration - Coll. locales	9	1,2	7	3,2	16	1,6
Tribunaux juridiques, Logement - gestion biens,						
Entr. comptabilité, comptables ..	6	0,7	6	2,7	12	1,2
Publicité, tourisme						
Bureaux d'étude	21	2,7	4	1,8	25	2,5
Organismes professionnels	8	1,0	7	3,2	15	1,5
Banques, assurances	30	3,9	8	3,6	38	3,8
Autres activités	2	0,2	—	—	2	0,2
TOTAL	773	100,0	220	100,0	993	100,0

8 non réponses chez les hommes

(1) cf le code des Activités économiques (Annexe 2 p. 166).

c) L'influence de la spécialité de formation

La répartition des emplois selon le secteur d'activité de l'employeur en fonction du département d'études d'origine est très intéressante à analyser (cf. tableaux A18 et A19 pp. 140, 142).

Comme nous l'avons déjà indiqué ci-dessus, il existe une corrélation certaine entre les effectifs formés dans chaque département d'études et les effectifs d'actifs dans les différents secteurs d'activité économique. L'importance du recrutement par secteur d'activité d'anciens étudiants d'IUT d'une spécialité donnée est fonction de l'existence sur le marché du travail du nombre de diplômés ayant la même spécialité.

Ainsi, les départements d'études de Génie électrique et Génie mécanique, comportant respectivement 225 et 227 "actifs stables" sont très représentés dans les secteurs de la construction électrique pour le premier, et des industries automobile et mécanique pour le second (13,8% et 20,3% des actifs des deux sexes y travaillent). En revanche, provenant du département Génie thermique dont c'est la première promotion sortie, seuls 4 hommes occupent un emploi "stable" : cet effectif trop faible ne permet absolument pas d'analyser les emplois des DUT ayant cette spécialité. Il en est de même pour les départements d'études de Mesures physiques, Carrières sociales et Techniques de commercialisation, qui présentent le même caractère de nouveauté.

Un autre problème se présente au niveau de l'analyse par spécialité de formation : si les effectifs masculins sont en général suffisants pour que l'on puisse dégager valablement certains renseignements, les effectifs féminins sont, par contre, souvent si faibles qu'il est impossible d'en déduire la moindre information généralisable. Seules les spécialités de formation de Biologie appliquée, Chimie, Administration des collectivités et Carrières de l'Information seront prises en compte ici pour les femmes actives.

● Les formations du secteur secondaire (cf tableau A18, p. 140).

Pour l'ensemble des "actifs stables" ayant une formation de ce type, des différences importantes apparaissent entre les hommes et les femmes :

— 50,4% des femmes issues des départements relevant de ce secteur exercent une activité dans le secteur d'activité de l'Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux, alors que seulement 15,5% des hommes ayant ces mêmes formations sont employés dans ce secteur d'activité. L'examen par département d'études d'origine, indique qu'il s'agit essentiellement de femmes issues du département de Biologie appliquée.

— 24,9% des femmes travaillent dans le secteur de la Chimie ; elles sont originaires des départements d'études de Biologie appliquée et de Chimie. Mais pour les hommes 10,9% seulement de ceux issus des départements de formation du secteur secondaire travaillent dans le secteur de la chimie. L'essentiel d'entre eux provient du département Chimie.

● Biologie appliquée

Les employeurs des femmes formées dans ce département d'études et occupant des emplois "stables" relèvent :

- des établissements médicaux et sociaux (53,8%)
- de la chimie (16,9%)
- de la recherche scientifique (12,3%)
- de l'enseignement (10,8%)
- et de diverses autres activités économiques (6,2%)

Cette spécialité est donc très concentrée dans quelques secteurs d'activité. La lecture détaillée des réponses dans les questionnaires nous informe que pour l'essentiel ces femmes sont employées dans les laboratoires d'analyse des hôpitaux, des centres hospitaliers en bactériologie, hématologie, etc... Celles qui travaillent dans les établissements d'enseignement exercent leur activité essentiellement au sein des laboratoires de faculté.

Les hommes de ce département, en revanche, choisissent dans une plus grande proportion leur travail dans le secteur de la Chimie (41,7%), la moitié exerçant une activité dans le secteur Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux. Le détail de ce secteur nous indique qu'ils se répartissent à peu près à égalité entre les établissements médicaux et sociaux, les établissements d'enseignement, la recherche scientifique et l'administration.

● Chimie

Presque la moitié des femmes actives issues de ce département (46,2%) travaillent dans le secteur Chimie ; il en est de même pour les hommes (47,3%)

33,3% des femmes ayant suivi cette formation travaillent dans le secteur Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux, elles se répartissent ainsi :

Etablissements médicaux et sociaux	6	[33,3%]
Etablissements d'enseignement (y compris laboratoires de faculté)	10	[55,6%]
Recherche scientifique	2	[11,1%]
<hr/>		
Total	18	[100,0%]

Ce sont donc les établissements d'enseignement (laboratoires de faculté essentiellement) qui ont proportionnellement le plus recruté de femmes chimistes, après le secteur Chimie, où une bonne partie d'entre elles ont un emploi dans les grands laboratoires pharmaceutiques.

Les hommes se répartissent pour l'autre moitié dans de nombreux secteurs d'activité.

● L'Informatique

En raison de son caractère particulier, et bien que classée au sein des formations relevant du secteur secondaire, cette spécialité nécessite une attention particulière. L'informatique étant présente dans la plupart des secteurs d'activité, les actifs hommes et femmes, sont répartis sur l'ensemble des secteurs de l'économie. Les hommes sont cependant particulièrement nombreux dans le secteur Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux (39,2% des actifs ayant cette formation). Le détail de ce secteur nous montre qu'une forte proportion d'entre eux travaillent dans les organismes d'études et d'applications mathématiques (12 sur 20), le reste étant dispersé dans les différentes rubriques de ce secteur. (cf tableau A20, p. 144).

● Le Génie civil

Le secteur de la construction et du bâtiment absorbe 82,9% des étudiants issus de cette spécialité, presque exclusivement masculine.

● Les formations du secteur tertiaire (cf tableau A19, p. 142).

Pour les formations de ce type, seul le département d'études Administration des collectivités comporte des effectifs suffisants des deux sexes. L'analyse se limitera donc à cette formation. On y ajoutera les femmes actives ayant reçu une formation en Carrières de l'Informatique.

● Administration des collectivités

54,1% des actives "stables" ayant cette formation, exercent une activité dans le secteur Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux. Le reste des femmes de ce département d'études se répartit dans divers secteurs.

En ce qui concerne les hommes 11% seulement travaillent dans le secteur de l'Administration, enseignement, recherche, 23,5% travaillent dans les Banques et assurances et 21% dans le secteur Commerce et hôtellerie. Les autres actifs se répartissent dans les autres secteurs de l'économie.

● Carrières de l'Informatique

17 sur 26 (soit 65,4%) des femmes actives "stables" ayant cette formation travaillent dans le secteur Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux, recherche (dont plus de la moitié dans l'Administration et dans les établissements d'enseignement (10 sur 17).

d) L'influence régionale et les migrations

Etant donné les effectifs réduits, nous nous limiterons à quelques départements d'études : Chimie, Génie électrique, Génie mécanique, Informatique et Administration des collectivités pour les hommes ; Chimie et Administration des collectivités pour les femmes.

● Chimie

— Les hommes

En moyenne 45 à 50% des actifs hommes issus du département d'études Chimie exercent une activité dans le secteur d'activité correspondant dans la plupart des régions.

TABLEAU N° 28
**COMPARAISON PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE (Z.E.A.T.) DU NOMBRE D'ETUDIANTS ISSUS
 DES DEPARTEMENTS CHIMIE ET DU NOMBRE D'EMPLOIS "STABLES"
 DANS LES INDUSTRIES CHIMIQUES (HOMMES)**

Z.E.A.T.	Hommes issus des départements Chimie	Hommes issus des départements Chimie ayant emploi "stable"		Hommes issus des départements Chimie ayant emploi stable dans le secteur Chimie
	Eff.	Eff.	%	Eff.
Bassin parisien	98	23	24,7	11
Région parisienne	—	22	23,7	11
Est	23	12	12,9	6
Centre Est	59	20	21,5	9
Méditerranée	—	3	3,2	2
Sud-Ouest	—	2	2,1	1
Ouest	56	6	6,5	1
Etranger	—	5	5,4	3
TOTAL	236	93	100,0	44

La zone Nord n'a pas formé de chimiste en IUT en 1969 et n'a pas attiré de jeunes formés dans cette spécialité.

En revanche, la Région Parisienne qui n'a pas assuré cette formation, emploie 23,7% des chimistes hommes actifs, dont la moitié dans le secteur d'activité de la Chimie. Un phénomène important d'attraction est donc exercé par la Région Parisienne.

Si l'on examine de plus près les tableaux concernant la migration géographique des actifs (cf tableau A22, p. 146), chimistes de formation, on s'aperçoit que la Région Parisienne a recruté 40% des actifs chimistes formés dans l'Ouest, tandis que 20% y restaient, 20% également sont allés travailler dans le Bassin Parisien. La situation de l'Ouest est donc très mauvaise dans le secteur de la Chimie : 56 hommes y ont été formés en Chimie dans les trois IUT de la zone, 25 sont actifs au moment de l'enquête, dont 5 seulement dans l'Ouest (le sixième chimiste est originaire du Bassin Parisien) et un seul exerce une activité dans le secteur de la Chimie.

Les autres secteurs d'activité ayant recruté des chimistes de formation sont principalement : l'enseignement, la recherche, l'administration et les établissements médicaux et sociaux d'une part, le secteur pétrolier et des carburants d'autre part (sauf pour la Région Parisienne).

Deux remarques peuvent cependant être formulées :

— les chimistes actifs travaillant dans le Bassin Parisien exercent une activité pour 21,8% dans le secteur appelé "autres industries" (1) - secteur pratiquement ou entièrement inexistant pour les autres zones - alors que le pourcentage de ceux qui travaillent dans le secteur Administration, enseignement etc... est plus faible que celui des autres régions (4,3%).

(1) Le secteur "autres industries" figure dans la nomenclature donnée en annexe p. 166. Elle a été établie à partir de la nomenclature des activités économiques de l'INSEE (voir tableau de correspondance dans cette annexe).

— 18,2% des chimistes employés dans la Région Parisienne sont dans le secteur de la production des métaux (secteur pratiquement inexistant dans les autres régions), tandis qu'aucun n'est employé dans le secteur pétrolier.

— Les femmes

TABLEAU N° 29

COMPARAISON PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Z.E.A.T.) DU NOMBRE D'ETUDIANTS ISSUS DES DEPARTEMENTS CHIMIE ET DU NOMBRE D'EMPLOIS "STABLES" DANS LES INDUSTRIES CHIMIQUES (FEMMES)

Z.E.A.T.	Femmes issues des départements Chimie	Femmes issues des départements Chimie ayant un emploi "stable"		Femmes issues des départements Chimie ayant emploi stable dans secteur chimie
	Eff.	Eff.	%	Eff.
Région parisienne	—	9	16,7	4
Bassin parisien	33	19	35,2	11
Nord	—	1	1,8	—
Est	9	5	9,3	1
Centre-Est	14	8	14,8	5
Sud-Ouest	—	2	3,7	2
Ouest	29	6	11,1	—
Etranger	—	4	7,4	2
TOTAL	85	54	100,0	25

La répartition des femmes "actives stables" par région fait apparaître de faibles effectifs ; en dépit de cette difficulté un certain nombre de remarques peuvent être faites :

— Le Bassin Parisien a recruté un nombre important de femmes ayant cette formation et 58% d'entre elles travaillent dans le secteur Chimie (cf. tableau A23 p. 148).

La Région Parisienne a attiré 16,7% de l'ensemble des actives chimistes, bien qu'aucune n'ait été formée dans cette région.

Dans l'ensemble, on observe la même tendance que pour les hommes de cette formation : dans toutes les régions, ce sont les secteurs de la Chimie, de l'Administration, de l'Enseignement qui ont recruté le plus de femmes chimistes .

— La région Ouest, comme pour les hommes, a formé un nombre important de femmes chimistes, mais en a employé un très petit nombre : 29 femmes ont été formées en Chimie dans la région, 20 sont actives au moment de l'enquête, 6 seulement travaillent dans la région, mais aucune dans le secteur Chimie.

● Génie électrique

Etant donné les effectifs réduits "d'actives stables" ayant cette formation, on ne s'intéressera qu'au cas des hommes exerçant un emploi "stable".

TABLEAU N° 30
COMPARAISON PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
(Z.E.A.T.) DU NOMBRE D'ETUDIANTS ISSUS DES DEPARTEMENTS
GENIE ELECTRIQUE ET DU NOMBRE D'EMPLOIS "STABLES"
DANS LES CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES (HOMMES)

Z.E.A.T.	Hommes issus des départements Génie électrique	Hommes issus des départ. Génie électrique ayant emploi "stable"		Hommes issus des départ. Génie élect. ayant emploi "stable" dans le secteur constructions électriques
	Eff.	Eff.	%	Eff.
Région parisienne	123	87	40,1	47
Bassin parisien	23	18	8,3	8
Nord	34	8	3,7	3
Est	—	8	3,7	3
Centre Est	122	29	13,4	11
Méditerranée	—	3	1,4	—
Sud-Ouest	54	20	9,2	3
Ouest	209	35	16,1	18
Etranger	—	9	4,1	1
TOTAL	565	217	100,0	94

La Région Parisienne qui a formé un nombre important "d'actifs stables" ayant cette spécialité, emploie 40,1% des hommes actifs possédant cette formation, dont plus de la moitié dans le secteur de la construction électrique.

La zone Centre-Est, qui en a formé également un nombre important, n'emploie en revanche que 13,4% des actifs, dont moins de la moitié dans le secteur de la construction électrique (11 sur 29 actifs). La région Ouest qui a formé le plus de spécialistes de Génie électrique (209 sur 564 formés) n'emploie que 16,1% des actifs ayant cette formation, dont la moitié dans le secteur de la construction électrique (18 sur 35 actifs).

L'examen plus détaillé des migrations des actifs nous indique cependant que c'est la région Ouest qui a le moins employé d'actifs originaires de ses IUT : 32 actifs sur 82 actifs formés dans la région sont employés dans l'Ouest, soit un pourcentage de 39%. Ce chiffre varie de 79,5% (Région Parisienne) à 56% (Sud-Ouest) pour les autres régions.

Les étudiants formés dans les I.U.T. de l'Ouest ont donc été contraints d'émigrer plus souvent que ceux des autres régions, pour exercer une activité professionnelle, ce qui semblerait prouver la faiblesse des débouchés existants dans la région pour des diplômés de cette spécialité.

● Génie mécanique

Au moment de l'enquête, deux femmes seulement ayant reçu cette formation occupaient un emploi stable. L'analyse ne porte donc que sur les hommes.

TABLEAU N° 31

COMPARAISON PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Z.E.A.T.) DU NOMBRE D'ETUDIANTS ISSUS DES DEPARTEMENTS GENIE MECANIQUE ET DU NOMBRE D'EMPLOIS "STABLES" DANS LA MECANIQUE ET LES INDUSTRIES AUTOMOBILES (HOMMES)

Z.E.A.T.	Hommes issus des départements Génie mécanique	Hommes issus départ. Génie mécanique ayant emploi stable		Hommes issus départements Génie mécanique ayant emploi stable dans secteur mécanique-auto
	Eff.	Eff.	%	Eff.
Région parisienne	39	38	15,6	22
Bassin parisien	75	31	12,7	18
Nord	28	4	1,6	2
Est	123	40	16,4	27
Centre-Est	181	80	32,8	47
Méditerranée	—	7	2,9	2
Sud-Ouest	107	12	4,9	8
Ouest	78	28	11,5	14
Etranger	—	4	1,6	1
TOTAL	631	244	100,0	141

La région Centre-Est qui a formé le plus d'étudiants dans cette spécialité en emploie également le plus : 32,8% des "actifs stables" sortis de ce département d'études y travaillent, dont plus de la moitié dans le secteur de la construction mécanique et automobile. Un examen plus détaillé nous indique que 86,6% des actifs originaires d'un IUT de la région formant à cette spécialité exercent un emploi dans la région (71 sur 820).

En revanche, la région Sud-Ouest, qui a assuré la formation d'un nombre assez important d'étudiants dans cette spécialité, n'emploie que 4,9% des "actifs stables" sur 40 originaires d'un IUT de la région, 10 seulement (soit 25%) exercent une activité dans la région (les deux autres actifs dans la région proviennent d'un IUT de la Région Parisienne). Sur les 30 autres originaires de la région, 27,5% sont allés dans la Région Parisienne, 15% dans la région Centre-Est. Les étudiants de Génie mécanique originaires du Sud-Ouest semblent donc avoir eu des difficultés à trouver un emploi sur place.

Comme pour l'ensemble des spécialités, la Région Parisienne a attiré un bon nombre d'anciens étudiants. Cette dernière région mérite d'ailleurs une remarque, sur 39 étudiants formés dans un IUT de la région, 13 sont actifs au moment de l'enquête, dont 10 dans la région même (76,9%). La Région Parisienne a attiré 28 étudiants du Génie mécanique formés dans d'autres régions, ce qui semblerait indiquer l'existence de bonnes possibilités d'emploi pour les DUT de cette spécialité, et plus de la moitié des actifs de la région exercent leur activité dans le secteur de la construction mécanique et de l'automobile (58%).

● Informatique

On se limitera aux emplois "stables" tenus par les hommes, car les effectifs féminins correspondants sont trop faibles.

TABLEAU N° 32

COMPARAISON PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
(Z.E.A.T.) DU NOMBRE D'ETUDIANTS ISSUS DES DEPARTEMENTS
INFORMATIQUE ET DU NOMBRE D'EMPLOIS "STABLES" (HOMMES)

Z.E.A.T.	Hommes issus des départements Informatique	Hommes issus des départements Informatique ayant "emploi stable"	
	Eff.	Eff.	%
Région parisienne	16	28	55,3
Bassin parisien	—	1	1,9
Est	18	7	13,7
Centre-Est	—	2	3,8
Méditerranée	41	11	21,5
Sud-Ouest	21	2	3,8
TOTAL	96	51	100,0

Quatre régions seulement ont assuré cette formation. La zone Méditerranée en a formé à elle seule presque la moitié (41 sur 96). Parmi ceux-ci 22 exercent un emploi "stable" dont la moitié dans la région même, 36,4% ayant été attirés par la Région Parisienne.

Le Sud-Ouest, qui en a formé un peu moins du quart, en emploie en revanche un nombre extrêmement faible: deux seulement, les neuf autres actifs originaires de la région sont allés travailler dans la Région Parisienne.

La Région Parisienne semble donc être la seule région présentant des débouchés suffisants pour les DUT informatique. Elle en a formé le 1/6, mais elle emploie plus de la moitié des actifs "stables" ayant cette formation (55,3%).

Une caractéristique de cette région mérite une attention particulière: si les emplois occupés par les informaticiens issus des IUT sont dispersés dans l'ensemble des différents secteurs dans toutes les régions autres que Paris, en revanche, la Région Parisienne présente une concentration des actifs "stables" dans le secteur Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux (57,1% des actifs de la région). L'examen détaillé de ce secteur (cf. tableau A20, p. 144) nous indique qu'ils se trouvent regroupés principalement dans les organismes d'études et d'applications mathématiques (12 sur 20).

● Administration des Collectivités publiques et des entreprises

— Les hommes

D'une manière générale et pour l'ensemble des régions, deux secteurs ont principalement recruté des étudiants ayant cette formation: il s'agit des secteurs Commerce, et Banques et assurances.

Une légère différence apparaît pour la région Ouest où le secteur Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux a davantage recruté que le secteur du Commerce (20% contre 8% des actifs "stables" de la région); le détail nous indique qu'une grande proportion des actifs de ce secteur se trouve dans les entreprises de comptabilité.

TABLEAU N° 33

COMPARAISON PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Z.E.A.T.) DU NOMBRE D'ETUDIANTS ISSUS DES DEPARTEMENTS ADMINISTRATION ET DU NOMBRE D'EMPLOIS "STABLES" (HOMMES)

Z.E.A.T.	Hommes issus des départements Administration des collectivités	Hommes issus départ. Admin. ayant emploi "stable"	
	Eff.	Eff.	%
Région parisienne	—	7	8,8
Bassin parisien	59	15	18,7
Nord	—	1	1,3
Est	22	9	11,2
Centre-Est	33	12	15,0
Méditerranée	24	7	8,8
Sud-Ouest	—	2	2,5
Ouest	116	24	30,0
Etranger	—	3	3,7
TOTAL	254	80	100,0

C'est la zone Ouest qui a le plus formé d'étudiants dans cette spécialité (116 sur 254) et elle emploie 30% des jeunes de cette spécialité ayant un emploi "stable". Si l'on se réfère au tableau sur les migrations des étudiants ayant un emploi stable (cf. tableaux A22 et A23, pp. 146 et 148), on s'aperçoit que 42 actifs issus de cette spécialité sont originaires de l'Ouest et que 24 seulement (57,2%) exercent leur emploi dans l'Ouest. La Région Parisienne et le Bassin Parisien ont attiré chacun 14,2% des hommes formés dans l'Ouest dans cette spécialité.

TABLEAU N° 34
 COMPARAISON PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
 (Z.E.A.T.) DU NOMBRE D'ETUDIANTS ISSUS DES DEPARTEMENTS
 ADMINISTRATION ET DU NOMBRE D'EMPLOIS "STABLES" (FEMMES)

Z.E.A.T.	Femmes issues des départements Administration des collectivités	Femmes issues départ. Admin. des Collect. ayant emploi "stable"	
	Eff.	Eff.	%
Région parisienne	—	10	27,0
Bassin parisien	22	7	18,9
Est	2	3	8,1
Centre-Est	2	2	5,4
Méditerranée	7	3	8,1
Ouest	28	11	29,8
Etranger	—	1	2,7
TOTAL	61	37	100,0

La région Ouest est celle qui emploie le plus de femmes actives issues de ce département d'études (29,8% des actives). Elle en a formé le plus et sur 17 actives originaires de la région, 64,7% travaillent dans l'Ouest, les autres sont allées dans la Région Parisienne et dans le Bassin Parisien. Ces actives sont essentiellement employées dans le secteur Administration, enseignement, établissements médicaux et sociaux... (81,8% des actives de la région) ; le détail nous indique qu'elles sont en grande partie dans les établissements d'enseignement. Ce secteur est d'ailleurs pour l'ensemble des régions le secteur d'activité qui a le plus recruté de femmes ayant cette formation.

La seconde région employant le plus de femmes est la Région Parisienne : cette formation n'étant pas assurée dans la région, elles proviennent pour 41,7% du Bassin Parisien, pour 20% de la zone Méditerranée et 23,5% de l'Ouest.

Le Bassin parisien, en seconde position pour les effectifs formés, n'emploie que 41,6% des actives "stables" originaires de cette zone. Une forte migration s'est donc faite vers la Région Parisienne où elles sont employées principalement dans les établissements d'enseignement ou dans les banques et assurances.

2 — L'importance des établissements

Lors de l'enquête menée par le Service Central des Statistiques et de la Conjoncture du Ministère de l'Éducation Nationale (1), sur les deux premières promotions sorties des IUT, des résultats trop partiels et portant sur des effectifs encore réduits n'avaient pas permis de tirer des conclusions très généralisables. Il était apparu cependant que c'étaient les grandes entreprises qui semblaient avoir recruté le plus d'étudiants des départements d'études Génie mécanique et Génie électrique (plus de 60% des actifs ayant ces formations travaillant dans des établissements de plus de 1000 salariés).

La situation était différente en Biologie et en Chimie : les établissements de taille moyenne (100 à 500 salariés) avaient recruté le plus de DUT dans ces spécialités (45% des actifs).

Dans la présente enquête, l'exploitation par département d'études n'a pas été reprise systématiquement. En revanche, la distinction hommes-femmes fournit des renseignements généraux intéressants.

TABLEAU N° 35
LA REPARTITION DES EMPLOIS "STABLES"
SUIVANT LA TAILLE DES ETABLISSEMENTS

TAILLE D'ETABLISSEMENTS	HOMMES		FEMMES		HOMMES + FEMMES	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1 - 19 Salariés	55	7,8	42	23,1	97	10,9
20 - 49 Salariés	54	7,6	18	10,0	72	8,1
50 - 99 Salariés	41	5,8	14	7,6	55	6,2
100 - 199 Salariés	75	10,6	18	10,0	93	10,5
200 - 499 Salariés	122	17,3	27	14,8	149	16,8
500 - 999 Salariés	77	10,9	23	12,6	100	11,2
1000 - 5000 Salariés	187	26,4	23	12,6	210	23,6
+ de 5000 Salariés	96	13,6	17	9,3	113	12,7
TOTAL	707	100,0	182	100,0	889	100,0

Enseignants et non-réponses : 74 Hommes + 38 Femmes

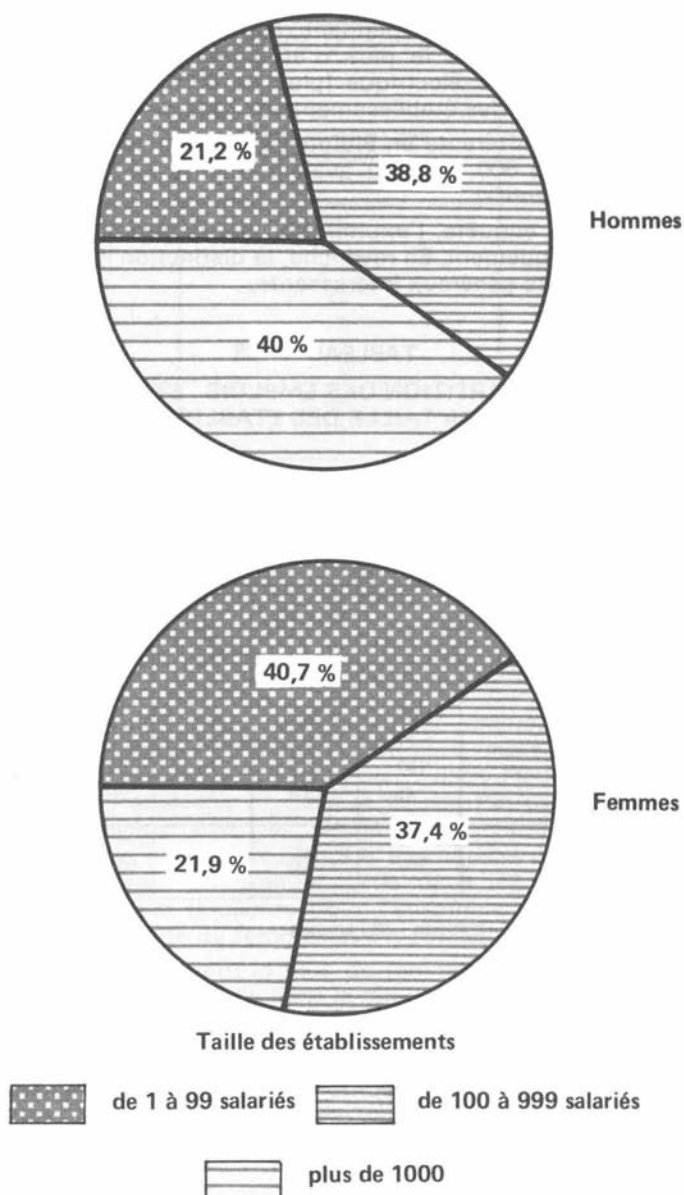
(1) Op. cit. p. 25.

Des établissements de plus de 1000 salariés emploient 36,3% de l'ensemble des actifs "stables" (2). Les établissements de moyenne importance (100 à 500 salariés) ont recruté 27,3% de ces actifs et les petits établissements de moins de 100 salariés 25,2%.

(2) Les enseignants ont été exclus de cette question

Les petites entreprises semblent donc être celles qui ont recruté le moins. Une différence apparaît cependant entre les hommes et les femmes : au niveau des petits établissements, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes ; à l'inverse, elles sont moins nombreuses dans les grands établissements.

Le regroupement ci-dessous fait apparaître nettement le phénomène :



La distribution de la répartition est donc presque exactement inverse entre les hommes et les femmes.

Etant donné l'existence de spécialités presque exclusivement masculines comme le Génie mécanique et le Génie électrique et l'importance des effectifs de ces deux départements d'études, il semblerait donc que les grandes entreprises aient beaucoup plus recruté de jeunes ayant ces formations, que les petites. Ceci confirmerait la tendance déjà mise en évidence dans l'enquête relative aux deux premières promotions.

Les spécialités qui comptent à la fois des hommes et des femmes semblent avoir été appréciées par les établissements moyens. Les femmes plus nombreuses en Biologie appliquée et en Chimie ont été recrutées par des établissements de petite taille ; ceci est à rapprocher du secteur d'activité : on a vu que les femmes possédant ces formations exercent leur activité en grande partie dans les laboratoires d'analyse et de recherche regroupant donc un nombre restreint de personnes.

3 — La localisation géographique des établissements et les migrations des jeunes ayant un emploi "stable".

Les migrations par département d'études d'origine en fonction des secteurs d'activité des employeurs ont déjà été analysées dans le premier paragraphe de ce chapitre. Nous examinerons donc ici seulement la répartition globale des actifs et les migrations dans leur ensemble.

a) La localisation géographique de l'emploi

— La Région Parisienne est la région qui emploie le plus d'anciens étudiants des IUT, presque le quart du total des actifs "stables" s'y trouve employé au moment de l'enquête (24,0%).

— Le Centre-Est emploie 19,0% des actifs.

Trois zones viennent ensuite :

le Bassin Parisien	: 13,8% des actifs,
l'Est	: 12,6% des actifs,
l'Ouest	: 11,9% des actifs.

— Enfin, le Nord, (3,1%), la Méditerranée (3,7%) et le Sud-Ouest (7,9%) ont peu recruté de jeunes sortis des IUT.

Les effectifs employés dans chaque zone sont à rapprocher du nombre d'IUT de la région. Exception faite de la Région Parisienne, ce sont les régions comptant le plus d'IUT qui emploient le plus de jeunes ayant reçu cette formation.

— Les zones comportant 5 IUT regroupent entre 10 et 20% des actifs "stables" (Bassin Parisien, Est, Ouest, Centre-Est).

— Les zones comptant entre 1 et 3 IUT en regroupent moins de 10% (Méditerranée, Sud-Ouest et Nord).

— Enfin, la Région Parisienne avec 3 IUT seulement a attiré de nombreux jeunes, puisqu'elle en emploie près du quart.

Il est donc intéressant d'examiner les courants migratoires entre la région de l'IUT d'origine et la région de l'emploi.

b) Les migrations des actifs exerçant un emploi "stable" au moment de l'enquête

REPARTITION DES EFFECTIFS TOTAUX DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI "STABLE" PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Z.E.A.T.) (HOMMES + FEMMES)

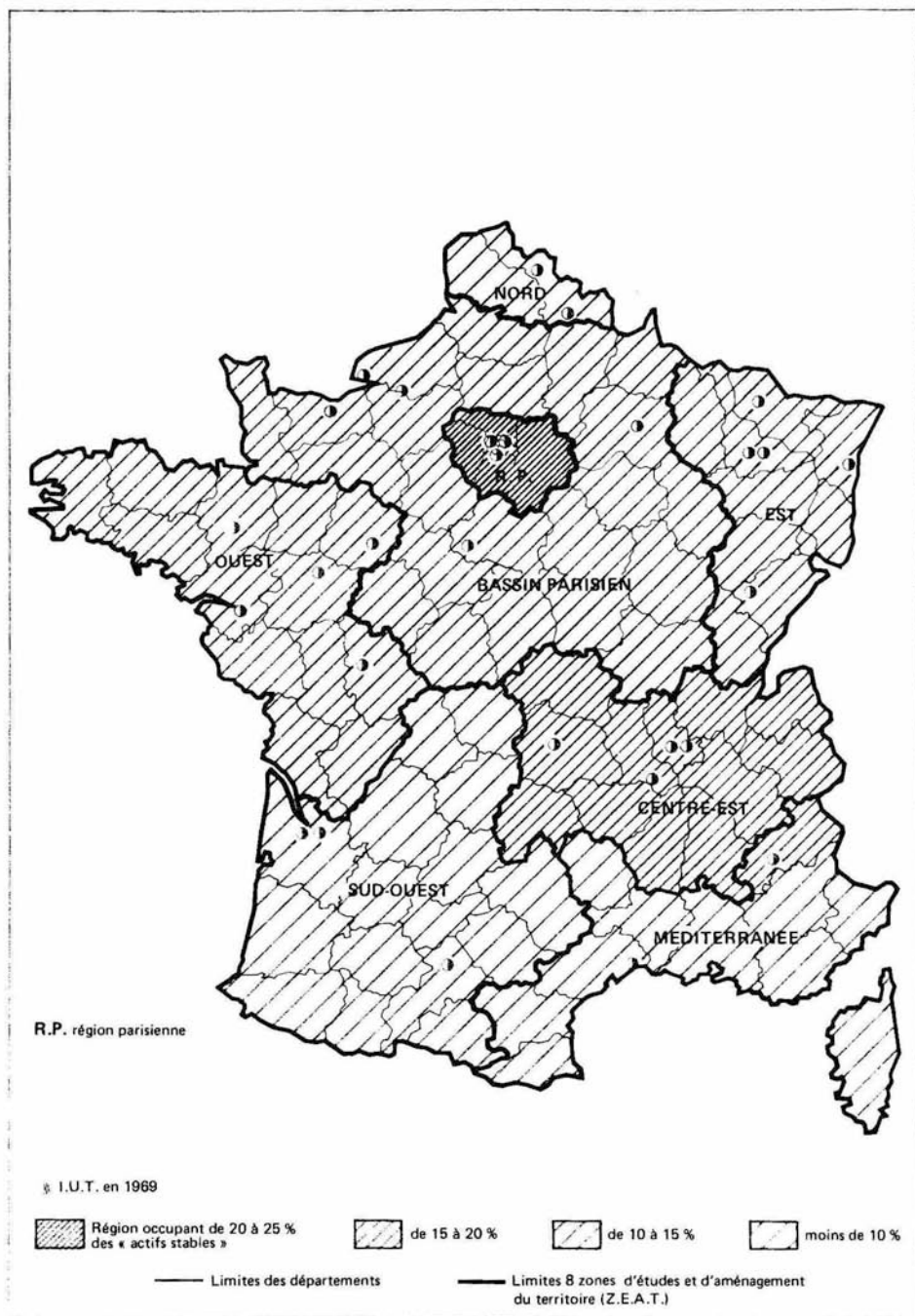
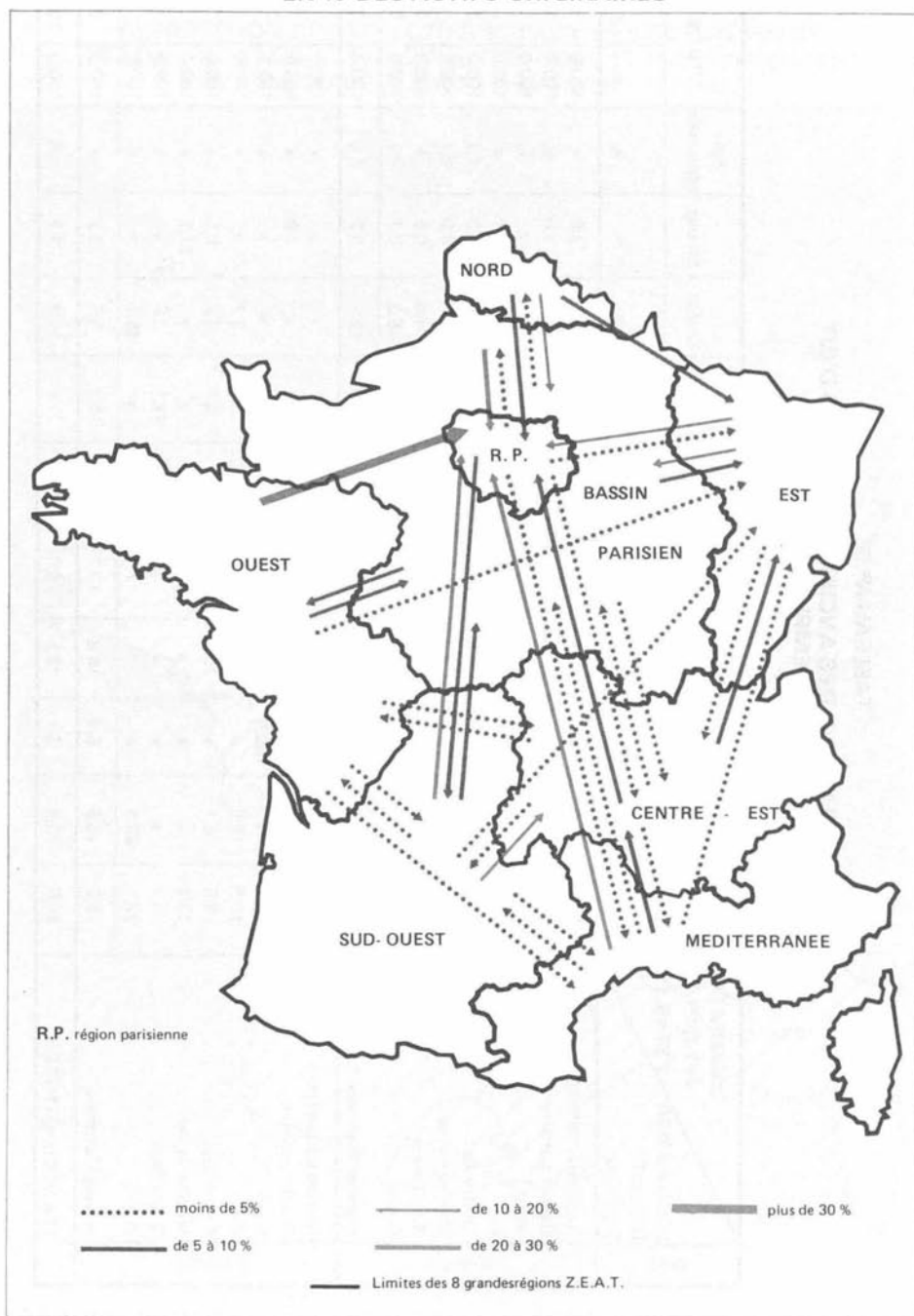


TABLEAU N° 36
 LES MIGRATIONS DES ANCIENS ETUDIANTS D'IUT
 AYANT UN EMPLOI "STABLE"

SEXE	LOCALISATION DES I.U.T. D'ORIGINE	LOCALISATION DES EMPLOIS "STABLES"										TOTAL	
		Région parisien.	Bassin parisien	Nord	Est	Centre- Est	Méditer- ranée	Sud- Ouest	Ouest	Etrang.	Non réponses	%	Eff.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	Eff.
HOMMES	Région parisienne	81,5	1,6	»	4,6	1,6	1,6	6,1	»	3,0	»	100,0	65
	Bassin parisien	26,8	53,6	2,7	6,2	1,8	»	»	5,3	3,6	»	100,0	112
	Nord	5,3	15,7	73,7	5,3	»	»	»	»	»	»	100,0	19
	Est	11,0	11,0	»	71,2	2,7	»	»	»	4,1	»	100,0	73
	Centre-Est	6,9	4,8	»	8,5	69,1	3,7	0,5	1,1	4,3	1,1	100,0	188
	Méditerranée	24,3	3,0	»	3,0	6,1	51,5	3,0	»	3,0	6,1	100,0	33
	Sud-Ouest	28,1	4,9	»	2,9	10,7	4,9	42,7	4,9	0,9	»	100,0	103
	Ouest	31,4	9,0	»	3,2	1,6	1,1	3,2	45,2	3,2	2,1	100,0	188
	France (Hommes)	25,7	13,3	2,2	11,4	19,3	4,1	7,2	12,6	3,2	1,0	100,0	781
FEMMES	Région parisienne	[100,0]	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100,0	3
	Bassin parisien	35,3	53,0	2,9	5,9	»	»	»	»	2,9	»	100,0	34
	Nord	»	»	100,0	»	»	»	»	»	»	»	100,0	13
	Est	10,8	10,8	»	70,3	2,7	»	2,7	2,7	»	»	100,0	37
	Centre-Est	8,5	5,1	»	15,2	55,9	»	5,1	1,7	8,5	»	100,0	59
	Méditerranée	33,4	»	»	»	11,1	44,4	»	»	11,1	»	100,0	9
	Sud-Ouest	15,4	»	»	»	3,9	3,8	73,1	3,8	»	»	100,0	26
	Ouest	23,1	23,1	»	»	7,7	»	»	46,1	»	»	100,0	39
	France (Femmes)	18,2	15,5	6,4	16,8	17,7	2,3	10,4	9,5	3,2	»	100,0	220
	FRANCE (ENSEMBLE)	24,0	13,8	3,1	12,6	19,0	3,7	7,9	11,9	3,2	0,8	100,0	1001

LES MIGRATIONS DES "ACTIFS STABLES" (HOMMES)
EN % DES ACTIFS ORIGINAIRES



L'examen des migrations fait apparaître précisément que d'une façon générale les femmes migrent légèrement moins que les hommes :

— sur 773 hommes, 455 exercent un emploi dans la même zone que celle de leur IUT d'origine, soit presque 59 % d'entre eux ;

— sur 220 actives, 134 exercent un emploi dans la même zone que celle de leur IUT d'origine, soit presque 61 % d'entre elles.

Le taux de migration régional (1) est donc de plus de 41 % pour les hommes et de plus de 39% pour les femmes : c'est-à-dire que sur 100 actifs, 41 vont travailler dans une autre région que celle de leur IUT d'origine, et sur 100 actives 39 sont dans le même cas.

TABLEAU N° 37
LES TAUX DE MIGRATION DES ACTIFS "STABLES" PAR SEXE

Z.E.A.T.	Ni Actifs stables originaires		Ni' Actifs stables originaires travaillant dans la zone du territoire		Ti = $\frac{Ni - Ni'}{Ni}$ Taux de migration régional	
	H	F	H	F	H	F
Région parisienne	65	3	53	3	18,5	0
Bassin parisien	112	34	60	18	46,4	47,0
Nord	19	13	14	13	26,3	0
Est	73	37	52	26	28,8	29,7
Centre Est	186	59	130	33	30,1	44,1
Méditerranée	31	9	17	4	45,2	55,6
Sud-Ouest	103	26	44	19	57,3	26,9
Ouest	184	39	85	18	53,8	53,9
FRANCE	773	220	455	134	41,1	39,1

* non-réponses : 8 hommes

(1) Le taux de migration régional est défini par le rapport suivant :

$$Ti = \frac{Ni - Ni'}{Ni}$$

Ti étant le taux de migration de la région i, pour les actifs "stables"

Ni' étant le total des actifs stables originaires de la région i et travaillant dans la région i

Ni étant le total des actifs stables originaires de la région i.

Il existe en revanche de grandes différences suivant les régions et les migrations géographiques s'effectuent en fonction du potentiel économique de chaque région. Celles qui sont les plus industrielles, et bien entendu la Région Parisienne, retiennent le plus grand nombre de jeunes :

- la Région Parisienne est celle qui conserve la plus forte proportion des jeunes qui y ont poursuivi leurs études, 81,5 % des hommes 100% des femmes.

- viennent ensuite les régions industrielles où restent environ les 7/10 des élèves

Nord	73,7% des hommes et 100 % des femmes
Est	71,2% des hommes et 70,3% des femmes
Centre-Est	69,1% des hommes et 55,9% des femmes

- enfin, les régions à économie différente et celles où l'agriculture occupe une partie importante de la population active gardent une part moindre des effectifs qu'elles ont formés.

Bassin parisien	53,6% des hommes et 53,0% des femmes
Méditerranée	51,5% des hommes et 44,4% des femmes
Ouest	45,2% des hommes et 46,1% des femmes
Sud-Ouest	42,7% des hommes et 73,1% des femmes

La très grande part des migrations s'effectue à partir de l'Ouest et du Sud-Ouest à destination surtout du Bassin Parisien et, plus particulièrement, de la Région Parisienne proprement dite.

Les résultats de l'enquête confirment la faible tendance des Français à s'expatrier : 3,2% seulement des jeunes occupant un emploi stable sont à l'étranger. Ceux qui se trouvent dans cette situation ont effectué leurs études en IUT dans les différentes régions.

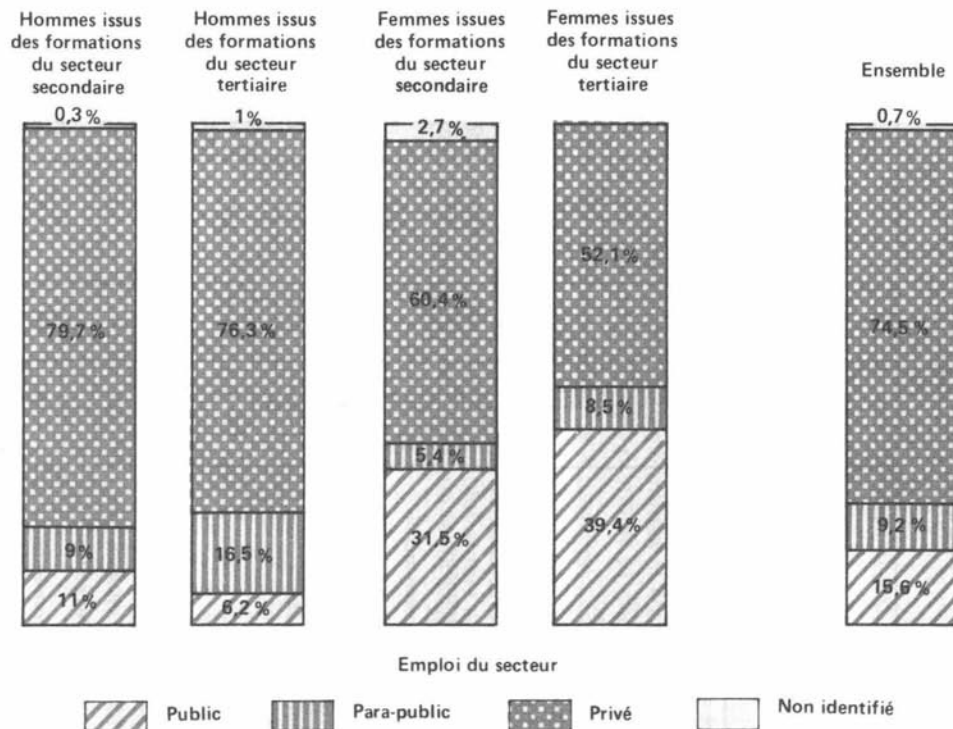
L'analyse des migrations par département d'études a été réalisée dans les tableaux A22 et A23 en annexe pp. 146 et 148).

4 - La répartition des "actifs-stables" selon le statut de l'employeur : public, para-public, privé.

TABLEAU N° 38
LA REPARTITION DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI "STABLE"
SELON LE STATUT DE L'ENTREPRISE.

SEXE	Départements d'études	Nombre d'emplois "Stables"	SECTEURS				
			public %	para-public %	privé %	non identifié %	ensemble des secteurs %
HOMMES	Biologie appliquée	24	33,3	4,2	62,5	»	100,0
	Chimie	93	5,4	10,7	83,9	»	100,0
	Génie civil	36	13,9	»	86,1	»	100,0
	Génie électrique	220	14,6	9,5	75,0	0,9	100,0
	Génie mécanique	245	7,7	8,6	83,7	»	100,0
	Génie thermique	4	»	[25,0]	[75,0]	»	100,0
	Informatique	52	7,7	11,5	80,8	»	100,0
	Mesures physiques	10	20,0	20,0	60,0	»	100,0
	TOTAL SECONDAIRE	684	11,0	9,0	79,7	0,3	100,0
	Administration des collectivités...	83	4,8	16,9	77,1	1,2	100,0
	Carrières de l'information	6	33,3	16,7	50,0	»	100,0
	Carrières sociales	1	[100,0]	»	»	»	100,0
	Techniques de commercialisation	7	»	14,3	85,7	»	100,0
	TOTAL TERTIAIRE	97	6,2	16,5	76,3	1,0	100,0
TOTAL HOMMES	781	10,4	10,0	79,2	0,4	100,0	
FEMMES	Biologie appliquée	65	44,6	3,1	50,8	1,5	100,0
	Chimie	54	25,9	5,6	63,0	5,5	100,0
	Génie civil	3	[33,3]	»	[66,7]	»	100,0
	Génie électrique	5	20,0	20,0	60,0	»	100,0
	Génie mécanique	2	»	»	[100,0]	»	100,0
	Génie thermique	»	»	»	»	»	»
	Informatique	17	11,8	11,8	76,4	»	100,0
	Mesures physiques	3	»	»	[100,0]	»	100,0
	TOTAL SECONDAIRE	149	31,5	5,4	60,4	2,7	100,0
	Administration des collectivités...	37	35,1	8,1	56,8	»	100,0
	Carrières de l'information	26	50,0	11,5	38,5	»	100,0
	Carrières sociales	1	»	»	[100,0]	»	100,0
	Techniques de commercialisation	7	28,6	»	71,4	»	100,0
	TOTAL TERTIAIRE	71	39,4	8,5	52,1	»	100,0
TOTAL FEMMES	220	34,1	6,4	57,7	1,8	100,0	
TOTAL ENSEMBLE	1001	15,6	9,2	74,5	0,7	100,0	

REPARTITION DES ACTIFS STABLES SELON LE STATUT DE L'EMPLOYEUR



La répartition des emplois «stables» entre les secteurs public, parapublic et privé met en évidence une différence de situation très nette entre les hommes et les femmes.

79,2% des hommes sont entrés dans le secteur privé, ce qui semble bien confirmer l'orientation générale donnée à la formation reçue dans les I.U.T., notamment dans les départements du secteur secondaire.

Peu ont rejoint le public (10,4%). Cependant, l'insertion dans ce secteur atteint un tiers des effectifs dans deux domaines: la biologie appliquée (recrutement sans doute pour une bonne part dans les laboratoires de recherches), et les carrières de l'information.

L'influence du secteur privé est moins déterminante chez les jeunes filles (57,7% seulement). Toutefois l'insertion dans ce secteur est importante pour les spécialistes de la chimie (63,0% des emplois «stables» occupés par les jeunes filles issues de ce département), l'informatique (76,4%) et les techniques de commercialisation (71,4%).

Plus d'un tiers des femmes (34,1%) ont un emploi «stable» dans le secteur public.

Cependant, si l'on considère maintenant l'ensemble des anciens élèves, trois quarts de ceux qui ont un emploi dit «stable» l'exercent dans le privé.

C — LES EMPLOIS TENUS PAR LES ANCIENS ETUDIANTS DES IUT

1 — Les services

La première enquête concernant l'accès à la vie professionnelle des étudiants sortis des IUT en 1967 et 1968 (1) a mis en évidence le fait qu'environ un tiers des étudiants exercent leur activité dans un service ou un bureau d'études ou de recherche et 15% dans un service ou une unité consacrés aux essais ou aux contrôles techniques.

La présence enquête qui porte sur les étudiants sortis des IUT en 1969 confirme cette constatation :

— 35,3% des actifs "stables", non-enseignants exercent leur activité dans un laboratoire, un bureau ou bien dans un service d'études, de recherche ou de calcul.

— 17,2% des actifs "stables" non-enseignants travaillent dans un laboratoire, ou dans un service d'essais ou de contrôles.

(1) Ministère de l'Education Nationale, Service Central des Statistiques et de la conjoncture, "Résultats d'une enquête...". Doc. n° 3760, op.cit. p. 25.

TABLEAU N° 39
LES TYPES DE SERVICES OU LES ACTIFS "STABLES"
EXERCENT LEUR ACTIVITE (ENSEIGNANTS EXCLUS)

SERVICES (1)	Hommes		Femmes		Hommes + Femmes	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Services commerciaux	64	8,7	11	5,7	75	8,1
Services financiers et de comptabilité	29	4,0	8	4,2	37	4,0
Service de mécanographie ou de traitement électro. de l'inform.	53	7,2	15	7,9	68	7,4
Services administratifs	32	4,4	41	21,5	73	7,9
Laboratoires, ou services d'essais ou de contrôles.	129	17,6	30	15,7	159	17,2
Laboratoires, bureaux et services d'études, de recherche, de calcul	241	33,0	84	44,0	325	35,3
Services de fabrication, d'outillage ou de production	47	6,4	—	—	47	5,1
Services d'entretien, après-vente	61	8,3	—	—	61	6,6
Bureaux et services d'organisation ou de méthodes	44	6,0	2	1,0	46	5,0
Installations - chantiers	26	3,6	—	—	26	2,8
Autres services	6	0,8	—	—	6	0,6
TOTAL	732	100,0	191	100,0	923	100,0

Comme les étudiants sortis en 1967 et 1968, les actifs "stables" sortis en 1969 sont très peu recrutés dans les services de fabrication (6,4% des hommes considérés et pas une femme).

Les services commerciaux (8,1% de l'ensemble des actifs "stables" non-enseignants et les services administratifs (7,9%) accusent une augmentation par rapport aux deux promotions précédentes, ce qui est compréhensible, les effectifs formés dans le secteur tertiaire de formation étant plus nombreux.

Les types de service par secteur d'activité (tableau A24, p. 150).

Plus d'un tiers de tous les actifs "stables" ont été recrutés dans les laboratoires et services d'études et de recherche, les hommes en raison de 33% et les femmes pour 44% (2).

● Les hommes

Ce sont les industries automobile et mécanique qui ont recruté le plus grand nombre d'actifs "stables" dans ce type de service, soit : 40,4% de tous les hommes sortis des IUT et exerçant leur emploi dans ce secteur d'activité (ceux-ci représentent 24,2% de l'ensemble des actifs "stables").

(1) cf. Code en Annexe 2 p. 166.

(2) Les enseignants sont exclus.

Le secteur des constructions et de l'appareillage électrique et électronique (17,2% de tous les actifs "stables") recrute des anciens étudiants des IUT davantage dans les services et laboratoires d'essais ou de contrôles (29,2%) que dans les laboratoires d'études et de recherche (22,6%). Ce secteur d'activité embauche le plus grand nombre d'actifs dans les services d'entretien et "après-vente" : 15,8% de tous les actifs "stables" travaillant dans le secteur.

Les hommes exerçant leur activité dans le secteur de la chimie se trouvent en plus grand nombre dans les trois types de services :

- 41,5% dans les laboratoires d'études et de recherche,
- 22,1% dans les laboratoires d'essais et de contrôles,
- 18,2% dans les services de fabrication, d'outillage ou de production.

● Les femmes

Les femmes ne sont pas recrutées dans les services de fabrication, elles se retrouvent à raison de :

- 44% dans les laboratoires d'études et de recherche,
- 15,7% dans les laboratoires d'essais et de contrôles,
- 21,5% dans les services administratifs.

Rappelons que parmi toutes les femmes exerçant un emploi "stable" :

- 16,8 % travaillent dans le secteur de la Chimie,
- 53,2 % travaillent dans le secteur de l'Administration des organismes et établissements d'enseignement, de recherche, médicaux et sociaux.

Or, le secteur de la Chimie emploie :

- 51,4% de femmes dans les laboratoires d'essais et de contrôles,
- 40,5% de femmes dans les laboratoires d'études et de recherche.

et les secteurs Administration, organismes et établissements d'enseignement, de recherche, médicaux et sociaux, et surtout ces derniers, emploient presque deux tiers de l'ensemble des femmes du secteur issues des IUT (63,4%) dans les laboratoires d'études et de recherche ; 28,9 % des femmes de ce secteur travaillent dans les services administratifs.

En conclusion, il a été possible de constater - et de confirmer ainsi les tendances observées lors de la première enquête - que **les étudiants des IUT sont principalement recrutés pour les services techniques en amont et en aval de la production, très peu pour les services de fabrication.** Ces tendances sont également observées au niveau des fonctions occupées et des tâches qui leur sont confiées : elles correspondent aux objectifs de cette filière de formation.

Il est alors permis de se demander si les types de services indiqués comme convenant aux étudiants des IUT pourront offrir suffisamment d'emplois aux nouveaux étudiants sortant des IUT. Ces services occupent en effet bien moins d'employés que les services de fabrication.

2 — Les fonctions (cf. tableaux n° 40 p. 85, A25 et A26 pp. 152 et 154).

Au moment de la création des IUT les objectifs annoncés indiquaient le développement des fonctions nouvelles qui exigeaient la création de ce nouveau type de formation :

“Dans tous les secteurs d’activité et plus particulièrement dans les secteurs secondaire et tertiaire, ainsi que dans la recherche appliquée, se développent des fonctions nouvelles d’encadrement technique dont les titulaires sont associés de près au travail des ingénieurs, des chercheurs ou des cadres supérieurs, administratifs, financiers ou commerciaux.

Ces fonctions ont des caractéristiques communes ; elles impliquent une spécialisation plus poussée que celle de l’ingénieur et une formation générale plus étendue que celle du technicien ; elles exigent un effort permanent de réflexion, une maîtrise suffisante des moyens d’expression et de communication et la capacité de s’adapter à un milieu en constante évolution”.(1)

L’un des buts de cette enquête a été de confronter ces objectifs aux fonctions réellement exercées par les étudiants sortis des IUT et entrés dans la vie active. Mais tout d’abord, il a fallu définir ces nouvelles fonctions exercées par des jeunes formés dans cette nouvelle filière ; il a été nécessaire pour ce faire, de les définir en dehors de toute notion de qualification (reconnue officiellement), de statut (secteur privé ou public), de position hiérarchique et de spécialité de formation.

La notion de fonction est donc à comprendre en réalité comme une description de la **tâche** effectuée.

Le regroupement de base a été fait d’après la “Nomenclature des Emplois”(2). Dans le cadre de chaque grand groupe d’emplois de cette nomenclature, il a été possible de regrouper le contenu des fonctions exercées par les anciens étudiants des IUT dans un emploi dit “stable” et de confronter ces fonctions aux spécialités de formation, ainsi qu’à la rémunération perçue.

Les effectifs restreints de la promotion 1969 nous ont contraints à faire une exploitation du contenu des fonctions exercées à un niveau global, mais il est possible de faire une étude plus approfondie des fonctions d’après les descriptions de l’emploi fournies par les interrogés.

Les difficultés rencontrées en raison du classement du département Informatique dans le cadre des grands secteurs de formation (3) ou des grands secteurs de fonction (4) nous ont conduits à analyser tout d’abord les fonctions occupées à la sortie de ce département d’études. On constate immédiatement que :

— 94,2 % des hommes, et toutes les femmes issues de ce département ayant un emploi “stable”, ont une fonction dans les métiers du traitement électromécanique et électronique de l’information. Les 5,8 % des hommes restants ont une fonction d’encadrement.

Si l’on observe l’ensemble des formations IUT, exception faite de l’Informatique, on constate que le dixième de la population formée dans le secteur secondaire et ayant un emploi “stable” (hommes comme femmes) exerce une fonction du secteur tertiaire. En revanche, la quasi-totalité des hommes et des femmes formés dans le secteur tertiaire exerce une fonction du secteur tertiaire :

(1) Rapport au Premier Ministre présentant le décret de création des IUT (7.1.1966).

(2) “Nomenclature des Emplois”, L’INSEE et le Ministère des Affaires sociales (1968).

(3) Formations du secteur secondaire et formations du secteur tertiaire.

(4) Fonctions du secteur secondaire et fonctions du secteur tertiaire.

TABLEAU N° 40
LES FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ACTIFS "STABLES"
SUIVANT LE SECTEUR DE FORMATION EN IUT

Départements d'études		Fonctions	Fonctions secteur secondaire		Fonctions secteur tertiaire		Ensemble		Non-rép. Eff.
			Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Secteur secondaire	Hommes		541	88,7	69	11,3	610	100,0	22
	Femmes		117	90,0	13	10,0	130	100,0	2
Secteur tertiaire	Hommes		2	2,1	95	97,9	97	100,0	
	Femmes		2	2,8	69	97,2	71	100,0	
TOTAL (sans informatique)			662	72,9	246	27,1	908	100,0	24

a) Les fonctions du secteur secondaire

La quasi-totalité des fonctions du secteur secondaire, sauf celles de la Chimie, sont occupées par les hommes, ce qui paraît normal, car presque toutes les femmes exerçant un emploi "stable" ont été formées en Biologie appliquée et en Chimie.

- **Les fonctions de techniciens et agents techniques des essais, contrôles et laboratoires.**

En observant la totalité de la population interrogée, exerçant un emploi "stable", on constate l'orientation de la plus grande partie des hommes formés en IUT - un tiers - vers les fonctions de techniciens et agents techniques des essais, contrôles et laboratoires. Ainsi 70,1% des hommes issus du département Génie électrique et 35,5% issus du département Génie mécanique exerçant un emploi "stable", occupent une fonction de technicien ou d'agent technique des essais, contrôles et laboratoires.

La répartition à l'intérieur de ces fonctions se présente ainsi dans le cas des hommes :

- 11,2 % sont des agents techniques d'études, de bureau d'études, de bureau de calcul,
- 16,9 % sont des agents techniques de contrôle, de contrôle de fabrication,
- 20,1 % sont des agents techniques de plateforme ou d'essais,
- 20,1 % sont des techniciens dépanneurs, réparateurs, techniciens d'entretien, de maintenance ou d'après-vente.
- 31,7 % sont des agents techniques de laboratoires (interprétation de schémas, réalisation de montage et réglages, examens, mesures, calculs de résultats, mise au point).

- **Les fonctions de la Chimie**

Les fonctions de la Chimie ont été observées séparément des fonctions de techniciens et agents techniques des essais, contrôles et laboratoires. Cela a été nécessaire à cause de la particularité des branches de l'activité économique où sont exercées ces fonctions et d'autre part, à cause du regroupement habituel du contenu de ces fonctions résultant des appellations différentes des tâches semblables dans les entreprises relevant du secteur de la chimie, de la pharmacie ou bien de la recherche publique.

Ainsi, 15 % des actifs "stables" et 54 % des femmes actives "stables" ont été formés dans les départements de Chimie et de Biologie appliquée ; les fonctions de la Chimie sont occupées presque exclusivement par les hommes et les femmes issus de ces deux départements d'études.

Les fonctions de la chimie sont exercées par 13,3 % de la totalité des hommes et 49,6 % de la totalité des femmes exerçant un emploi "stable" au moment de l'enquête. La plus grande partie des fonctions de la chimie (54 % des hommes et 30,6 % des femmes) sont des fonctions :

- de chimiste dans les entreprises du secteur de la Chimie
- de chimiste, physicien, bactériologiste ou physiologiste dans le secteur de la pharmacie.
- ou bien des fonctions de chimiste adjoint qualifié ou de technicien chimiste, bactériologiste ou physicien dans la recherche publique.

Les femmes issues du département de Biologie appliquée - qui représentent à elles seules presque 30% de toutes les femmes actives "stables" - occupent presque en totalité (95,3%) une fonction de la Chimie. A l'intérieur de ces fonctions, elles sont pour plus de la moitié orientées vers une fonction de laborantine ou de technicienne de laboratoire dans les hôpitaux publics ou privés, laboratoires des analyses médicales et services vétérinaires.

Ceci correspond aux constatations faites dans l'étude du secteur d'activité de l'employeur où nous avons observé l'importante insertion des femmes issues du département de Biologie appliquée dans les établissements hospitaliers.

● Les fonctions de dessinateur industriel et du bâtiment

12,4% de la totalité des hommes exercent une fonction de dessinateur. Ils ont été formés dans les trois départements d'études suivant :

- en Génie Civil où 38,9% des actifs "stables" sont dessinateurs ;
- en Génie mécanique où 27,9% des actifs "stables" sont dessinateurs ;
- en Génie électrique où 6,6% des actifs "stables" sont dessinateurs.

Les 3,5% des hommes actifs "stables" qui exercent une fonction du Bâtiment sont recrutés presque exclusivement parmi les étudiants formés en Génie civil.

● Les autres fonctions du secteur secondaire à forte prédominance

Les deux plus gros départements d'études "masculins" - Génie mécanique et Génie électrique - ont formé des actifs "stables" exerçant les fonctions suivantes :

- Spécialistes, techniciens et agents techniques de l'organisation du travail (2,1% de l'ensemble des hommes actifs "stables")
- Spécialistes et techniciens des services de gestion de la production : (4,2% de l'ensemble des actifs "stables" masculins)
- Agents de maîtrise, chefs d'équipe, contremaîtres, chefs d'atelier et autres emplois d'encadrement (4,2% de l'ensemble des actifs "stables")

Il n'y a pratiquement pas de femmes qui exercent ces fonctions : une seule femme active "stable", issue du département Chimie, occupe une fonction d'encadrement, et deux femmes issues du département Administration des collectivités publiques et des entreprises exercent une fonction de spécialiste des services de gestion de la production. Mais comme il a été déjà constaté, la grande majorité des femmes formées dans le secteur secondaire, ont été formées en Chimie et en Biologie appliquée, et elles ont été en grande partie orientées vers les fonctions de la Chimie.

TABEAU N° 41
LES FONCTIONS EXERCEES PAR LES ACTIFS
"STABLES" AU MOMENT DE L'ENQUETE

FONCTIONS (1)		Hommes		Femmes		H + F	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
FONCTIONS DU SECTEUR SECONDAIRE	24 Techniciens et agents techniques des essais, contrôles et laboratoires (sauf chimie).....	249	32,9	4	1,8	253	26,0
	25 Spécialistes, techniciens et agents techniques de l'organisation du travail	16	2,1	—	—	16	1,6
	26 Spécialistes et techniciens des ser- vices de gestion de la production	32	4,2	2	0,9	34	3,5
	27 Agents de maîtrise, chefs d'équipe, contremaîtres, chefs d'atelier et autres emplois d'encadrement	32	4,2	1	0,4	33	3,4
	28 Dessinateurs industriels et du bâtiment, calculateurs	94	12,4	2	0,9	96	9,8
	30 - 31 Fonctions de la chimie	100	13,3	108	49,6	208	21,3
	32 - 33 Fonctions du bâtiment	23	3,0	2	0,9	25	2,6
TOTAL FONCTIONS SECTEUR SECONDAIRE ..		546	71,9	119	54,6	665	68,1
FONCTIONS DU SECTEUR TERTIAIRE	60 Fonctions de gestion et de formation du personnel	12	1,6	1	0,4	13	1,3
	61 Fonctions de documentation et d'information	4	0,5	20	9,2	24	2,5
	62 Fonctions du traitement électromécanique et électronique de l'information	67	8,8	18	8,3	85	8,7
	63 Fonctions administratives juridiques	1	0,1	3	1,4	4	0,4
	64 Autres fonctions administratives	7	0,9	10	4,6	17	1,7
	65 Fonctions de comptabilité générale.....	20	2,6	11	5,0	31	3,2
	66 Fonctions comptables propres aux ban- ques et aux sociétés d'assurances	4	0,5	—	—	4	0,4
	71 Fonctions commerciales d'études de clientèle, de publicité et de relations	5	0,7	3	1,4	8	0,8
	72 Fonctions commerciales de vente	33	4,3	4	1,8	37	3,8
	73 Fonctions de gestion commerciale	11	1,4	3	1,4	14	1,4
	74 Fonctions mixtes (activités de commerce et autres que les commerces)	8	1,1	—	—	8	0,8
	75 Fonctions administratives propres aux banques, aux sociétés financières et de crédit et aux assurances	15	2,0	3	1,4	18	1,8
81 - 82 Fonctions de l'enseignement	26	3,4	23	10,6	49	5,0	
TOTAL FONCTIONS SECTEUR TERTIAIRE		213	28,1	99	45,4	312	31,9
TOTAL GENERAL		759	100,0	218	100,0	977	100,0

* 22 hommes sur 781 n'ont pas répondu (soit 2,8 %)
2 femmes sur 220 n'ont pas répondu (soit 0,9 %)

(1) voir code en Annexe 2 p. 163.

b) Les fonctions du secteur tertiaire

Les actifs "stables" formés dans les départements d'études du secteur tertiaire (hommes comme femmes) exercent une fonction du secteur tertiaire.

● Les fonctions du traitement électromécanique et électronique de l'information

Elles ont regroupé le plus grand nombre des actifs "stables" exerçant une fonction du secteur tertiaire (8,7 % de l'ensemble de la population active "stable"). La quasi-totalité des actifs formés dans le département d'Informatique ont été orientés vers cette fonction, ainsi que 5,1 % des hommes formés en Génie électrique et 6 % des hommes formés en Administration des collectivités publiques et des entreprises.

● Les fonctions de l'enseignement

Elles occupent la deuxième place dans le secteur tertiaire par le nombre des actifs remplissant ces fonctions (5 % de l'ensemble de la population active "stable"). La répartition entre les hommes et les femmes se présente ainsi :

- 26 hommes : 3,4 % de l'ensemble des actifs "stables"
- 23 femmes : 10,6 % de l'ensemble des actives "stables"

Rappelons que la proportion des femmes actives "stables" par rapport aux hommes est presque de 1 à 4.

La formation des actifs et des femmes actives "stables" occupant une fonction d'enseignement a été effectuée dans les différents départements d'études.

- 4,2 % des hommes actifs "stables" issus des départements Génie électrique enseignent,
- 5,1 % des hommes actifs "stables" issus des départements Génie mécanique enseignent,
- 13,0 % des actives "stables" issues des départements Chimie enseignent,
- 27,1 % des actives "stables" issues des départements Administration enseignent.

Les effectifs issus des autres départements d'études sont trop faibles pour être mentionnés.

● Les fonctions de documentation et d'information

Elles représentent 2,5 % de l'ensemble de la population active "stable" et sont exclusivement occupées par des hommes et des femmes formés dans le département d'études Carrières de l'Information.

● Les autres fonctions du secteur tertiaire

Elles sont occupées en grande partie par les hommes et les femmes formés dans le département d'Administration des collectivités publiques et des entreprises. C'est d'ailleurs ce département d'études qui a formé la plus grande majorité (86%) des hommes issus du secteur tertiaire de formation et exerçant un emploi "stable", ainsi que 52% des femmes.

L'importance du recrutement en fonction de la spécialité de formation se présente de la façon suivante :

● Les fonctions de vente

- 13,3 % des actifs "stables" formés en Administration des collectivités,
- 5,5 % des actifs "stables" formés en Génie mécanique
- 2,3 % des actifs "stables" formés en Génie électrique
- 2,2 % des actifs "stables" formés en Chimie

● **Les fonctions administratives** propres aux banques, aux sociétés financières et de crédit et aux assurances sont exercées par :

- 17,0 % des actifs "stables" formés en Administration des Collectivités
- 8,1 % des actives "stables" formées en Administration des Collectivités

● **Les fonctions de comptabilité générale**

- 24,1 % des actifs "stables" formés en Administration des collectivités
- 27,0 % des actives "stables" formées en Administration des collectivités

La moitié des actifs "stables" qui exercent une fonction de gestion commerciale sont issus du département Administration des collectivités ; de même, la moitié des actifs orientés vers les fonctions de gestion et de formation du personnel sont issus de ce département d'études, l'autre moitié étant recrutée parmi les étudiants formés en Génie électrique et en Génie mécanique.

Il est évident que le département d'études Administration des Collectivités publiques et des entreprises a formé les actifs qui se sont orientés vers des fonctions différentes du secteur tertiaire ; les enquêtes futures, qui concerneront des effectifs suffisamment nombreux, permettront de préciser l'orientation vers les différentes fonctions par rapport aux options de ce département d'études.

Toutes ces observations relatives aux fonctions du secteur secondaire et du secteur tertiaire nous permettent de constater que pour la plupart des interrogés les fonctions exercées correspondent à la formation reçue en IUT. Mais il faut rappeler qu'il s'agit là de la troisième promotion de cette filière de formation, sortie en 1969, et qu'un des buts des investigations futures doit être l'observation des fonctions occupées par les étudiants en IUT arrivés depuis sur le marché du travail, car leur nombre a augmenté considérablement.

3 — Les rémunérations

Pour tout ce qui précède concernant l'analyse des emplois occupés par les jeunes sortis des IUT en 1969, il a été tenu compte uniquement des emplois "stables". Par contre, pour l'analyse des rémunérations, il nous a semblé utile a priori de distinguer la situation des actifs et celle des actifs "stables".

a) La répartition générale des rémunérations (1) perçues par les jeunes sortis des IUT en 1969

Afin de cerner avec plus de précision la notion d'emplois "stables", il a paru intéressant de comparer la distribution des salaires de l'ensemble des actifs au moment de l'enquête et des seuls actifs "stables".

(1) Il s'agit des rémunérations mensuelles nettes, primes comprises, calculées à partir de celles des trois derniers mois précédant la date de l'enquête.

TABLEAU N° 42
LES REMUNERATIONS DE L'ENSEMBLE
DES ACTIFS AU MOMENT DE L'ENQUETE.
(en pourcentages)

Tranches de Rémunérations	HOMMES	FEMMES	HOMMES + FEMMES
- de 800 Francs	0,7	1,4	0,8
de 800 à 1000 F.	2,4	5,1	2,9
de 1000 à 1200 F.	7,1	15,5	8,8
de 1200 à 1400 F.	25,0	36,5	27,2
de 1400 à 1600 F.	28,3	20,2	26,8
de 1600 à 1800 F.	13,9	9,7	13,1
de 1800 à 2000 F.	12,4	7,6	11,4
+ de 2000 Francs	10,2	4,0	9,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

TABLEAU N° 43
LES REMUNERATIONS DES ACTIFS "STABLES"
AU MOMENT DE L'ENQUETE (en pourcentages)

TRANCHES DE SALAIRES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
- de 1000 F	2,6	5,6	3,2
de 1000 à 1200 F.	6,0	15,9	8,1
de 1200 à 1400 F.	24,7	36,0	27,2
de 1400 à 1600 F.	30,5	22,4	28,8
de 1600 à 1800 F.	13,2	9,8	12,5
de 1800 à 2000 F.	12,4	6,1	11,0
plus de 2000 F.	10,6	4,2	9,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Si l'on s'attache aux rémunérations des seuls "actifs stables"
— plus de la moitié de ceux-ci gagnent entre 1200 et 1600 Francs par mois (56%)
— 3,2% ont un salaire de moins de 1000 Francs
— moins de 10% perçoivent une rémunération mensuelle dépassant 2000 Francs (9,2%).

Les deux distributions ne laissent pas apparaître de différence marquée dans la répartition par tranche des rémunérations : l'écart ne dépasse pas un point dans la plupart des cas et les salaires supérieurs à 2.000 F ne se rencontrent guère plus chez les actifs "stables" que chez l'ensemble des actifs, comme on aurait pu s'y attendre (9,0% de l'ensemble des actifs, contre 9,2% des "actifs stables"). Il y a tout de même une différence notable : la tranche 1400-1600 F est moins représentée dans la distribution de l'ensemble des actifs que dans celle

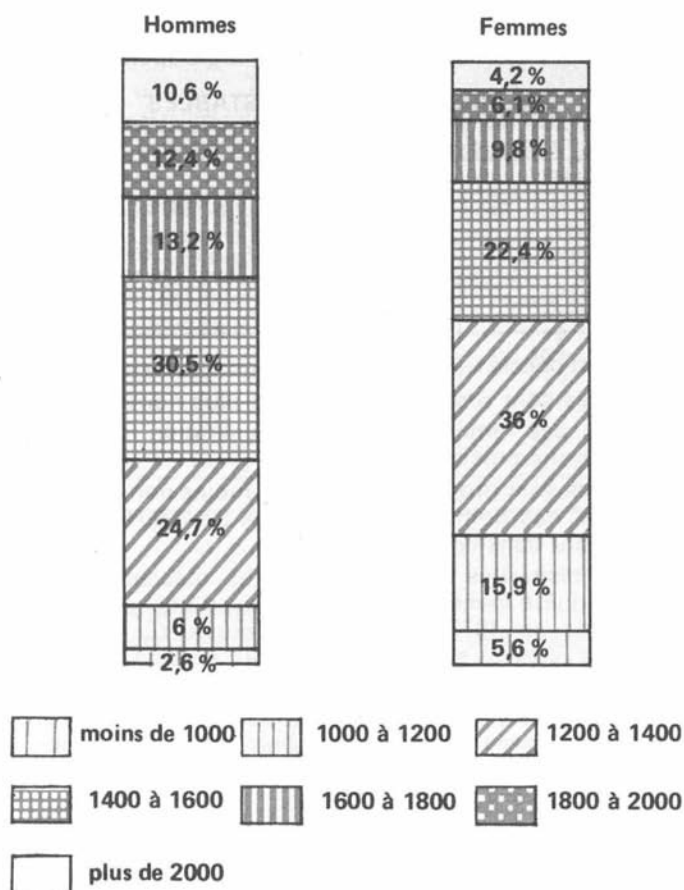
(1) Pour les raisons déjà mentionnées, il est préférable, lorsque cela est possible, de prendre le cas des seuls emplois "stables".

des seuls actifs "stables" (26,8% contre 28,8%) d'où un décalage dans le mode : le mode est de 1200 à 1400 F pour l'ensemble des actifs mais de 1400 à 1600 F pour les actifs "stables". Ce fait semblerait prouver un léger décalage vers le bas des salaires de l'ensemble des actifs par rapport à ceux des actifs "stables", dû peut être aux salaires généralement plus faibles perçus par les actifs exerçant un emploi "d'attente". Mais il ne s'agit que d'une hypothèse et la différence reste extrêmement faible pour l'ensemble de la distribution.

En définitive, au niveau des salaires, la différenciation entre les "emplois stables" et l'ensemble des emplois tenus par les anciens étudiants des IUT n'apparaît pas comme vraiment significative. Une différence de quelques dixièmes de point ne permet pas de conclure à l'existence d'une tendance différente. Dans tout le développement qui suit, nous utiliserons donc indifféremment les statistiques se rapportant aussi bien aux seuls "actifs stables" qu'à l'ensemble des actifs exerçant un emploi au moment de l'enquête.

LES REMUNERATIONS DES ACTIFS STABLES (EN FRANCS)

Rémunérations



b) Les disparités salariales selon le sexe

S'il est devenu banal, aujourd'hui, de dire qu'il existe une forte disparité entre les salaires masculins et les salaires féminins, il est cependant difficile de se référer à une évaluation précise de celle-ci pour plusieurs raisons qui tiennent aux lacunes que comportent les statistiques relatives aux salariés, ou à leurs inconvénients :

- elles sont ou bien fragmentaires ou bien trop générales,
- elles portent souvent sur des effectifs réduits ou très localisés
- elles recourent des situations peu comparables du point de vue des activités professionnelles et des niveaux de formation.

Ces diverses difficultés ont pu être surmontées dans l'enquête menée en Mars-Avril 1971, auprès des anciens étudiants des IUT de la promotion 1969, c'est-à-dire 21 mois après leur sortie des IUT.

En effet, l'enquête a porté sur des effectifs suffisants pour qu'une première appréciation puisse être faite sur les disparités salariales qui existent entre les techniciens des deux sexes, possédant la même qualification et s'étant présentés sur le marché du travail en même temps. L'exploitation a été dominée par le souci constant de distinguer les hommes et les femmes. L'ensemble du chapitre qui concerne les rémunérations sera donc traité avec ce même souci.

La distribution des salaires respectifs des deux sexes révèle un net décalage des salaires féminins par rapport aux salaires masculins.

Cette situation est mise en évidence dans le regroupement suivant :

SALAIRES DES ACTIFS "STABLES"

HOMMES	FEMMES
Mode : 1400-1600 Francs 30,5 %	Mode : 1200-1400 Francs 36,0 %
Salaires inférieurs à 1200 F. 8,6 %	Salaires inférieurs à 1200 F. 21,5 %
(dont inférieurs à 1000 F.) 2,6 %	(dont inférieurs à 1000 F.) 5,6 %
Salaires entre 1200-1600 F. 55,2 %	Salaires entre 1200-1600 F. 58,4 %
Salaires entre 1600-2000 F. 25,6 %	Salaires entre 1600-2000 F. 15,9 %
Salaires supérieurs à 2000 F. 10,6 %	Salaires supérieurs à 2000 F. 4,2 %

- Le mode est décalé vers le bas d'une tranche pour les femmes.
- Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les tranches basses, 21,5% des femmes ont une rémunération inférieure à 1200 F par mois contre 8,6% des hommes seulement,
- Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses dans les tranches élevées : 10,6% des hommes gagnent plus de 2000 F alors que seulement 4,2% des femmes sont dans cette tranche.

Les mêmes disparités entre les salaires masculins et féminins sont observées dans l'enquête menée par l'INED auprès d'une promotion de jeunes de la Région Parisienne en 1970 (1) et dans l'étude sur l'entrée dans la vie professionnelle des élèves sortis en 1966 du second cycle long de l'enseignement technique (2)

(1) H. BASTIDE et M. ROSET-CAZENAVE - Formation et devenir professionnel d'une promotion de jeunes après des études courtes - Enquête dans l'agglomération parisienne, Bibliothèque du CEREQ, Vol. 3, La Documentation Française, sept 1972.

(2) Dossier n° 5, CEREQ op. cit p. 6.

c) Les variations dans les rémunérations des hommes et des femmes selon la spécialité de formation

● Les différences entre formations du secondaire et formations du tertiaire

Au moment de l'enquête près de 1200 hommes et 300 femmes exerçaient une activité professionnelle. Au niveau total, ces effectifs apparaissent suffisants pour pouvoir valablement analyser les disparités existantes entre les salaires respectifs des deux sexes.

Mais lorsque l'on passe à une analyse plus fine au niveau des différents départements d'études, plusieurs difficultés surgissent :

— les effectifs se rapportant à certains départements d'études sont trop faibles, en particulier lorsqu'il s'agit des femmes,

— certains départements comportent presque exclusivement des hommes et ne permettent donc pas d'établir une comparaison directe entre hommes et femmes (cf tableau N° 44).

Néanmoins, il a été possible d'effectuer quelques comparaisons pour les départements d'études comme la Chimie et l'Administration des collectivités publiques et des entreprises qui comprennent des représentants de chaque sexe en nombre suffisant. De même, on a pu faire des regroupements entre la spécialité de formation relevant du secteur secondaire et celle relevant du secteur tertiaire.

TABLEAU N° 44

**LES REMUNERATIONS DES ACTIFS "STABLES"
SELON LE SEXE ET LE SECTEUR DE FORMATION
(en pourcentages)**

Secteurs de formations Rémunérations	Formations du sect. Secondaire		Formations du sect. Tertiaire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
moins de 1000 F	1,6	3,5	9,6	10,1
de 1000 à 1200 F	5,0	13,8	12,8	20,3
de 1200 à 1400 F	23,7	39,3	31,9	29,0
de 1400 à 1600 F	32,6	24,1	15,9	18,9
de 1600 à 1800 F	14,0	9,0	7,4	11,6
de 1800 à 2000 F	12,8	6,2	9,6	5,8
plus de 2000 F	10,3	4,1	12,8	4,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Plusieurs remarques peuvent être faites :

— d'une manière générale, les rémunérations des actifs "stables" des formations du secteur secondaire sont supérieures à celles des actifs "stables" des formations du secteur tertiaire, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes,

— pour les formations du secteur secondaire, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les tranches basses et moins nombreuses dans les tranches élevées.

● Les formations du secteur secondaire

HOMMES	FEMMES
Mode : 1400-1600 F 32,6 %	Mode : 1200-1400 F 39,3 %
Salaires inférieurs à 1200 F 6,6 %	Salaires inférieurs à 1200 F 17,3 %
Salaires entre 1200 et 1600 F 56,3 %	Salaires entre 1200 et 1600 F 63,4 %
Salaires entre 1600 et 2000 F 26,8 %	Salaires entre 1600 et 2000 F 15,2 %
Salaires supérieurs à 2000 F 10,3 %	Salaires supérieurs à 2000 F 4,1 %

- Le mode est décalé vers le bas d'une tranche pour les femmes
- 6,6% des hommes, mais 17,3% des femmes gagnent moins de 1200 F,
- pour les tranches les plus élevées, 12,8% des hommes et 6,2% des femmes gagnent entre 1800 et 2000 F.
- 10,3% des hommes et 4,1% seulement des femmes plus de 2000 F.

La distribution des salaires des hommes et des femmes des secteurs de formation du secondaire reflète donc la situation générale désavantageuse des femmes par rapport à celle des hommes.

En revanche, la situation est moins nette pour les formations du secteur tertiaire.

● Les formations du secteur tertiaire

HOMMES	FEMMES
Mode : 1200-1400 F 31,9 %	Mode : 1200-1400 F 29,0 %
Salaires inférieurs à 1200 F 22,4 %	Salaires inférieurs à 1200 F 30,4 %
Salaires entre 1200 et 1600 F 47,8 %	Salaires entre 1200 et 1600 F 47,9 %
Salaires entre 1600 et 2000 F 17,0 %	Salaires entre 1600 et 2000 F 17,4 %
Salaires supérieurs à 2000 F 12,8 %	Salaires supérieurs à 2000 F 4,3 %

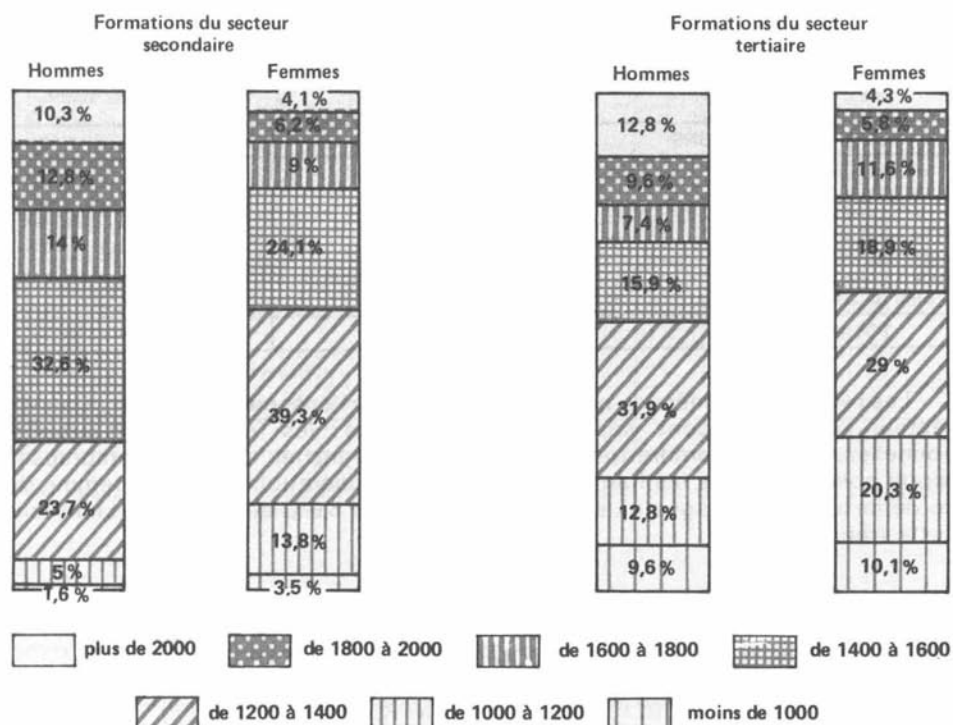
La distribution des salaires est dans ce cas très comparable au niveau des basses tranches entre les hommes et les femmes :

- le mode est identique (1200-1400 F) et concerne un pourcentage voisin d'hommes et de femmes,
- la proportion d'hommes et de femmes dans les tranches basses est voisine (9,6 % et 10,1 %)
- mais la situation des femmes reste discriminatoire par rapport aux hommes pour les hauts salaires : 12,8% des hommes gagnent plus de 2000 F, mais seulement 4,3% des femmes.

Ces différentes remarques nous amènent à rappeler que :

- pour les secteurs de formation du secondaire, si l'on se réfère aux effectifs d'hommes et de femmes, on constate qu'il y a une énorme majorité d'hommes ;
- mais dans les secteurs de formation du tertiaire, les effectifs d'hommes et de femmes sont assez voisins.

**REMUNERATION DES ACTIFS "STABLES"
COMPARAISON SELON LE SEXE ET LE SECTEUR
DE FORMATION.
(EN FRANCS)**



Il semble donc que dans les départements du secteur secondaire, secteur où traditionnellement l'élément masculin est dominant, les femmes n'obtiennent pas des emplois à rémunérations élevées et sont embauchées, proportionnellement plus que les hommes, aux plus bas salaires. Dans les départements du secteur tertiaire où les hommes sont en concurrence numérique avec les femmes, la discrimination existe essentiellement au niveau des plus hauts salaires : les emplois comportant une rémunération élevée ne sont pas donnés aux femmes, mais au niveau des basses tranches des salaires, il y a proportionnellement autant d'hommes que de femmes.

- Exemples de disparités salariales pour deux spécialités comportant des hommes et des femmes.

TABLEAU N° 45
LES REMUNERATIONS AU MOMENT DE L'ENQUETE DES ACTIFS
ISSUS DES DEPARTEMENTS CHIMIE. (en pourcentages)

REMUNERATIONS	HOMMES	FEMMES
moins de 1000 F	20,5	4,2
de 1000 à 1200 F	8,2	13,9
de 1200 à 1400 F	18,8	34,7
de 1400 à 1600 F	30,3	25,0
de 1600 à 1800 F	18,0	15,3
de 1800 à 2000 F	15,6	6,9
plus de 2000 F	6,6	—
TOTAL	100,0	100,0

Les remarques générales qui ont été faites pour l'ensemble des formations du secteur secondaire sont valables pour la Chimie : les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les basses tranches et moins nombreuses (sinon absentes) dans les hautes tranches de rémunérations : aucune femme de ce département ne gagne plus de 2000 F, alors que 6,6% des hommes sont dans cette tranche.

TABLEAU N° 46
LES REMUNERATIONS AU MOMENT DE L'ENQUETE DES ACTIFS,
ISSUS DES DEPARTEMENTS ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES
PUBLIQUES ET DES ENTREPRISES.
(en pourcentages).

REMUNERATIONS	HOMMES	FEMMES
moins de 1000 F	11,0	7,1
de 1000 à 1200 F	12,5	16,1
de 1200 à 1400 F	30,9	39,3
de 1400 à 1600 F	20,6	14,3
de 1600 à 1800 F	8,1	10,7
de 1800 à 2000 F	7,3	8,9
plus de 2000 F	9,6	3,6
TOTAL	100,0	100,0

Comme pour l'ensemble des formations du secteur tertiaire, la distribution des salaires fait apparaître qu'au niveau des basses tranches, la situation des femmes n'est pas plus défavorable que celle des hommes : la même proportion des deux sexes perçoit des bas salaires. En revanche, une très faible proportion des femmes obtient des salaires dépassant 2000 F.

TABLEAU N° 47

**LES VARIATIONS DES REMUNERATIONS MENSUELLES NETTES
MOYENNES DES ANCIENS ETUDIANTS DES IUT EXERCANT UN EMPLOI
AU MOMENT DE L'ENQUETE, SELON LE DEPARTEMENT D'ETUDES**

DEPARTEMENTS D'ETUDES	HOMMES	FEMMES
Biologie appliquée	1470	1310
Chimie	1550	1410
Génie civil	1580	(1600)
Génie électrique	1560	(1430)
Génie mécanique	1500	(1400)
Génie thermique	1800	—
Informatique	1850	1790
Mesures physiques	1500	1900
Moyenne pour les spécialités du secteur secondaire	1560	1420
Administration des collectivités	1430	1390
Carrières de l'information	1400	1330
Carrières sociales	(1200)	(1430)
Techniques de commercialisation	1410	1200
Moyenne pour les spécialités du secteur tertiaire	1420	1360
MOYENNE GENERALE	1540	1390

* Les salaires indiqués entre parenthèses concernent des effectifs trop faibles pour qu'ils puissent valablement être pris en compte.

C'est parmi les anciens étudiants du département Informatique que les salaires les plus élevés sont perçus, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Si la rémunération moyenne est plus faible pour les femmes, cette différence n'est cependant pas très importante. Cette situation plus favorable tient en grande partie à l'existence sur le marché du travail, d'une demande importante des employeurs pour ce type de qualification.

Si les rémunérations moyennes des formations du secteur tertiaire sont inférieures à celles du secondaire, il y apparaît en revanche moins de différence entre celles des hommes et celles des femmes.

d) La distribution des rémunérations des actifs
selon la fonction exercée au moment de l'enquête

TABLEAU N° 48
LES REMUNERATIONS AU MOMENT DE L'ENQUETE
DES ACTIFS EXERCANT DES FONCTIONS DU SECTEUR SECONDAIRE.

REMUNERATIONS	HOMMES	FEMMES
	%	%
moins de 1000 F	1,6	4,3
de 1000 à 1200 F	5,6	13,6
de 1200 à 1400 F	21,5	42,9
de 1400 à 1600 F	34,4	22,8
de 1600 à 1800 F	16,0	11,4
de 1800 à 2000 F	14,1	4,3
plus de 2000 F	6,8	0,7
TOTAL	100,0	100,0

La disparité des salaires masculins et des salaires féminins apparaît encore plus nettement au niveau des fonctions. Dans **les fonctions du secteur secondaire** :

- 17,9% des femmes gagnent moins de 1200 F.
- 5,0% des femmes gagnent 1800 F et plus (une seule gagne plus de 2000 F), alors que 20,9% des hommes sont dans ce cas.

Ces fonctions sont essentiellement occupées par des hommes et la situation des femmes y est extrêmement défavorable.

TABLEAU N° 49
LES REMUNERATIONS AU MOMENT DE L'ENQUETE
DES ACTIFS EXERCANT DES FONCTIONS DU SECTEUR TERTIAIRE

REMUNERATIONS	HOMMES	FEMMES
	%	%
moins de 1000 F	6,0	8,8
de 1000 F à 1200 F	10,1	17,5
de 1200 F à 1400 F	31,9	30,0
de 1400 F à 1600 F	16,3	17,5
de 1600 F à 1800 F	9,8	8,0
de 1800 F à 2000 F	9,1	10,9
plus de 2000 F	16,8	7,3
TOTAL	100,0	100,0

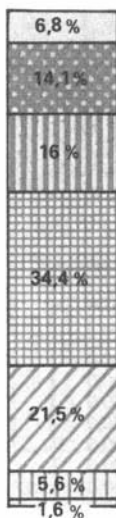
Les fonctions tertiaires sont occupées concurremment par les hommes et les femmes. Au niveau des plus basses rémunérations, la proportion de femmes n'y est pas significativement différente de celle des hommes. Il semble qu'hommes et femmes soient dans ces tranches à égalité, sur le plan salarial du moins.

En revanche, les rémunérations les plus élevées, et en particulier celles de plus de 2000 F, ne sont perçues que par une proportion bien plus faible de femmes que d'hommes.

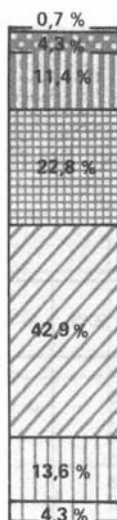
**LES REMUNERATIONS DES ACTIFS
SELON LE SEXE ET LA FONCTION EXERCEE AU
MOMENT DE L'ENQUETE
(EN FRANCS)**

Fonctions du secteur secondaire

Hommes

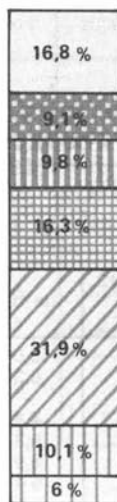


Femmes

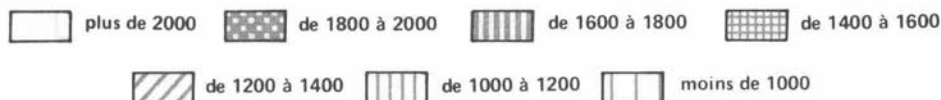
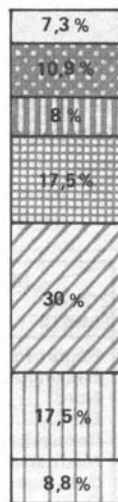


Fonctions du secteur tertiaire

Hommes



Femmes



e) Les disparités régionales dans les rémunérations des anciens étudiants des IUT exerçant un emploi au moment de l'enquête

En raison d'effectifs insuffisamment nombreux et de la dispersion en résultant lorsqu'on procède à une exploitation régionale, les tranches de salaires ont été regroupées de la manière suivante : moins de 1000 F, 1000 à 1400 F, 1400 F à 2000 F et plus de 2000 F.

TABLEAU N° 50
LES REMUNERATIONS DES ACTIFS AU MOMENT DE L'ENQUETE
PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OU ILS TRAVAILLENT
(en pourcentages)

ZONES EMPLOI \ REMUNERATIONS	- de 1000	1000 à 1400	1400 à 2000	+ de 2000	TOTAL
Région Parisienne	0,5	10,7	67,7	21,1	100,0
Bassin Parisien	5,3	43,5	47,3	3,9	100,0
Nord	—	60,4	37,7	1,9	100,0
Est	4,5	43,0	48,0	4,5	100,0
Centre-Est	5,3	45,8	46,2	2,7	100,0
Méditerranée	8,9	33,9	51,8	5,4	100,0
Sud-Ouest	5,4	44,6	42,9	7,1	100,0
Ouest	4,1	52,7	40,8	2,4	100,0
Etranger	2,6	23,7	52,6	21,1	100,0
TOTAL	3,7	36,0	51,3	9,0	100,0

Le Tableau N° 50 fait apparaître la nette supériorité des salaires perçus par les anciens étudiants des IUT exerçant une activité dans la Région Parisienne : 67,7% des jeunes y ont un salaire qui se situe entre 1400 et 2000 F par mois et plus de 21% un salaire supérieur à 2000 F.

A l'inverse, dans les autres régions une moins grande proportion de jeunes perçoit une rémunération qui se situe dans la tranche 1400-2000 F (de 37,7 à 51,8%) ; l'écart est encore plus sensible au niveau des salaires de plus de 2000 F puisque la proportion des salaires se situant dans cette tranche varie de 2,4% à 7,1% contre 21,1% dans la Région Parisienne.

La Région Nord est celle qui a la distribution de salaires la plus défavorable : plus de 60% des jeunes perçoivent une rémunération mensuelle ne dépassant pas 1400 F, tandis qu'environ 2% ont plus de 2000 F.

Les salaires perçus par les jeunes travaillant hors de France semblent être très proches de ceux de la Région Parisienne.

TABLEAU N° 51
LES REMUNERATIONS DES ACTIFS AU MOMENT DE L'ENQUETE
COMPARAISON REGION PARISIENNE. AUTRES REGIONS PAR SECTEUR
DE FORMATION ET SEXE
 (en pourcentages)

SEXE	SF (*)	REMUNERATIONS				TOTAL	
		REGIONS EMPLOI	- de 1000 F	1000 à 1400 F	1400 à 2000 F		+ de 2000 F
HOMMES	Secondaire	Région Parisienne	0,3	7,6	70,0	22,1	100,0
		Autres	2,7	39,9	52,7	4,7	100,0
	Tertiaire	Région Parisienne	5,9	23,5	41,2	29,4	100,0
		Autres	11,7	47,6	33,8	6,9	100,0
FEMMES	Secondaire	Région Parisienne		11,8	67,6	20,6	100,0
		Autres	4,1	60,7	34,5	0,7	100,0
	Tertiaire	Région Parisienne		45,0	55,0		100,0
		Autres	11,5	57,5	27,6	3,4	100,0

*Secteur de formation en I.U.T.

La répartition régionale des salaires par département d'études et par sexe précise cet écart existant entre les salaires de la Région Parisienne et ceux des autres régions.
 (tableau n° 51) (1)

- 70 % des hommes issus d'un département d'études du secteur secondaire et exerçant une activité dans la Région Parisienne ont une rémunération comprise entre 1400 et 2000 F et 22,1 % plus de 2000 F par mois. Ceux qui exercent une activité dans une autre région ne sont que 52,7 % à percevoir un salaire compris entre 1400 et 2000 F et 4,7 % à gagner plus de 2000 F par mois.

L'écart des salaires entre Paris et la province semble encore plus nettement marqué pour les femmes originaires des mêmes départements d'études :

- 67,6% de celles qui travaillent dans la Région Parisienne ont un salaire compris entre 1400 et 2000 F, et 20,6% un salaire supérieur à 2000 F.

- pour l'ensemble des autres régions, 34,5% seulement perçoivent une rémunération qui se situe entre 1400 et 2000 F ; pratiquement aucune ne perçoit un salaire supérieur à 2000 F (0,7%).

- Pour les formations du secteur tertiaire, pour les hommes comme pour les femmes, on note qu'il existe une proportion plus grande de salaires inférieurs à 1400 F que pour les formations du secteur secondaire.

(1) le détail est donné dans les tableaux figurant en annexe, tabl. A 27 et A 28 pp. 156 et 157.

Les disparités salariales entre la Région Parisienne et la province apparaissent clairement, en particulier :

— 29,4% des hommes de la Région Parisienne ont un salaire qui ne dépasse pas 1400 F, mais presque 60% des hommes des autres régions sont dans ce cas (59,3%).

— 29,4% des hommes de la Région Parisienne perçoivent une rémunération supérieure à 2000 F mais 6,9% seulement des hommes des autres régions ont un salaire qui se situe dans cette tranche.

En ce qui concerne les femmes, 45% ont un salaire ne dépassant pas 1400 F dans la Région Parisienne, mais plus de 69% sont dans ce cas dans les autres régions. En revanche, la situation salariale des femmes dans la Région Parisienne ne semble pas meilleure pour les tranches les plus élevées, puisqu'aucune n'y gagne un salaire supérieur à 2000 F, alors que 3,4% des femmes des autres régions perçoivent une telle rémunération.

Des différences sensibles existent cependant entre les divers départements d'études (1). Ainsi dans le département d'études Chimie, le décalage vers le bas, des salaires féminins, est particulièrement visible puisqu'aucune femme ne perçoit une rémunération supérieure à 2000 F. La disparité entre Région Parisienne et les autres régions n'y est pas sensible chez les hommes (sauf pour les salaires les plus bas), mais en revanche, le désavantage des salaires féminins en province y est plus marqué (23,1% des femmes dans la Région Parisienne mais presque 60% de celles des autres régions gagnent un salaire ne dépassant pas 1400 F par mois).

En Génie mécanique, les salaires masculins de la Région Parisienne montrent le net avantage de cette région sur les autres : aucun actif n'y perçoit un salaire de moins de 1000 F contre 3,6% dans les autres régions ; 10,3% gagnent un salaire ne dépassant pas 1400 F contre plus de 41% dans les autres régions ; enfin plus de 20% ont un salaire supérieur à 2000 F contre 4,6% seulement dans les autres régions. Bien qu'avec des écarts moins marqués, le phénomène est le même en Génie électrique.

Mais c'est en Informatique que le décalage entre les salaires parisiens et ceux de la province est le plus accentué : 73,2% des hommes de la Région Parisienne y gagnent un salaire de plus de 2000 F par mois, mais 7,7% seulement sont dans ce cas dans l'ensemble des autres régions ; aucun actif n'y a un salaire inférieur à 1400 F contre plus de 30% dans les autres régions.

Pour le département Administration des collectivités publiques et des entreprises, le phénomène est plus complexe : si dans la Région Parisienne les salaires masculins sont dans l'ensemble plus élevés que ceux des femmes, en revanche, la distribution des salaires féminins perçus dans les autres régions n'est pas, dans l'ensemble, plus mauvaise que celle des salaires masculins : au niveau de la tranche de salaires la plus basse, elle apparaît même plus favorable : plus de 11% des hommes gagnent moins de 1000 F contre 7,1% des femmes.

L'examen de la répartition des rémunérations a permis de mettre en évidence un certain nombre de disparités entre les salaires masculins et les salaires féminins, ainsi qu'entre les régions.

(1) cf. tableaux figurant en annexe pour quelques départements d'études : Génie électrique, Génie mécanique, Informatique et Administration des collectivités publiques et des entreprises. (tableaux A 29, A 30, A 31, A 32 p. 158 et suivantes)

La distribution des diverses tranches de salaires montre, d'une manière générale, une plus grande proportion de femmes dans les tranches basses et à l'inverse, une très faible proportion de femmes dans les tranches élevées, en particulier pour les salaires dépassant 2000 F.

Ce décalage se retrouve, à des niveaux cependant différents, dans les rémunérations perçues par les actifs provenant des divers départements d'études. Les départements du secteur secondaire conduisent à des rémunérations plus élevées que ceux du secteur tertiaire.

Il faut cependant nuancer quelque peu ces observations :

— Dans le secteur secondaire, les femmes sont peu nombreuses par rapport aux hommes, qu'il s'agisse des départements d'études, ou de la fonction exercée au moment de l'enquête. Les salaires féminins y sont, dans l'ensemble, plus faibles que les salaires masculins, et la distribution des salaires féminins est décalée vers le bas par rapport à celle des hommes.

— Du côté du tertiaire, où la concurrence entre hommes et femmes joue, les effectifs des deux sexes étant voisins, la situation défavorable des femmes n'est pas sensible dans les basses tranches de salaires, mais seulement dans les tranches les plus élevées : peu d'entre elles obtiennent des salaires de plus de 2000 F.

Les femmes semblent donc obtenir des emplois conduisant à des rémunérations plus faibles que celles obtenues par les hommes ayant la même qualification et elles semblent avoir beaucoup de difficultés à obtenir des postes élevés comportant des hauts salaires qui semblent presque exclusivement réservés à l'élément masculin.

Enfin, les salaires perçus dans la Région Parisienne sont dans l'ensemble supérieurs à ceux perçus dans les autres régions.

CONCLUSION

L'étude de l'origine scolaire et de la poursuite d'études des étudiants des IUT met en évidence la place intermédiaire qu'occupent les IUT dans l'enseignement supérieur (universités et grandes écoles d'une part, sections de techniciens supérieurs d'autre part).

En effet, quand on s'intéresse à l'origine scolaire des anciens étudiants d'IUT, on constate que ces jeunes sont originaires, pour une moitié, de l'enseignement général et pour l'autre de l'enseignement professionnel long (1).

Si on compare cette origine scolaire à l'origine scolaire des jeunes des classes préparatoires aux B.T.S., on voit que les étudiants de BTS sont beaucoup plus nombreux à venir de l'enseignement professionnel long (BT, BSEC)* que du 2^{ème} cycle de l'enseignement secondaire (Baccalauréat) (2) : 38,7 % de jeunes titulaires du baccalauréat (dont 6,6 % du baccalauréat C) et 61,3 % du BT, BSEC

Quant aux jeunes des classes préparatoires aux grandes écoles, on remarque qu'ils sont tous originaires des classes de baccalauréats et si on rapprochait les derniers diplômes obtenus par les jeunes des universités avant leur entrée dans l'enseignement supérieur, on constaterait qu'ils sont presque tous originaires du 2^{ème} cycle de l'enseignement secondaire général.

Recrutant plus de jeunes de l'enseignement professionnel que les universités et les classes préparatoires, les IUT se distinguent dans ce domaine de ces deux ordres d'enseignement, mais ils ne peuvent pas pour autant être assimilés aux classes de techniciens supérieurs car leur recrutement de bacheliers et en particulier de titulaires de baccalauréat C est supérieur; c'est dans cette mesure que l'on peut dire que au point de vue de l'origine scolaire, les IUT occupent une place intermédiaire.

La préparation d'un DUT* rend possible la poursuite d'études en université. Cette possibilité, comme nous l'avons vue, est largement utilisée par les jeunes, puisque 21 % de la promotion interrogée entreprennent des études à temps plein à leur sortie des IUT et que 18 % poursuivent des études tout en travaillant ou en étant au service militaire.

Les statistiques disponibles sur la poursuite des études des anciens élèves de STS* au delà du BTS sont beaucoup plus fragmentaires puisqu'aucune enquête systématique, comparable à celle effectuée auprès des étudiants des IUT, n'a été réalisée.

D'après certaines tendances que l'on a pu repérer dans l'enquête effectuée auprès des élèves issus de l'enseignement technique long du second cycle (3), beaucoup de jeunes originaires des classes de BT continuent des études, en particulier de Techniciens supérieurs, mais peu de jeunes continuent au-delà de ce

(1) 5/1 (67/68) Statistiques des enseignements - tableaux et informations - "Les étudiants dans les classes préparatoires aux grandes écoles, les sections de techniciens supérieurs" Année scolaire 1967-68 - Ministère de l'Education Nationale SCSC.

(2) "Composition des flux d'entrée en IUT et STS selon l'origine scolaire" Document de travail - janvier 1973 - Ministère Education Nationale Service central des statistiques et sondages.

(3) cf Dossier CEREQ n° 5. Documentation français op. cit. p. 6

* BTS : Brevet de Technicien supérieur - B.T. : Brevet de Technicien BSEC : Brevet supérieur d'Etudes commerciales - DUT : Diplôme universitaire de technologie - STS : section de Techniciens supérieurs.

niveau. On constate que 58,8 % des jeunes après un BT obtiennent le BTS, et que seulement 1,1 % atteint la 4^{ème} année de faculté, ce qui signifie que les jeunes titulaires d'un BT arrêtent leurs études après le BTS.

Or, les jeunes ayant un BT forment la majeure partie des effectifs des classes de Techniciens supérieurs, ce qui tend donc à prouver que les jeunes de BTS poursuivent moins d'études en université que les jeunes des IUT.

Ceci met en évidence la place intermédiaire qu'occupent les IUT du point de vue de la poursuite des études.

On peut se demander si cette position de filière intermédiaire occupée par les IUT entre les STS et les universités, mise en évidence par les études effectuées jusqu'à présent, est un phénomène durable ; en effet, les STS recrutant maintenant des bacheliers techniques, on peut s'interroger sur l'attitude qu'auront les jeunes face à la poursuite d'études à l'université après le BTS.

Qu'en est-il de cette place intermédiaire du côté de l'emploi ? Dans notre enquête, les jeunes issus des départements d'études du secteur secondaire occupent essentiellement des emplois de techniciens des essais, contrôles et laboratoires, dans les laboratoires, bureaux et services d'études, de recherche et de calcul. Une très faible minorité d'entre eux exerce une fonction dans les services de fabrication et de production. Quant aux jeunes sortis des départements du secteur tertiaire, ils se répartissent entre l'ensemble des fonctions tertiaires : ils sont cependant relativement plus nombreux à exercer des fonctions dans l'informatique (27% des jeunes exerçant une fonction tertiaire), dans l'enseignement (15,6%), dans la comptabilité (19,2%) et dans le commerce (18,9%), 16,6% occupent des fonctions administratives.

D'après des indications recueillies dans l'enquête citée plus haut, on a observé que la proportion des techniciens des essais, contrôles et laboratoires, était importante parmi les jeunes ayant atteint le niveau BTS (spécialités industrielles), 28,0% et 20,9% d'entre eux étaient dessinateurs. Ils sont eux aussi embauchés dans les services d'études, de recherche et de calcul.

En ce qui concerne les jeunes des spécialités commerciales de ce niveau, 41,5 % occupent des emplois d'enseignement (PTA* des lycées techniques et maître auxiliaire), 28 % occupent des emplois comptables.

On constate donc que les emplois occupés par les jeunes des IUT et des STS ne sont pas très différents ; il semblerait cependant que les jeunes de STS s'orientent plus facilement vers certains services de fabrication (pour ceux issus des spécialités industrielles et en particulier de mécanique) et qu'une proportion assez importante se retrouve dans les services installation et chantier dans le Bâtiment.

Il est certain que les formations dispensées dans les universités et les grandes écoles d'ingénieurs ou commerciales, conduisent les jeunes diplômés beaucoup plus vers des fonctions d'enseignement, de recherche et d'encadrement comportant une plus grande part de responsabilité et de décision.

Les jeunes des IUT exercent relativement plus facilement des emplois en aval et en amont de la production que les jeunes des STS ; et d'autre part, la très faible proportion d'entre eux qui exercent des fonctions d'encadrement (3,4 % de l'ensemble des actifs stables) indique qu'ils occupent très souvent une position intermédiaire entre l'ingénieur ou le cadre et le personnel d'exécution.

* PTA : professeur technique adjoint.

Cela semble correspondre aux objectifs qui étaient fixés aux IUT lors de leur création (1) : "Dans tous les secteurs d'activité et plus particulièrement dans les secteurs secondaire et tertiaire ainsi que dans les recherches appliquées, se développent des fonctions nouvelles d'encadrement technique dont les titulaires sont associés de près au travail des ingénieurs, des chercheurs ou des cadres supérieurs administratifs, financiers ou commerciaux. Ces fonctions ont des caractéristiques communes, elles impliquent une spécialisation plus poussée que celle de l'ingénieur et une formation générale plus étendue que celle du technicien".

A la suite de l'investigation, dont il a été rendu compte dans ce dossier, la pérennité et l'actualisation de ces analyses, dont l'intérêt pour l'orientation générale des IUT est évidente, est assurée par le CEREQ selon des modalités qui ont été déterminées en étroite liaison avec les directeurs de ces établissements d'enseignement supérieur et le ministère de l'Éducation Nationale, avec le souci de mettre d'une part chaque Institut et d'autre part les responsables nationaux de l'Éducation et de l'emploi, en état d'apprécier systématiquement l'efficacité de ces formations vis à vis du marché du travail.

Cette forme de collaboration entre des établissements d'enseignement et le CEREQ, observatoire spécialisé, devra être étendue à l'ensemble des filières de formation.

1(1) op. cité p. 5

ANNEXES

ANNEXE N° 1

Nous présentons ici les tableaux comportant des données complémentaires détaillées qu'il était difficile d'inclure dans le texte. Nous avons dû opérer un choix et il nous a été impossible de publier toutes les données que nous possédions.

Le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Département Formations et Carrières) tient à la disposition du lecteur ce complément d'information.

TABLEAU A1
LA PROGRESSION DES EFFECTIFS DES PROMOTIONS 1967 A 1972
PAR SEXE, SECTEUR DE FORMATION
ET ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

SECTEUR SEXES	PROMOTIONS ZONES GEOGRAPHIQUES	1967	1968	1969		1970		1971		1972	
		Eff.	Eff.	Eff.	Progres.	Eff.	Progres.	Eff.	Progres.	Eff.	Progres.
SECONDAIRE HOMMES	REGION PARISIENNE	24	36	222	+ 270%	353	+ 59%	443	+ 25%	600	+ 35%
	BASSIN PARISIEN	76	303	366	+ 3%	707	+ 93%	681	— 4%	828	+ 22%
	NORD	—	62	117	+ 89%	244	+ 109%	322	+ 32%	444	+ 38%
	EST	23	25	257	+ 435%	572	+ 123%	636	+ 11%	732	+ 15%
	CENTRE-EST	—	119	527	+ 343%	864	+ 64%	810	— 6%	1173	+ 45%
	MEDITERRANEE	—	25	51	+ 104%	122	+ 139%	316	+ 159%	621	+ 96%
	SUD-OUEST	40	222	347	+ 32%	436	+ 26%	574	+ 32%	751	+ 31%
	OUEST	—	173	428	+ 147%	686	+ 60%	776	+ 13%	962	+ 24%
	TOTAL SECONDAIRE HOMMES	163	965	2315	+ 105%	3984	+ 72%	4558	+ 14%	6111	+ 34%
SECONDAIRE FEMMES	REGION PARISIENNE	—	1	4	—	34	—	45	+ 32%	82	+ 82%
	BASSIN PARISIEN	9	36	52	+ 16%	131	+ 151%	149	+ 14%	233	+ 56%
	NORD	—	—	41	—	48	+ 17%	66	+ 37%	90	+ 36%
	EST	3	11	51	+ 264%	86	+ 68%	59	— 31%	100	+ 69%
	CENTRE-EST	—	2	103	—	161	+ 56%	209	+ 30%	254	+ 21%
	MEDITERRANEE	—	5	8	—	8	—	59	—	134	+ 127%
	SUD-OUEST	—	7	15	+ 114%	21	+ 40%	45	+ 114%	98	+ 118%
	OUEST	—	2	48	—	57	+ 18%	54	— 5%	117	+ 117%
	TOTAL SECONDAIRE FEMMES	12	64	322	+ 324%	546	+ 69%	686	+ 25%	1108	+ 61%
TOTAL SECONDAIRE H + F	175	1029	2637	+ 119%	4530	+ 73%	5244	+ 15%	7219	+ 37%	

TERTIAIRE	HOMMES	REGION PARISIENNE.....	—	—	—	168	—	304	+ 81%	462	+ 52%	
		BASSIN PARISIEN.....	—	77	96	+ 25%	323	+ 236%	365	+ 13%	612	+ 68%
		NORD.....	—	—	60	—	81	+ 35%	99	+ 22%	123	+ 24%
		EST.....	—	—	60	—	194	+ 223%	216	+ 11%	301	+ 39%
		CENTRE-EST.....	—	51	108	+ 112%	264	+ 144%	270	+ 2%	340	+ 26%
		MEDITERRANEE.....	—	—	30	—	122	+ 306%	141	+ 16%	300	+ 113%
		SUD-OUEST.....	—	3	71	—	168	+ 136%	231	+ 37%	351	+ 52%
		OUEST.....	—	30	177	+ 490%	312	+ 76%	368	+ 18%	543	+ 48%
	TOTAL TERTIAIRE HOMMES.....	—	161	602	+ 274%	1632	+ 171%	1994	+ 22%	3032	+ 52%	
	FEMMES	REGION PARISIENNE.....	—	—	—	—	105	—	230	+ 119%	346	+ 50%
		BASSIN PARISIEN.....	—	22	35	+ 59%	142	+ 305%	228	+ 60%	360	+ 58%
		NORD.....	—	—	6	—	17	—	23	+ 35%	26	+ 13%
		EST.....	—	—	53	—	127	+ 140%	146	+ 15%	222	+ 52%
CENTRE-EST.....		—	26	81	+ 212%	148	+ 82%	157	+ 6%	256	+ 63%	
MEDITERRANEE.....		—	—	9	—	45	—	84	+ 87%	187	+ 122%	
SUD-OUEST.....		—	10	66	—	117	+ 77%	160	+ 37%	332	+ 107%	
OUEST.....		—	3	41	—	119	+ 190%	151	+ 27%	291	+ 92%	
TOTAL TERTIAIRE FEMMES.....	—	61	291	+ 377%	820	+ 181%	1179	+ 43%	2020	+ 71%		
	TOTAL TERTIAIRE H + F.....	—	222	893	+ 302%	2452	+ 174%	3173	+ 29%	5052	+ 59%	
	TOTAL HOMMES.....	163	1126	2917	+ 126%	5616	+ 93%	6552	+ 16%	9143	+ 39%	
	TOTAL FEMMES.....	12	125	613	+ 347%	1366	+ 122%	1865	+ 36%	3128	+ 67%	
	TOTAL HOMMES + FEMMES...	175	1251	3530	+ 147%	6982	+ 98%	8417	+ 20%	12271	+ 45%	

TABLEAU A2
LA REPARTITION DES EFFECTIFS DES PROMOTIONS 1967 A 1972
PAR SEXE ET SPECIALITE DE FORMATION

SEC-TEUR	SEXE	DEPARTEMENTS D'ETUDES	1967		1968		1969		1970		1971		1972	
			Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
SECONDAIRE	HOMMES	BIOLOGIE APPLIQUEE	23	14,1	25	2,6	74	3,2	138	3,5	144	3,2	213	3,5
		CHIMIE	76	46,7	112	11,6	306	13,2	339	8,5	330	7,2	377	6,2
		GENIE CIVIL	40	24,5	90	9,3	131	5,7	311	7,8	476	10,4	649	10,6
		GENIE CHIMIQUE	—	—	—	—	—	—	—	—	44	1,0	62	1,0
		GENIE ELECTRIQUE	24	14,7	354	36,7	729	31,5	1018	25,6	1735	28,4	—	—
		GENIE MECANIQUE	—	—	332	34,4	844	36,4	1487	37,3	1506	33,0	1810	29,6
		GENIE THERMIQUE	—	—	—	—	23	1,0	27	0,7	20	0,4	48	0,7
		INFORMATIQUE	—	—	52	5,4	167	7,2	440	11,0	545	12,0	835	13,7
		MESURES PHYSIQUES	—	—	—	—	41	1,8	224	5,6	277	6,1	382	6,3
	TOTAL SECONDAIRE HOMMES	163	100,0	965	100,0	2315	100,0	3984	100,0	4558	100,0	6111	100,0	
	FEMMES	BIOLOGIE APPLIQUEE	3	25,0	11	17,2	138	42,9	242	44,3	263	38,3	367	33,1
		CHIMIE	9	75,0	36	56,3	121	37,6	150	27,5	131	19,1	230	20,8
		GENIE CIVIL	—	—	1	1,5	4	1,2	4	0,7	8	1,2	11	1,0
		GENIE CHIMIQUE	—	—	—	—	—	—	—	—	4	0,5	3	0,2
		GENIE ELECTRIQUE	—	—	5	7,8	13	4,0	19	3,5	30	4,4	53	4,8
		GENIE MECANIQUE	—	—	4	6,3	3	0,9	8	1,5	15	2,2	12	1,1
		GENIE THERMIQUE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		INFORMATIQUE	—	—	7	10,9	37	11,5	95	17,4	183	26,7	352	31,8
MESURES PHYSIQUES		—	—	—	—	6	1,9	28	5,1	52	7,6	80	7,2	
TOTAL SECONDAIRE FEMMES	12	100,0	64	100,0	322	100,0	546	100,0	686	100,0	1108	100,0		

		TOTAL SECONDAIRE H + F	175		1029		2637		4530		5244		7219		
TERTIAIRE	HOMMES	ADM. DES COLL.	—		158	98,1	476	79,1	974	59,7	1139	57,1	1634	53,9	
		CARR. DE L'INFORMATION	—		3	1,9	50	8,3	123	7,5	119	6,0	148	4,9	
		CARR. SOCIALES	—		—		33	5,5	114	7,0	101	5,1	113	3,7	
		SECURITE-PREVENTION	—		—		—		—		—		18	0,5	
		STATISTIQUES ET TECHN. QUANT.	—		—		—		31	1,9	30	1,5	38	1,3	
		TECH. DE COMMERCIAL.	—		—		43	7,1	390	23,9	605	30,3	1081	35,7	
		TOTAL TERTIAIRE HOMMES	—		161	100,0	602	100,0	1632	100,0	1994	100,0	3032	100,0	
		FEMMES	ADM. DES COLL.	—		51	83,6	130	44,7	346	42,2	541	45,9	1030	51,0
	CARR. DE L'INFORMATION		—		10	16,4	90	30,9	235	28,6	255	21,6	364	18,0	
CARR. SOCIALES	—			—		51	17,5	108	13,2	110	9,3	152	7,5		
SECURITE-PREVENTION	—			—		—		—		—		6	0,3		
STATISTIQUES ET TECHN. QUANT.	—			—		—		14	1,7	21	1,8	29	1,4		
TECHN. DE COMMERCIAL	—			—		20	6,9	117	14,3	252	21,4	439	21,8		
TOTAL TERTIAIRE FEMMES	—			61	100,0	291	100,0	820	100,0	1179	100,0	2020	100,0		
		TOTAL TERTIAIRE H + F	—		222		893		2452		3173		5052		
		TOTAL HOMMES	163	93,1	1126	90,0	2917	82,6	5616	80,4	6552	77,8	9143	74,5	
		TOTAL FEMMES	12	6,9	125	10,0	613	17,4	1366	19,6	1865	22,2	3128	25,5	
		TOTAL H + F	175	100,0	1251	100,0	3530	100,0	6982	100,0	8417	100,0	12271	100,0	

TABLEAU A3
LA PROGRESSION DES EFFECTIFS DES PROMOTIONS 1967 A 1972
PAR SEXE ET SPECIALITE DE FORMATION

SEC- TEUR	SEXE	DEPARTEMENTS D'ETUDES	1967	1968	1969		1970		1971		1972		
			Eff.	Eff.	Eff.	Progres.	Eff.	Progres.	Eff.	Progres.	Eff.	Progres.	
SECONDAIRE	HOMMES	BIOLOGIE APPLIQUEE	23	25	74	+ 54%	138	+ 86%	144	+ 4%	213	+ 47%	
		CHIMIE	76	112	306	+ 63%	339	+ 11%	330	+ 2%	377	+ 14%	
		GENIE CIVIL	40	90	131	+ 1%	311	+137%	476	+ 53%	649	+ 36%	
		GENIE CHIMIQUE	—	—	—	—	—	—	44	—	62	+ 40%	
		GENIE ELECTRIQUE	24	354	729	+ 93%	1018	+ 39%	1216	+ 19%	1735	+ 42%	
		GENIE MECANIQUE	—	332	844	+154%	1487	+ 76%	1506	+ 1%	1810	+ 20%	
		GENIE THERMIQUE	—	—	23	—	27	+ 17%	20	— 25%	48	+140%	
		INFORMATIQUE	—	52	167	+221%	440	+163%	545	+ 23%	835	+ 53%	
		MESURES PHYSIQUES	—	—	41	—	224	+446%	277	+ 23%	382	+ 37%	
	TOTAL SECONDAIRE HOMMES	163	965	2315	+105%	3984	+ 72%	4558	+ 14%	6111	+ 34%		
		FEMMES	BIOLOGIE APPLIQUEE	3	11	138	—	242	+ 75%	263	+ 8%	367	+ 39%
	CHIMIE		9	36	121	+169%	150	+ 23%	131	+ 12%	230	+ 75%	
	GENIE CIVIL		—	1	4	—	4	—	8	—	11	—	
	GENIE CHIMIQUE		—	—	—	—	—	—	4	—	3	—	
	GENIE ELECTRIQUE		—	5	13	+160%	19	+ 46%	30	+ 57%	53	+ 76%	
	GENIE MECANIQUE		—	4	3	—	8	—	15	—	12	—	
	GENIE THERMIQUE		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	INFORMATIQUE		—	7	37	+428%	95	+156%	183	+ 92%	352	+ 92%	
MESURES PHYSIQUES	—		—	6	—	28	+366%	52	+ 85%	80	+ 53%		
TOTAL SECONDAIRE FEMMES	12	64	322	+324%	546	+ 69%	686	+ 25%	1108	+ 61%			

		TOTAL SECONDAIRE H + F	175	1029	2637	+ 119%	4530	+ 73%	5244	+ 15%	7219	+ 37%	
TERTIAIRE	HOMMES	ADMINISTRATION DES COLLEC.	—	158	476	+ 201%	974	+ 104%	1139	+ 16%	1634	+ 43%	
		CARRIERES DE L'INFORMATION.	—	3	50	—	123	+ 146%	119	— 3%	148	+ 24%	
		CARRIERES SOCIALES	—	—	33	—	114	+ 245%	101	— 11%	113	+ 11%	
		SECURITE - PREVENTION	—	—	—	—	—	—	—	—	18	—	
		STATISTIQUES ET TECHN. QUANT.	—	—	—	—	31	—	30	— 3%	38	+ 26%	
		TECHNIQUES DE COMMERCIAL. . . .	—	—	43	—	390	—	605	+ 55%	1081	+ 78%	
			TOTAL TERTIAIRE HOMMES	—	161	602	+ 273%	1632	+ 171%	1994	+ 22%	3032	+ 52%
		FEMMES	ADMINISTRATION DES COLLEC.	—	51	130	+ 154%	346	+ 166%	541	+ 56%	1030	+ 90%
			CARRIERES DE L'INFORMATION.	—	10	90	—	235	+ 161%	255	+ 8%	364	+ 42%
			CARRIERES SOCIALES	—	—	51	—	108	+ 111%	110	+ 1%	152	+ 38%
			SECURITE - PREVENTION	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—
	STATISTIQUES ET TECHN. QUANT.		—	—	—	—	14	—	21	+ 50%	29	+ 38%	
	TECHNIQUES DE COMMERCIAL. . . .		—	—	20	—	117	—	252	+ 115%	439	+ 74%	
		TOTAL TERTIAIRE FEMMES	—	61	291	+ 377%	820	+ 181%	1179	+ 43%	2020	+ 71%	
		TOTAL TERTIAIRE H + F	—	222	893	+ 302%	2452	+ 174%	3173	+ 29%	5052	+ 59%	
		TOTAL HOMMES	163	1126	2917	+ 126%	5616	+ 93%	6552	+ 16%	9143	+ 39%	
		TOTAL FEMMES	12	125	613	+ 347%	1366	+ 122%	1865	+ 36%	3128	+ 67%	
		TOTAL HOMMES + FEMMES ..	175	1251	3530	+ 147%	6982	+ 98%	8417	+ 20%	12271	+ 45%	

TABLEAU A4 : RECAPITULATION DES REPONSES OBTENUES A L'ENQUETE

Z.E.A.T*	I.U.T.	BIOLOGIE		CHIMIE		G. CIVIL		G. ELEC.		G. MECAN.		G. THERM.	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
REGION PARISIENNE	PARIS - CACHAN							53	1				
	PARIS - ORSAY							70	—	39	—	20	—
	PARIS - VILLE D'AVRAY												
	TOTAL :							123	1	39	—	20	—
BASSIN PARISIEN	CAEN - CAEN												
	ORLEANS			30	14					35	—		
	REIMS					40	3			40	—		
	ROUEN - ROUEN			68	20								
	ROUEN - LE HAVRE							23	—				
	TOTAL :			98	34	40	3	23	—	75	—		
NORD	LILLE - LILLE	4	20					34	—				
	LILLE - VALENCIENNES									28	—		
	TOTAL :	4	20					34	—	28	—		
EST	BESANCON									37	—		
	NANCY I									34	—		
	NANCY II	41	21										
	STRASBOURG - STR.			23	9								
	STRASB. - METZ									52	—		
	TOTAL :	41	21	23	9					123	—		
CENTRE-EST	CLERMONT	11	25										
	GRENOBLE I			32	3			49	1	45	—		
	LYON I	5	22	27	11								
	LYON II							48	—	109	—		
	LYON - ST ETIENNE							25		27	2		
	TOTAL :	16	47	59	14			122	1	181	2		
MEDITER RANEE	MONTPELLIER												
	TOTAL :												
SUD-OUEST	BORDEAUX A							20	—	28	—		
	BORDEAUX B												
	TOULOUSE					42	—	34	4	79	—		
	TOTAL :					42	—	54	4	107	—		
OUEST	CAEN - LE MANS			10	5								
	NANTES - NANTES							36	—	49	—		
	NANTES - ANGERS							55	—				
	POITIERS			22	13			41	1	29			
	RENNES			24	12			77	2				
	TOTAL :			56	30			209	3	78	—		
FRANCE	ENSEMBLE :	61	88	236	87	82	3	565	9	631	2	20	—

* Zone d'études et d'aménagement du territoire - cf. annexe 2 p. 163

INFORM.		MES. PHYS.		SECON- DAIRE		ADM. COLL.		CARR. INF.		CARR. SOC.		TECHN. COM.		TER- TIAIRE		ENSEMBLE		
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H+F
16	2			53	1									—	—	53	1	54
				16	2									—	—	16	2	18
				129	—									—	—	129	—	129
16	2			198	3									—	—	198	3	201
		13	1	13	1									—	—	13	1	14
				65	14									—	—	65	14	79
				80	3	59	22							59	22	139	25	164
		21	3	89	23									—	—	89	23	112
				23	—									—	—	23	—	23
		34	4	270	41	59	22							59	22	329	63	292
				38	20									—	—	38	20	58
				28	—									—	—	28	—	28
				66	20									—	—	66	20	86
18	9			37	—									—	—	37	—	37
				18	9	22	2	3	29					25	31	43	40	83
				75	21			8	5					—	—	75	21	96
				23	9									8	5	31	14	45
				52	—									—	—	52	—	52
18	9			205	39	22	2	11	34					33	36	238	75	313
				11	25									—	—	11	25	36
				126	4									—	—	126	4	130
				32	33									—	—	32	33	65
				157	—									—	—	157	—	157
				52	2	33	2							33	2	85	4	89
				378	64	33	2							33	2	411	66	477
41	5			41	5	24	7							24	7	65	12	77
41	5			41	5	24	7							24	7	65	12	77
21	5			48	—			5	2	4	4	13	12	13	12	61	12	73
				—	—			4	18					9	6	9	6	15
				176	9			4						4	18	180	27	207
21	5			224	9			9	20	4	4	13	12	26	36	250	45	295
				10	5	33	8							33	8	43	13	56
				85	—									—	—	85	—	85
				55	—	43	6							43	6	98	6	104
				92	14									—	—	92	14	106
				101	14	40	14							40	14	141	28	169
				343	33	116	28							116	28	459	61	520
96	21	34	4	1725	214	254	61	20	54	4	4	13	12	291	131	2016	345	2361

TABLEAU A5
BILAN DE L'ORIGINE SCOLAIRE
DES ETUDIANTS (HOMMES)

Département d'études en I.U.T.		ADMIN. COLL.		BIOLOGIE APPLIQUEE		CARRIER. INFORM.		CARRIER. SOCIALES		CHIMIE		GENIE CIVIL	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BEI - BEC	P	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,4	—	—
	O	—	—	—	—	—	—	—	—	32	13,8	3	3,7
BT - DEB	P	1	0,4	—	—	—	—	—	—	1	0,4	—	—
	O	1	0,4	4	6,6	1	5,0	—	—	29	12,5	13	15,9
BSEC	P	3	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	O	113	44,6	—	—	3	15,0	—	—	—	—	—	—
BAC	P	15	5,9	—	—	1	5,0	—	—	7	3,0	2	2,4
	O	89	35,2	45	73,8	10	50,0	3	75,0	136	58,7	52	63,4
FAC 1 ^{ere} année	P	14	5,5	8	13,1	2	10,0	1	25,0	16	6,9	5	6,1
	O	3	1,2	—	—	1	5,0	—	—	2	0,9	1	1,2
FAC 2 ^{eme} année	P	4	1,6	1	1,6	—	—	—	—	1	0,4	1	1,2
	O	—	—	—	—	1	5,0	—	—	2	0,9	—	—
BTS 1 ^{ere} année	P	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	O	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
BTS 2 ^{eme} année	P	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	O	2	0,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CNAM	P	1	0,4	—	—	—	—	—	—	1	0,4	—	—
	O	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
DEST	P	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	O	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,4	—	—
DUT	P	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	O	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
DECS	P	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	O	1	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CONCOURS GDES ECOLES	P	5	2,0	2	3,3	—	—	—	—	2	0,9	4	4,9
	O	—	—	1	1,6	—	—	—	—	1	0,4	1	1,2
AUTRES DIPLOMES	P	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	O	1	0,4	—	—	1	5,0	—	—	—	—	—	—
CAP-BEPC BP	P	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	O	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL		253	100,0	61	100,0	20	100,0	4	100,0	232	100,0	82	100,0

Non réponses : 9 P = Ex. Préparé O = Ex. Obtenu

GENIE ELECTRIC.		GENIE MECANIQ.		INFORMA-TIQUE		MESURES PHYS.		TECHNIQ. COMMERC.		GENIE THERM.		TOTAL	
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
—	—	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,1
15	2,7	15	2,4	—	—	—	—	—	—	—	—	65	3,2
4	0,7	12	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—	18	0,9
266	47,2	344	54,8	4	4,2	11	32,4	—	—	6	30,0	679	33,8
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,1
—	—	3	0,5	5	5,2	—	—	3	23,1	—	—	127	6,3
9	1,6	7	1,1	3	3,1	1	2,9	2	15,4	2	10,0	49	2,4
213	37,8	193	30,7	56	58,3	16	47,1	8	61,5	11	55,0	832	41,5
25	4,4	14	2,2	23	24,0	4	11,8	—	—	—	—	112	5,6
5	0,9	4	0,6	4	4,2	1	2,9	—	—	—	—	21	1,0
2	0,4	2	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	11	0,5
1	0,2	2	0,3	—	—	—	—	—	—	1	5,0	7	0,3
—	—	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	2,5	4	0,6	1	1,0	—	—	—	—	—	—	21	1,0
—	—	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
5	0,9	14	2,2	—	—	1	2,9	—	—	—	—	33	1,6
—	—	3	0,05	—	—	—	—	—	—	—	—	6	0,3
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	0,3	3	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	7	0,3
—	—	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
2	0,3	4	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	6	0,3
564	100,0	628	100,0	96	100,0	34	100,0	13	100,0	20	100,0	2007	100,0

TABLEAU A6
BILAN DE L'ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS
(FEMMES)

Département d'études en I.U.T.	Dernier examen avant l'entrée en I.U.T.	ADMIN. COLL.		BIOLOGIE APPLIQUEE		CARRIER. INFORM.		CARRIER. SOCIALES		CHIMIE		GENIE CIVIL	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BEI - BEC	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		1	1,1	—	
BT - DEB	P	—		—		—		—		1	1,1	—	
	O	1	1,7	4	4,5	—		—		4	4,6	2	66,7
BSEC	P	1	1,7	—		—		—		—		—	
	O	34	55,7	—		2	3,7	—		—		—	
BAC	P	2	3,3	1	1,1	4	7,4	1	25,0	—		—	
	O	13	21,3	69	78,4	32	59,2	3	75,0	71	81,6	—	
FAC 1 ^{ère} année	P	8	13,1	10	11,4	9	16,7	—		5	5,8	1	33,3
	O	—		—		2	3,7	—		4	4,6	—	
FAC 2 ^{ème} année	P	1	1,6	2	2,3	—		—		1	1,2	—	
	O	—		2	2,3	—		—		—		—	
BTS 1 ^{ère} année	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		—		—	
BTS 2 ^{ème} année	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		2	3,7	—		—		—	
CNAM	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		—		—	
DEST	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		—		—	
DUT	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		—		—	
DECS	P	1	1,6	—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		—		—	
CONCOURS GDES ECOLES	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		—		—		—		—	
AUTRES DIPLOMES	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		1	1,9	—		—		—	
CAP - BEPC BP	P	—		—		—		—		—		—	
	O	—		—		2	3,7	—		—		—	
TOTAL		61	100,0	88	100,0	54	100,0	4	100,0	87	100,0	3	100,0

P = ex. préparé O = ex. obtenu

GENIE ELECTRIC.		GENIE MECANIQ.		INFORMA-TIQUE		MESURES PHYS.		TECHNIQ. COMMERC.		GENIE THERM.		TOTAL	
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		1	0,3
1	11,1	2	100,0	—		—		—		—		1	0,3
—		—		—		—		—		—		14	4,1
—		—		—		—		5	41,7	—		1	0,3
—		—		—		—		41		—		41	11,9
7	77,8	—		12	57,1	3	75,0	2	16,6	—		10	2,9
—		—		—		—		5	41,7	—		215	62,2
1	11,1	—		9	42,9	1	25,0	—		—		44	12,7
—		—		—		—		—		—		6	1,7
—		—		—		—		—		—		4	1,2
—		—		—		—		—		—		2	0,6
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		2	0,6
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		1	0,3
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		1	0,3
—		—		—		—		—		—		—	
—		—		—		—		—		—		2	0,6
9	100,0	2	100,0	21	100,0	4	100,0	12	100,0	—		345	100,0

TABLEAU A7
L'ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS ISSUS DES DEPARTEMENTS
ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES PUBLIQUES ET DES ENTREPRISES

HOMMES

Spécialité de ce diplôme	Dernier diplôme avant IUT	BAC Philo		BAC Tc/Eco		BAC M.Elem.		BAC Sci.Ex.		BAC Mth/Tc		BAC non identifié		Etudes Scient. générales		Ch.Phys. Biol., géol.,		Médecine		Lettres Hist. social		Droit		Scien. Eco.		Mécanique		Electr.		Compt.		Commerce		Total				
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%					
BT-DEB	Pr.																																	1	100			
BT-DEB	O.																																	1	100			
BSEC	Pr.																																	1	100			
BSEC	O.																																	83	96,5			
BAC	Pr.	6	42,9			2	14,3	4	28,5	2	14,3																								14	100		
BAC	O.	18	20,5	13	14,8	12	13,6	36	40,9	8	9,1	1	1,1																						88	100		
FAC 1 ^{ère} an.	Pr.													2	16,7	1	8,3	2	16,7	3	25,0	4	33,3													12	100	
FAC 1 ^{ère} an.	O.																			2	66,7	1	33,3													3	100	
FAC II ^e an.	Pr.																			1	33,3	2	66,7													3	100	
BTS II ^e an.	O.																								1	50,0									1	50,0	2	100
CNAM	Pr.																																			1	100	
DECS	O.																																			1	100	
G.D.E.	Pr.																																			1	20,0	
AUTRES	O.																																				1	100
TOTAL		24	11,0	13	5,9	14	6,4	40	18,4	10	4,6	1	0,4	1	0,4	2	0,9	1	0,4	2	0,9	6	2,7	7	3,2	1	0,4	2	0,9	88	40,3	7	3,2	219	100			

FEMMES

Spécialité de ce diplôme Dernier diplôme avant IUT		BAC Philo		BAC Tc/Eco		BAC M.Elem		BAC Sci.Ex.		Ch.Ph. Biol.Gé.		Lettres Hist. Socio.		Droit		Secrétariat		Compt.		Commerce		Services hôtel, coll.		TOTAL	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
		BT-DEB	O.																					1	100,0
BSEC	Pr.																	1	100,0					1	100
BSEC	O.															2	6,9	25	86,2	2	6,9			29	100
BAC	Pr.	1	50,0			1	50,0																	2	100
BAC	O.	5	38,5	1	7,7			7	53,8															13	100
FAC 1 ^{ère} ann.	Pr.									2	25,0	4	50,0	2	25,0									8	100
FAC II ^e ann.	Pr.											1	100,0											1	100
TOTAL		6	10,9	1	1,8	1	1,8	7	12,8	2	3,6	5	9,1	2	3,6	2	3,6	26	47,4	2	3,6	1	1,8	55	100

(Non réponses : 6) Pr = préparé O = obtenu

TABLEAU A8
L'ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS ISSUS
DES DEPARTEMENTS GENIE ELECTRIQUE

HOMMES

Spécialité de ce diplôme	Dernier diplôme avant IUT	BAC M. Elem.		BAC Sc. Ex.		BAC MTh/TC		BAC non identifié		Et.Scient. générales		Math.Gé. physique		Math/Ph. chimie		Ch/Bio. géolog.		Méca- nique		Electr.		Chimie		Textile		Dessin		TOTAL	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
		BEI	P ou O																6	40,0	8	53,3					1	6,7	15
BT-DEB	P O																12	4,8	238	94,8	1	0,4			1	33,3	3	100	
BAC	P O	4	50,0	1	12,5	2	25,0	1	12,5																		8	100	
		113	54,6	3	1,4	88	42,5	3	1,5																		207	100	
FAC 1 ^{re} année	P O									2		12		2	5												21	100	
													3	60,0	2	40,0											5	100	
FAC 2 ^e année	P O											1	50,0	1	50,0												2	100	
																1	100,0										1	100	
BTS 1 ^{re} an.	O									1	100,0																1	100	
BTS 2 ^e an.	O																2	14,3	11	78,6			1	7,1			14	100	
Concours ingénieurs	P									3	60,0	2	40,0														5	100	
Autres	O							1	100,0																		1	100	
CAP-BEPC BP	O																									2	100,0	2	100
TOTAL		117	21,8	4	0,8	90	16,8	5	0,9	6	1,1	15	2,8	6	1,1	8	1,5	20	3,7	259	48,3	1	0,2	1	0,2	4	0,8	536	100

Non réponses : 29 P = présenté O = obtenu

TABLEAU A9
L'ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS ISSUS
DES DEPARTEMENTS GENIE MECANIQUE

HOMMES

Spécialité de ce diplôme	Dernier diplôme avant IUT	BAC M.Elem.		BAC Sci. ex.		BAC MTh/TC		Bac non identifié		Et.Scient. sans préc.		Math. G. phys.		Mt. Phv chimie		Ch/Bio. géolog.		Métal-lur.		Méca-nique		Electr.		Dessin		Autres		TOTAL	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BEI	Pr. ou O.																	1	7,1	11	78,6		2	14,3			14	100	
BT-DEB	Pr.																			11	100,0						11	100	
BT-DEB	O.																	2	0,6	320	98,5	1	0,3		2	0,6	325	100	
BAC	Pr.	1	14,3			6	85,7																				7	100	
BAC	O.	30	16,1	2	1,1	149	80,1	5	2,7																			13	100
FAC 1 ^{re} année	Pr.									2	50,0	6	46,2	5	38,4	2	15,4											13	100
FAC 1 ^{re} année	O.														2	50,0											4	100	
FAC 2 ^e année	Pr.									1	50,0			1	50,0													2	100
FAC 2 ^e année	O.													1	50,0													2	100
BTS 1 ^{re} année	Pr.																				1	100,0						1	100
BTS 2 ^e année	O.																				4	100,0						4	100
CNAM	Pr.									1	100,0																	1	100
Conc. Gdes Ec.	Pr.									12	85,7										2	14,3						14	100
Conc. Gdes Ec.	O.									2	66,7										1	33,3						3	100
Autres	O.																				3	100,0						3	100
CAP.BEPC-BP	O.																				2	50,0	2	50,0				4	100
TOTAL		31	5,2	2	0,3	155	26,1	5	0,9	18	3,0	6	1,0	7	1,2	5	0,9	3	0,5	355	59,8	3	0,5	2	0,3	2	0,3	594	100

Non réponses : 37 - Pr. = préparé, O. = obtenu

TABLEAU A10
L'ORIGINE SCOLAIRE DES ETUDIANTS
ISSUS DES DEPARTEMENTS CHIMIE

HOMMES

Dernier diplôme avant IUT	Spécialité de ce diplôme		BAC M.Elem.		BAC Sci. Ex.		BAC Math.Tc.		Et.Scién. sans précision		Math.Gén. phys.		Math.Phy. chimie		Ch/Biol. géolog.		Phar-macie		Méde-cine		Agri-culture		Electr.		Chimie		Total		
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
BEI Pr. ou O.																							1	3,2	30	96,8	31	100	
BT-DEB Pr.																										1	100,0	1	100
BT-DEB O.																									23	100,0	23	100	
BAC Pr.	3	75,0	1	25,0																							4	100	
BAC O.	44	33,3	62	47,0	26	19,7																					132	100	
FAC 1 ^{ère} ann. Pr.							2	12,5						13	81,3	1	6,2											16	100
FAC 1 ^{ère} ann. O.														1	50,0			1	50,0									2	100
FAC 2 ^e ann. Pr.												1	100,0															1	100
FAC 2 ^e ann. O.														2	100,0													2	100
DEST O.										1	100,0																	1	100
Gdes Ec. Pr.							2	100,0																				2	100
Gdes Ec. O.																				1	100							1	100
TOTAL	47	21,7	63	29,1	26	12,0	4	1,8	1	0,5	1	0,5	16	7,4	1	0,5	1	0,5	1	0,5	1	0,5	1	0,5	54	25,0	216	100	

FEMMES

Dernier diplôme avant IUT	Spécialité de ce diplôme		BAC M.Elem.		BAC Sc.Ex.		Ch/Biol. Géol.		Pharm.		Chimie		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BEI Pr ou O.											1	100,0	1	100
BT-DEB Pr.											1	100,0	1	100
BT-DEB O.											4	100,0	4	100
BAC O.	27	38,0	44	62,0									71	100
FAC 1 ^{ère} année Pr.					5	100,0							5	100
FAC 1 ^{ère} année O.					4	100,0							4	100
FAC 2 ^e année. Pr.							1	100,0					1	100
TOTAL	27	31,0	44	50,7	9	10,3	1	1,1	6	6,9	87	100		

TABLEAU A11
 LES MIGRATIONS ENTRE LA REGION DES ETUDES SUIVIES AVANT L'ENTREE
 EN I.U.T. ET LA REGION D'IMPLANTATION DE L'IUT
 (HOMMES)

REGION* IUT REGION* DES ETUDES AVANT IUT	PARIS		BASSIN PARIS.		NORD		EST		CENTRE EST		MEDITER- RANEE		SUD OUEST		OUEST		TOTAL	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
PARIS	153	73,6	30	14,4	2	1,0	5	2,4	5	2,4	1	0,5	4	1,9	8	3,8	208	100
BASSIN PARISIEN	15	42	233	65,8	5	1,4	15	4,2	20	5,7	0	0	9	2,6	57	16,1	354	100
NORD	0	0	11	15,3	56	77,8	1	1,4	2	2,8	0	0	2	2,7	0	0	72	100
EST	3	1,4	17	7,7	1	0,5	190	86,3	2	0,9	0	0	3	1,4	4	1,8	220	100
CENTRE EST	7	1,8	4	1,0	0	0	12	3,1	345	88,7	1	0,3	16	4,1	4	1,0	389	100
MEDITERRANEE	1	0,8	3	2,5	0	0	5	4,1	28	22,9	57	46,7	25	20,5	3	2,5	122	100
SUD OUEST	13	5,9	4	2,0	0	0	3	1,5	3	1,5	3	1,5	169	82,7	10	4,7	205	100
OUEST	5	1,2	20	4,7	0	0	2	0,5	4	0,9	2	0,5	20	4,7	370	87,5	423	100
ETRANGER	2	16,7	2	16,7	0	0	3	25	1	8,3	2	16,7	0	0	2	16,6	12	100
TOTAL	199	9,9	324	16,2	64	3,2	236	11,8	410	20,4	66	3,3	248	12,4	458	22,8	2005	100

Non réponses : 11

* Zones d'études et d'aménagement du territoire, cf. annexe 2. p 165.

TABLEAU A12
 LES MIGRATIONS ENTRE LA REGION DES ETUDES SUIVIES AVANT L'ENTREE
 EN I.U.T. ET LA REGION D'IMPLANTATION DE L'I.U.T
 (FEMMES)

REGION* DES ETUDES AVANT IUT	PARIS		BASSIN PARIS.		NORD		EST		CENTRE EST		MEDITER- RANEE		SUD OUEST		OUEST		TOTAL	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
PARIS	3	23,1	4	30,8	1	7,7	4	30,7	1	7,7	0	0	0	0	0	0	13	100
BASSIN PARISIEN	0	0	52	75,4	0	0	4	5,8	3	4,3	0	0	2	2,9	0	11,6	69	100
NORD	0	0	1	5	18	90,0	1	5,0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	100
EST	0	0	1	1,5	0	0	62	94,0	2	3,0	0	0	1	1,5	0	0	66	100
CENTRE EST	0	0	1	1,9	0	0	1	1,9	50	96,2	0	0	0	0	0	0	52	100
MEDITERRANEE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7,7	12	92,3	0	0	0	0	13	100
SUD OUEST	0	0	1	1,9	0	0	1	1,9	7	13,5	0	0	42	80,8	1	1,9	52	100
OUEST	0	0	2	3,4	1	1,7	1	1,7	1	1,7	0	0	0	0	53	91,5	58	100
ETRANGER	0	0	0	0	0	0	1	50,0	1	50,0	0	0	0	0	0	0	2	100
TOTAL	3	0,9	62	18,0	20	5,8	75	21,7	66	19,1	12	3,5	45	13,0	62	18,0	345	100

* Zone d'etudes et d'aménagement du territoire

TABLEAU A 13

**LA POURSUITE D'ETUDES A LA SORTIE DE L'IUT
PAR SEXE ET DEPARTEMENT D'ETUDES**

SEXE	DEPARTEMENTS D'ETUDES		POURSUITE D'ETUDES		Poursuite d'Etudes à temps plein		Poursuite d'Etudes Form. Compl. emploi ou Service mil.		Poursuite d'Etudes		Pas de pour- suite d'Etudes et non réponses		Ensemble	
			(1)		(2)		(1) + (2)		(3)		(1) + (2) + (3)			
			Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%		
HOMMES	SECONDAIRE	Biologie Appliquée . . .	17	27,9	7	11,5	24	39,4	37	60,6	61	100,0		
		Chimie	60	25,4	27	11,4	87	36,8	149	63,2	236	100,0		
		Génie Civil	16	19,5	13	15,9	29	35,4	53	64,6	82	100,0		
		Génie Electrique	124	21,9	104	18,4	228	40,3	337	59,7	565	100,0		
		Génie Mécanique	134	21,2	108	17,1	242	38,3	389	61,7	631	100,0		
		Génie Thermique	2	10,0	7	35,0	9	45,0	11	55,0	20	100,0		
		Informatique	10	10,4	15	15,6	25	26,0	71	74,0	96	100,0		
		Mesures Physiques . . .	10	29,4	11	32,4	21	51,8	13	38,2	34	100,0		
		Total Second. Hommes	373	21,6	292	16,9	665	38,5	1060	61,5	1725	100,0		
	TERTIAIRE	Adm. des Collectivités	71	27,9	53	20,9	124	48,8	130	51,2	254	100,0		
Carr. de L'Information		9	45,0	4	20,0	13	65,0	7	35,0	20	100,0			
Carr. Sociales		—	—	3	75,0	3	75,0	1	25,0	4	100,0			
Techn. de Commerc. . .		1	7,7	1	7,7	2	15,4	11	84,6	13	100,0			
	Total Tertiaire Hommes	81	27,8	61	20,9	142	48,7	149	51,3	291	100,0			
	TOTAL HOMMES . .	454	22,5	353	17,5	807	40,0	1209	60,0	2016	100,0			
FEMMES	SECONDAIRE	Biologie Appliquée . . .	14	15,9	7	8,0	21	23,9	67	76,1	88	100,0		
		Chimie	11	12,6	16	18,3	27	30,9	60	69,1	87	100,0		
		Génie Civil	—	—	—	—	—	—	3	100,0	3	100,0		
		Génie Electrique	2	22,2	3	33,3	5	55,5	4	44,4	9	100,0		
		Génie Mécanique	—	—	—	—	—	—	2	100,0	2	100,0		
		Génie Thermique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
		Informatique	1	4,8	3	14,3	4	19,1	17	80,9	21	100,0		
		Mesures Physiques . . .	1	25,0	—	—	1	25,0	3	75,0	4	100,0		
		Total Second. Femmes	29	13,6	29	13,5	58	27,1	155	72,9	214	100,0		
	TERTIAIRE	Adm. des Collectivités	5	8,2	16	26,2	21	34,4	40	65,5	61	100,0		
Carr. de l'Information		9	16,7	11	20,4	20	37,1	34	62,9	54	100,0			
Carr. Sociales		1	25,0	1	25,0	2	50,0	2	50,0	4	100,0			
Techn. de Commerc. . .		2	16,7	3	25,0	5	41,7	7	58,3	12	100,0			
	Total Tertiaire Femmes	17	13,0	31	23,7	48	36,7	83	63,3	131	100,0			
	TOTAL FEMMES . .	46	13,3	60	17,4	106	30,7	239	69,3	345	100,0			

TABLEAU A14
LA NATURE ET LE NIVEAU DES ETUDES POURSUIVIES
AU MOMENT DE L'ENQUETE

NATURE DES ETUDES	Ens.Sup. 1 ^{ere} année		Ens. Sup. 2 ^{eme} année		Ens. Sup. 3 ^{eme} année		Ens. Sup. 4 ^{eme} année		Autres		Sans Réponse		TOTAL		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H + F
Littérature, Sociologie Eff.	5	7	5	5	5	3	1	—	—	—	12	6	28	21	49
Langues, Hist.Géo %													3,8	19,6	5,8
Droit. Sc. Economiq. Eff.	8	3	22	5	17	2	7	1	—	—	2	—	56	11	67
Sc. Politiques %													7,6	10,2	7,9
Etudes compt. Eff.	2	—	26	1	10	—	4	1	—	—	8	1	50	3	53
et financières %													6,7	2,8	6,2
Gestion Eff.	7	1	18	8	14	1	13	—	—	3	11	2	63	15	78
commerce %													8,5	14,0	9,2
Programmation Eff.	4	1	18	1	9	3	10	1	—	—	22	1	63	7	70
Informatique %													8,5	6,5	8,3
Agronomie Eff.	—	—	4	3	6	3	7	3	—	—	2	1	19	10	29
Biologie Diététique %													2,6	9,3	3,4
Physiologie Eff.	—	1	1	1	—	—	1	1	—	—	—	—	2	3	5
médecine %													0,3	2,8	0,6
Chimie Eff.	1	1	4	2	17	6	32	8	—	—	3	2	57	19	76
biochimie %													7,7	18,0	9,0
Physique Eff.	1	—	1	1	6	1	1	1	—	—	—	—	9	3	12
chimie %													1,2	2,8	1,4
Pharmacie Eff.	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—	2
%													0,3	—	0,2
Géomorphol. Eff.	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—	2
géologie %													0,3	—	0,2
Techniques Eff.	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Documentaires %													—	0,9	0,1
génie Civil Eff.	—	—	1	—	8	—	2	—	—	—	—	—	11	—	11

Architecture	Eff.	—	—	—	—	2	—	1	—	—	—	1	—	4	—	4
	%													0,5		0,5
Sciences sans précision	Eff.	1	—	8	—	4	—	2	—	—	—	4	—	19	—	19
	%													2,6		2,2
Electronique	Eff.	10	—	18	1	34	—	42	2	—	—	16	—	120	3	123
	%													16,2	2,8	14,6
Electricité	Eff.	—	—	—	—	4	—	17	—	—	—	—	—	21	—	21
Génie Elect.	%													2,8		2,5
Aéronautique	Eff.	1	—	1	—	4	—	—	—	—	—	5	—	11	—	11
	%													1,5		1,3
Mécanique	Eff.	5	—	14	—	30	—	45	—	—	—	—	11	105	—	105
Génie mécan.	%													14,2		12,4
Métallurgie	Eff.	—	—	1	—	3	—	—	—	—	—	3	—	7	—	7
	%													0,9		0,8
Installations Thermiques	Eff.	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
	%													0,1		0,1
Math.	Eff.	4	—	8	—	6	—	—	—	—	—	1	—	19	—	19
Stat.	%													2,6		2,2
Physique	Eff.	—	—	2	—	6	—	1	—	—	—	2	—	11	—	11
	%													1,5		1,3
Maths phys.	Eff.	1	—	5	—	3	—	—	—	—	—	2	—	11	—	11
	%													1,5		1,3
Autres	Eff.	—	—	4	—	3	1	1	—	1	—	3	2	12	3	15
	%													1,6	2,8	1,8
Techniques industrielles	Eff.	2	—	3	—	3	—	4	—	—	—	8	—	20	—	20
	%													2,7		2,4
Non réponses	Eff.	2	—	2	1	3	—	6	—	—	—	4	7	17	8	25
	%													2,3	7,5	3,0
TOTAL	Eff.	55	15	168	29	198	20	198	18	1	3	120	22	740	107	847
	%	7,4	14,0	22,7	27,1	26,8	18,7	26,8	16,8	0,1	2,8	16,2	20,6	100	100	100
TOTAL HOMMES + FEMMES	Eff.	70		197		218		216		4		142		847		
	%	8,3		23,2		25,7		25,5		0,5		16,8		100		

TABLEAU A 15

**LE NIVEAU ET LA SPECIALITE DES ETUDES POURSUIVIES
A L'UNIVERSITE, AU MOMENT DE L'ENQUETE**

Spécialité des études	Niveau des études		Ens. Sup. 1e année		Ens. Sup. 2e année		Ens. Sup. 3e année		Ens. Sup. 4e année		Autres		Sans Réponses		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Littérature, langues, socio. ... Histoire, géo.	3	6	3	4	4	2	1						1	1	12	13
Droit, sc.économ. ou polit. ...	6	2	10	3	13	1	3	1					2		34	7
Comptabilité, finances			2				1						1		4	
Gestion commerce.			1				11								12	
Programmation, informat. ...	1		3		1	3	5	1							10	4
Agronomie, biologie			2	1	4	2	1	3							7	6
Physiologie-médecine		1	1	1			1	1							2	3
Biochimie, chimie		1	1		12	3	19	7							32	11
Chimie-Physique	1		1	1	5	1	1	1							8	3
Pharmacie	1				1										2	
Géologie			1												1	
Génie Civil TP					1		1								2	
Sciences sans précision ...			7		4		1								12	
Electronique					8		20	1							28	1
Génie Mécanique			2		12		9						1		24	
Métallurgie			1		3								1		5	
Math et statistique.					2										2	
Physique					2		1								3	
Math Physique	1		4												5	
Autres					1										1	
Etudes des tech. indust.					1		2								3	
Non réponses	1		2				4								7	
TOTAL	14	10	41	10	74	12	81	15					6	1	216	48

TABLEAU A16

**LE NIVEAU ET LA SPECIALITE DES ETUDES POURSUIVIES
AU CNAM ET EN PROMOTION SUPERIEURE DU TRAVAIL
AU MOMENT DE L'ENQUETE**

Spécialité des études	Niveau des études		Ens. Sup. 1e année		Ens. Sup. 2e année		Ens. Sup. 3e année		Ens. Sup. 4e année		Autres		Sans réponse		Total	
			H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Littérature, sociolog.																
langues Hist. Géog.													1			1
Droit sc. Economiques ou politiques				1			1									1 1
Comptabilité, finances.				1	1											1 1
Gestion Commerce.	1			2		1							2	1	6	1
Programmation, informat.	3			9	1	7							5		24	1
Agronomie, biologie					1	1	1							1	1	3
Biochimie, chimie	1			1	1	3	3	1					2	1	8	5
Chimie, physique						1										1
Génie Civil				1		5										6
Sciences sans précision													2			2
Electronique	10			16	1	16		4					11		57	1
Aéronautique						3							1			4
Mécanique	5			7		7		1					4			24
Métallurgie													1			1
Installations Thermiques.				1												1
Math et Statistique	2			8		4							1			15
Physique				2		4							2			8
Math physique						3							2			5
Etudes tech indust.				1		1							3			5
Non réponses	1					2							1	1	4	1
TOTAL	23			50	5	58	5	6					37	5	174	15

TABLEAU A17

**LE NIVEAU ET LA SPECIALITE DES ETUDES POURSUIVIES
DANS LES ECOLES D'INGENIEURS, AU MOMENT DE L'ENQUETE**

Spécialité des études	Niveau des études		Ens. Sup. 1e année		Ens. Sup. 2e année		Ens. Sup. 3e année		Ens. Sup. 4e année		sans Réponse		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Programmation, informat.			2						5					7
Agronomie, biologie									6					6
Biochimie, chimie			2		2			12	1	1	17			1
Génie Civil					2			1						3
Sciences sans précision.										1	1			
Electronique			1		7			17	1	1			26	1
Génie Electrique					3	17					20			
Aéronautique	1		1		1					1				4
Génie Mécanique			1		8			33		1				43
Autres			2		1	1					4			
Etudes tech. industri.								1						1
Non réponses					1			1		3				5
TOTAL	1		9		25			94	2	8			137	2

TABLEAU A18

**REPARTITION DES ACTIFS "STABLES" ISSUS DES DEPARTEMENTS D'ETUDES
DU SECTEUR SECONDAIRE, SUIVANT LE SECTEUR D'ACTIVITE DES EMPLOYEURS**

SEXE	Secteurs d'activité		Agric.		Eau-gaz Elec.		Pétrole Carburts		Mines carrières		Production métaux		Ind. auto. mécanique		Construct. électriques	
			Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
	Départements D'études		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
HOMMES	Biologie appliquée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Chimie	1	1,1	—	—	10	10,8	—	—	—	6	6,4	4	4,3	3	3,2
	Génie Civil	—	—	—	—	1	2,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Génie Electrique	—	—	1	0,5	5	2,3	—	—	—	5	2,3	30	13,8	94	43,4
	Génie Mécanique	1	0,4	1	0,4	1	0,4	2	0,8	18	7,4	141	57,8	20	8,2	
	Génie Thermique	—	—	—	—	—	—	—	—	2	[50,0]	1	[25,0]	—	—	—
	Informatique	—	—	1	2,0	3	5,9	—	—	1	2,0	2	3,9	7	13,7	
	Mesures physiques	—	—	—	—	1	10,0	—	—	1	[10,0]	3	[30,0]	2	[20,0]	
	TOTAL HOMMES	2	0,3	3	0,4	21	3,1	2	0,3	33	4,9	181	26,7	126	18,6	
FEMMES	Biologie appliquée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Chimie	—	—	1	1,9	1	1,9	—	—	—	—	3	5,6	—	—	—
	Génie Civil	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Génie Electrique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	[40,0]	1	[20,0]	
	Génie Mécanique	—	—	1	[50,0]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Informatique	—	—	—	—	—	—	—	—	3	17,6	1	5,9	2	11,8	
	Mesures physiques	—	—	—	—	1	33,3	—	—	—	—	1	[33,3]	—	—	—
TOTAL FEMMES	—	—	2	1,3	2	1,3	—	—	3	2,0	7	4,7	3	2,0		

6 non-réponses (hommes)

[] Pourcentages non significatifs car calculés sur des effectifs petits.

Construction bâtiment		Autres Industries		Chimie		Transports Transmis.		Com. merce		Adm. Ens. Medi.Soc.		Banques Assurances		Autres		TOTAL	
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
—		1	4,2	10	41,7	—		—		12	49,9	1	4,2	—		24	100,0
4	4,3	7	7,5	44	47,3	1	1,1	—		13	14,0	—		—		93	100,0
29	82,9	—		—		—		—		5	14,3	—		—		35	100,0
7	3,2	3	1,4	9	4,1	24	11,1	4	1,8	31	14,3	2	0,9	2	0,9	217	100,0
12	4,9	6	2,5	9	3,7	10	4,1	2	0,8	21	8,6	—		—		244	100,0
—		—		—		—		—		1	[25,0]	—		—		4	100,0
1	2,0	5	9,8	2	3,9	—		2	3,9	20	39,2	7	13,7	—		51	100,0
—		—		—		1	[10,0]	—		2	[20,0]	—		—		10	100,0
53	7,8	22	3,2	74	10,9	36	5,3	8	1,2	105	15,5	10	1,5	2	0,3	678	100,0
—		4	6,2	11	16,9	—		—		50	76,9	—		—		65	100,0
—		6	11,1	25	46,2	—		—		18	33,3	—		—		54	100,0
2	[66,7]	—		—		—		—		1	[33,3]	—		—		3	100,0
—		—		—		—		—		2	[40,0]	—		—		5	100,0
—		—		—		—		—		1	[50,0]	—		—		2	100,0
—		—		1	5,9	1	5,9	3	17,6	2	11,8	4	23,5	—		17	100,0
—		—		—		—		—		1	[33,3]	—		—		3	100,0
2	1,3	10	6,7	37	24,9	1	0,7	3	2,0	75	50,4	4	2,7	—		149	100,0

TABLEAU A19

**REPARTITION DES ACTIFS "STABLES" ISSUS DES DEPARTEMENTS D'ETUDES
DU SECTEUR TERTIAIRE, SUIVANT LE SECTEUR D'ACTIVITE DES EMPLOYEURS**

SEXE	Secteurs d'activité Départements d'études	Agric.		Eau-gaz Elec.		Pétrole Carbu.		Mines carrières		Product. métaux		Ind. auto méca.		Construct. électrique		Construct. bâtiment	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
		HOMMES	Adm. des collectivités.	1	1,2	1	1,2	2	2,5	—	—	6	7,4	5	6,2	7	8,6
Carr. de l'Informatique.	—		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carr. sociales.	—		—	—	—	—	—	—	—	—	1	[100,0]	—	—	—	—	—
Techn. de commercial.	—		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL HOMMES.	1		1,0	1	1,0	2	2,1	—	—	6	6,3	6	6,3	7	7,4	4	4,2
FEMMES	Adm. des collectivités.	—	—	1	2,7	—	—	—	—	1	2,7	4	10,8	—	—	2	5,4
	Carr. de l'Informatique.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	11,7	—	—	—	—	—
	Carr. sociales.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Techn. de commercial.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	[14,3]	—	—	—
	TOTAL FEMMES.	—	—	1	1,4	—	—	—	—	1	1,4	7	9,9	1	1,4	2	2,8

2 non réponses (hommes)

Autres Industries		Chimie		Transports Transmis.		Com. merce		Adm. Ens. Medi.Soc.		Banques Assurances		TOTAL	
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
5	6,2	3	3,7	2	2,5	17	21,0	9	11,1	19	23,5	81	100,0
2	[33,3]	1	[16,7]	—	—	—	—	3	[50,0]	—	—	6	100,0
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	100,0
—	—	—	—	2	[28,6]	4	[57,1]	—	—	1	[14,3]	7	100,0
7	7,4	4	4,2	4	4,2	21	22,2	12	12,6	20	21,1	95	100,0
3	8,1	—	—	—	—	2	5,4	20	54,1	4	10,8	37	100,0
4	15,4	—	—	2	7,7	—	—	17	65,4	—	—	26	100,0
—	—	—	—	—	—	—	—	1	[100,0]	—	—	1	100,0
—	—	—	—	—	—	2	[28,6]	4	[57,1]	—	—	7	100,0
7	9,9	—	—	2	2,8	4	5,6	42	59,2	4	5,6	71	100,0

TABLEAU A20

REPARTITION DES ACTIFS "STABLES" (HOMMES) SUIVANT LE SECTEUR
D'ACTIVITE DES EMPLOYEURS (DETAIL DU SECTEUR ADMINISTRATION,
ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, ETABLISSEMENTS MEDICAUX ET SOCIAUX).

Départements d'études	Activités économiques		Sec. Soc.		Etab. médic. sociaux		Et Ensei- gnement		Et. Rech. Scient.		Adminis. Collect.		Tribu- naux		Loge- ment		Ent. Compt.		Publi- cité Tourisme		Bureaux d'études		Org. Profes.		TOTAL		
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Biologie Appliquée			3	25,0	2	16,7	3	25,0	1	8,3													3	25,0	12	100,0	
Chimie			1	7,7	3	23,1	9	69,2																	13	100,0	
Génie Civil					1	20,0			2	40,0												2	40,0		5	100,0	
Génie Electrique			1	3,2	13	41,9	6	19,5	4	12,9							1	3,2				5	16,1	1	3,2	31	100,0
Génie Mécanique	1	4,8			12	57,0	6	28,6	1	4,8												1	4,8		21	100,0	
Génie Thermique							1	100,0																	1	100,0	
Informatique	1	5,0			1	5,0	1	5,0	1	5,0							1	5,0				12	60,0	3	15,0	20	100,0
Mesures Physiques							2	100,0																	2	100,0	
TOTAL SECONDAIRE	2	1,8	5	4,8	32	30,6	28	26,7	9	8,6							1	0,9	1	0,9		20	19,0	7	6,7	105	100,0
Adm. des Collectivités	1	11,1	1	11,1	1	11,1											4	44,5				1	11,1	1	11,1	9	100,0
Carr. de l'Information					2	66,7	1	33,3																	3	100,0	
Carr. Sociales																											
Techn. de Commercial																											
TOTAL TERTIAIRE	1	8,0	1	8,0	3	26,0	1	8,0									4	34,0				1	8,0	1	8,0	12	100,0
TOTAL HOMMES	3	2,6	6	5,1	35	30,0	29	24,8	9	7,7							5	4,3	1	0,8		21	17,9	8	6,8	117	100,0

TABLEAU A21
REPARTITION DES ACTIFS "STABLES" (FEMMES) SUIVANT LE SECTEUR
D'ACTIVITE DES EMPLOYEURS. (DETAIL DU SECTEUR ADMINISTRATION,
ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, ETABLISSEMENTS MEDICAUX ET SOCIAUX)

Départements d'études	Activités économiques		Sec. Soc.		Etab. médic. sociaux		Et. Enseignement		Et. Rech. Scient.		Adminis. Collect.		Tribunaux jurid.		Logement G.biens		Ent. Compt.		Publicité Tourisme		Bureaux d'études		Org. Profes.		TOTAL		
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Biologie Appliquée			35	70,0	7	14,0	8	16,0																	50	100,0	
Chimie			6	33,3	10	55,6	2	11,1																	18	100,0	
Génie Civil																						1	100,0		1	100,0	
Génie Electrique					1	50,0																1	50,0		2	100,0	
Génie Mécanique					1	100,0																			1	100,0	
Génie Thermique																									—		
Informatique			1	50,0																		1	50,0		2	100,0	
Mesures Physiques.....							1	100,0																	1	100,0	
TOTAL SECONDAIRE.....			42	56,0	19	25,3	11	14,7														3	4,0		75	100,0	
Adm. des Collectivités			1	5,0	10	50,0			2	10,0	1	5,0	1	5,0	3	15,0								2	10,0	20	100,0
Carr. de l'Information			1	5,9	5	29,4	1	5,9	5	29,4												1	5,9	4	23,5	17	100,0
Carr. Sociales					1	100,0																			1	100,0	
Techn. de Commercial	1	25,0			1	25,0									1	25,0								1	25,0	4	100,0
TOTAL TERTIAIRE.....	1	2,3	2	4,7	17	40,7	1	2,3	7	16,8	1	2,3	1	2,3	4	9,5					1	2,3	7	16,8	42	100,0	
TOTAL FEMMES	1	0,8	44	37,7	36	30,8	12	10,3	7	6,0	1	0,8	1	0,8	4	3,4					4	3,4	7	6,0	117	100,0	

TABLEAU A22
LES MIGRATIONS DES ACTIFS "STABLES" SUIVANT LE DEPARTEMENT
D'ETUDES D'ORIGINE (HOMMES)

DEPART. D'ETUDES	Région* emploi Région* IUT	Région Paris.	Bassin Paris.	Nord	Est	Centre- Est	Méditer- ranée	Sud- Ouest	Ouest	Etran- ger	TOTAL	Non Réponses
		Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.
BIOLOGIE APPLIQUEE	Nord			2							2	
	Est	2	4		9	1				1	17	
	Centre-Est	1	1			3					5	
	FRANCE	3	5	2	9	4				1	24	
CHIMIE	Bassin Parisien	11	18		2	1			1	1	34	
	Est				9					2	11	
	Centre-Est	1			1	18	2			1	23	
	Ouest	10	5			1	1	2	5	1	25	
	FRANCE	22	23		12	20	3	2	6	5	93	---
GENIE CIVIL	Bassin Parisien	5	10	1	1				1		18	
	Sud-Ouest	2	1			4	1	9		1	18	
	FRANCE	7	11	1	1	4	1	9	1	1	36	
GENIE ELECTRIQUE	Région Parisienne	31	1		2	1		2		2	39	
	Bassin Parisien	2	8						1	1	12	
	Nord	1	1	8	1						11	
	Centre-Est	8	4		2	26	2	1	2	4	49	
	Sud-Ouest	7			1	1	1	14	1		25	
	Ouest	38	4		2	1		3	32	2	82	2
	FRANCE	87	18	8	8	29	3	20	36	9	218	2
GENIE MECANIQUE	Rég. Parisienne	10					1	2			13	
	Bassin Parisien	8	15		3	1				1	28	
	Nord		2	4							6	
	Est	2	4		31	1				2	40	
	Centre-Est	2	4		2	71	3				82	1
	Sud-Ouest	11	4		2	6	3	10	4		40	
	Ouest	5	2		2	1			24	1	35	
	FRANCE	38	31	4	40	32,8	7	12	28	4	244	1

GENIE THERM.	Rég. Parisienne	4									4	
	FRANCE	4									4	—
INFORMATION	Rég. Parisienne	7			1						8	
	Est	3			6						9	
	Méditerranée.....	8	1			2	11				22	1
	Sud-Ouest.....	9						2			11	1
	FRANCE	27	1		7	2	11	2			50	2
MES. PHYS.	Bassin Parisien	4		1					3	1	9	1
	FRANCE	4		1					3	1	9	1
	TOTAL SECONDAIRE ..	192	89	16	77	139	25	45	74	21	678	6
ADM. DES COLL.	Bassin Parisien		9	1	1						11	
	Est				5						5	
	Centre-Est	1				12					13	1
	Méditerranée.....				1		6	1		1	9	
	Ouest.....	6	6		2		1	1	24	2	42	2
	FRANCE	7	15	1	9	12	7	2	24	3	80	3
CARRIERES DE L'INF.	Est	1			3				1		5	
	Sud-Ouest.....						1				1	
	FRANCE	1			3		1		1		6	
CARR. SOC.	Sud-Ouest.....							1			1	
	FRANCE							1			1	
TECHN. COMM.	Sud-Ouest.....							7			7	—
	FRANCE							7			7	—
	TOTAL TERTIAIRE	8	15	1	12	12	8	10	25	3	94	3
	TOTAL	200	104	17	89	151	33	55	99	24	772	9

* Zones d'études et d'aménagement du territoire - cf annexe 2p. 165.

TABLEAU A23
 LES MIGRATIONS DES ACTIFS STABLES SUIVANT
 LE DEPARTEMENT D'ETUDES D'ORIGINE
 (FEMMES)

DEPART. ETUDES	Région* emploi* Région* IUT	Région Paris.	Bassin Paris.	Nord	Est	Centre-Est	Méditerranée	Sud-Ouest	Ouest	Etranger	Total	Non réponses
		Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.	Eff.
BIOLOGIE APPLIQUEE	Nord			13							13	
	Est	1	3		11	1		1			17	
	Centre-Est	4	2		1	24		1	1	2	35	
	FRANCE	5	5	13	12	25		2	1	2	65	
CHIMIE	Bassin Parisien	3	11	1						1	16	1
	Est				5					2	7	
	Centre-Est	1	1			5		2		1	10	
	Ouest	5	6			3			6		20	
	FRANCE	9	18	1	5	8		2	6	4	53	1
GENIE CIVIL	Bassin Parisien	2	1								3	
	FRANCE	2	1								3	—
GENIE ELECTRIQUE	Région Parisienne	1									1	
	Sud-Ouest							2			2	
	Ouest	1							1		2	
	FRANCE	2						2	1		5	
GENIE MECA	Centre-Est					2					2	
	FRANCE					2					2	—
INFORMATION	Région Parisienne	1									1	
	Est	1			6						7	
	Méditerranée	2				1	1				4	
	Sud-Ouest	2						3			5	
	FRANCE	6			6	1	1	3			17	—

MESU PHYSI	Bassin Parisien	2	1								3	
	FRANCE	2	1								3	—
	TOTAL SECONDAIRE ..	26	25	14	23	36	1	9	8	6	148	1
ADM. DES COLL.	Bassin Parisien	5	5		2						12	
	Est				1						1	
	Centre-Est					2					2	
	Méditerranée	1					3			1	5	
	Ouest	4	2						11		17	
	FRANCE	10	7		3	2	3		11	1	37	—
CARRIERES DE L'INF.	Est	2	1		11				1		15	
	Sud-Ouest	1				1	7	1		11		
	FRANCE	3	1		11	1	1	7	2		26	—
CARR. SOC.	Sud-Ouest							1			1	
	FRANCE							1			1	—
TECHN COMM	Sud-Ouest	1						6			7	
	FRANCE	1						6			7	—
	TOTAL TERTIAIRE	14	8		14	3	4	14	13	1	71	—
	TOTAL	40	33	14	37	39	5	23	21	7	219	(0,4)

* Zone d'études et d'aménagement du territoire cf annexe 2 p. 165.

TABLEAU A24
 REPARTITION DES ACTIFS "STABLES"
 (ENSEIGNANTS EXCLUS) PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR SERVICE

SECTEURS* D'ACTIVITE	Services commerc.		Finance compta- bilité		Traite. Informat.		Services Adminis.		Laborat. Essais		Laborat. Recherche		Fabrica- tion, product.		Entre- tien		Organi- sation méthodes		Installa- tion chantiers		Autres services		TOTAL	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Agriculture			1	50,0							1	50,0											2	100
Eau-Gaz-Electricité					2	50,0							1	25,0			1	25,0					4	100
Pétr.-Carburant	2	8,7			3	13,1	1	4,3	3	13,1	10	43,4	3	13,1	1	4,3							23	100
Mines-Carières																	1	50,0	1	50,0			2	100
Prod.-Métaux	1	2,6	4	10,3	3	7,7	2	5,1	4	10,3	17	43,5			2	5,1	5	12,8	1	2,6			39	100
Ind. Auto, Mécanique	14	7,7	2	1,1	1	0,5	1	0,5	38	20,8	74	40,4	19	10,4	12	6,6	19	10,4	2	1,1	1	0,5	183	100
Constr.Electrique	13	9,8	4	3,0	7	5,3	2	1,5	39	29,2	30	22,6	6	4,5	21	15,8	6	4,5	3	2,3	2	1,5	133	100
Constr. Bâtiment	5	9,1			2	3,6			8	14,5	24	43,7	2	3,6	4	7,3			10	18,2			55	100
Autres Industries	2	7,1	2	7,1	5	18,0	2	7,1	4	14,3	6	21,5	2	7,1	2	7,1	3	10,7					28	100
Chimie	3	3,9	3	3,9	2	2,6	1	1,3	17	22,1	32	41,5	14	18,2	2	2,6	2	2,6	1	1,3			77	100
Transp. Transm. ORTF	2	5,1	2	5,1			1	2,6	8	20,5	6	15,4			9	23,1	3	7,7	6	15,4	2	5,1	39	100
Commerce	16	57,1	2	7,1	2	7,1	1	3,6			1	3,6			4	14,3	1	3,6			1	3,6	28	100
Ens. Rech. Adm.	5	5,7	4	4,5	17	19,3	9	10,2	7	8,0	40	45,5			3	3,4	1	1,1	2	2,3			88	100
Banques, assurances	1	3,4	5	17,2	9	31,0	12	41,5									2	6,9					29	100
Autres activités									1	50,0					1	50,0							2	100
TOTAL HOMMES	64	8,7	29	4,0	53	7,2	32	4,4	129	17,6	241	33,0	47	6,4	61	8,3	44	6,0	26	3,6	6	0,8	732	100

Agriculture							1	50,0	1	50,0											2	100		
Eau-Gaz-Electricité																					2	100		
Petr.-Carburant											2	100,0									—	—		
Mines-Carières																								
Prod. Métaux					2	50,0	2	50,0													4	100		
Ind. Auto, Mécanique	1	7,1	2	14,3	1	7,1	3	21,4	2	14,3	5	35,8									14	100		
Constr. Electrique	2	50,0			1	25,0					1	25,0									4	100		
Constr. Bâtiment			1	33,3							1	33,3									3	100		
Autres Industries	3	17,6	1	5,9			2	11,8	7	41,2	3	17,6			1	33,4					17	100		
Chimie	1	2,7			1	2,7	1	2,7	19	51,4	15	40,5			1	5,9					37	100		
Transp. Transm. ORTF					1	33,3	2	66,7													3	100		
Commerce	3	42,9	1	14,2	3	42,9															7	100		
Ens. Rech. Administ	1	1,1	3	3,3	2	2,2	26	28,9	1	1,1	57	63,4									90	100		
Banque, assurances					4	50,0	4	50,0													8	100		
Autres, activités																					—	—		
TOTAL FEMMES	11	5,7	8	4,2	15	7,9	41	21,5	30	15,7	84	44,0	—	—	2	1,0					191	100		
TOTAL	75	8,1	37	4,0	68	7,4	73	7,9	159	17,2	325	35,3	47	5,1	61	6,6	46	5,0	26	2,8	6	0,6	923	100

Non réponses : 49 hommes et 29 femmes

* cf Code des activités économiques en annexe 2, p. 166

TABLEAU A25

REPARTITION DES ACTIFS "STABLES" SUIVANT LES FONCTIONS EXERCEES ET LES DEPARTEMENTS D'ETUDES EN I.U.T.

SEXE	Fonctions* Départements d'Études	24 Techniq. essais const.		25 Organis. du Travail		26 Gestion Product.		27 Encadre- ment		28 Dessin		30-31 Chimie		32-33 Bâtiment		Total Fonctions Secondaires		60 Personnel		61 Docum informati		
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
HOMMES	Biologie Appliquée ..	1	5,0					1	5,0			14	70,0			16	80,0					
	Chimie	2	2,2					3	3,2			85	92,4			90	97,8					
	Génie Civil	1	2,8	1	2,8					14	38,9			19	52,7	35	97,2					
	Génie Électrique	150	70,1	4	1,9	6	2,8	8	3,7	14	6,6			3	1,4	185	86,4	3	1,4		1	
	Génie Mécanique ..	84	35,5	10	4,2	25	10,5	17	7,2	66	27,9	1	0,4	1	0,4	204	86,1	3	1,3		2	
	Génie Thermique ..	3	100,0													3	100,0					
	Informatique							3	5,8							3	5,8					9
	Mesures Physiques	8	100,0													8	100,0					
	TOTAL SECONDAIRE	249	37,7	15	2,3	31	4,7	32	4,8	94	14,2	100	15,1	23	3,5	544	82,2	6	0,9			2
	Adm. des Collect. ...					1	1,2									1	1,2	6	7,2			5
Carr. de l'Informat. ...					1	100,0									—	—					4	
Carr. Sociales															—	100,0					6	
Techn. de Comm. ...															—	—					—	
TOTAL TERTIAIRE ..			1	1,0	1	1,0									2	2,1	6	6,2			4	
TOTAL HOMMES	249	32,9	16	2,1	32	4,2	32	4,2	94	12,4	100	13,3	23	3,0	546	71,9	12	1,6			4	
FEMMES	Biologie Appliquée ..											61	95,3			61	95,3					
	Chimie							1	1,9			46	85,1			47	87,0					
	Génie Civil									1	33,3			2	66,7	3	100,0					
	Génie Électrique	2	50,0													2	50,0					
	Génie Mécanique ..									1	50,0					1	50,0					
	Génie Thermique ..														—	—					1	
	Informatique														—	—					7	
	Mesures Physiques	2	66,7									1	33,3			3	100,0					
	TOTAL SECONDAIRE	4	2,7					1	0,6	2	1,4	108	73,6	2	1,4	117	79,6					8
	Adm. des Collect. ...					2	5,4									2	5,4	1	2,7			20
Carr. de l'Informat. ...															—	—					7	
Carr. Sociales															—	—					—	
Techn. de Comm. ...															—	—					—	
TOTAL TERTIAIRE ..					2	2,8									2	2,8	1	1,4			20	
TOTAL FEMMES	4	1,8	—		2	0,9	1	0,4	2	0,9	108	49,6	2	0,9	119	54,6	1	0,4			20	
TOTAL H + F	253	26,0	16	1,6	34	3,5	33	3,4	96	9,8	208	21,3	25	2,6	665	68,1	13	1,3			24	

*cf code des fonctions en annexe 2, p. 172.

Non réponses : 22 hommes 2 femmes

61 Docu- ment informa-	62 Trait. Elect.		63 Fonc. Adm. S.		64 Autres Adm.		65 Compt. Gén.		66 Compt. Banques Assur.		71 Etudes Clients		72 Vente		73 Gest. comm.		74 Fonc. Com.mix		75 Fonc. Adm. Banque		81-82 Enseignants		Total Fonctions Tertiaires		TOTAL			
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%		
									1	5,0			2	2,2							3	15,0	4	20,0	20	100		
																					1	2,8	2	2,2	92	100		
		11	5,1	1	0,5								5	2,3							9	4,2	1	2,8	36	100		
		2	0,8			1	0,4						13	5,5	2	0,8					12	5,1	29	13,6	214	100		
		49	94,2																			33	13,9	3	100			
																						—	49	94,2	52	100		
																						—	—	—	8	100		
		62	9,4	1	0,1	1	0,1		1	0,1			20	3,0	2	0,3					25	3,9	118	17,8	662	100		
		5	6,0			6	7,2	20	24,1	3	3,6	4	4,8	11	13,3	6	7,2	6	7,2	14	17,0	1	1,2	82	98,8	83	100	
	4	66										1	16,7	1	16,7	1	16,7	2	28,5	1	14,3	—	6	100,0	6	100		
											1	14,3	1	14,3	2	28,6	2	28,5	1	14,3			7	100,0	1	100		
	4	4	5	5,2		6	6,2	20	20,6	3	3,1	5	5,2	13	13,4	9	9,3	8	8,2	15	15,5	1	1,0	95	97,9	97	100	
	4	0	67	8,8	1	0,1	7	0,9	20	2,6	4	0,5	5	0,7	33	4,3	11	1,4	8	1,1	15	2,0	26	3,4	213	28,1	759	100
													1	1,6														
																						2	3,1	3	4,7	64	100	
																						7	13,0	7	13,0	54	100	
																						—	—	—	3	100		
		1	25,0																			1	25,0	2	50,0	4	100	
																						1	50,0	1	50,0	2	100	
		17	100,0																			—	—	—	—	—		
																						17	100,0	17	100	3	100	
		18	12,2																									
20	76			3	8,1	5	13,5	10	27,0			2	5,4	1	2,7					3	8,1	10	27,1	35	94,6	37	100	
						2	7,7					1	3,9			2	7,7				1	3,8	26	100,0	26	100		
						3	42,9	1	14,3					2	28,5	1	14,3				1	100,0	1	100,0	1	100		
																						7	100,0	7	100	7	100	
20	28			3	4,2	10	14,1	11	15,5			3	4,2	3	4,2					3	4,2	12	16,9	69	97,2	71	100	
20	9	18	8,3	3	1,4	10	4,6	11	5,0	—		3	1,4	4	1,8	3	1,4	—		3	1,4	23	10,6	99	45,4	218	100	
24	2	85	8,7	4	0,4	17	1,7	31	3,2	4	0,4	8	0,8	37	3,8	14	1,4	8	0,8	18	1,8	49	5,0	312	31,9	977	100	

TABLEAU A26

REPARTITION DES ACTIFS "STABLES" SUIVANT LES FONCTIONS
EXERCEES ET LES DEPARTEMENTS D'ETUDES EN IUT
(DETAIL DES FONCTIONS 24 et 30-31)

SEXE	Fonctions	241		242		243		244		245		Total		301	
		Agent tech. Etudes		Agent tech. Contr.		Agent tech. Lab.		Agent tech. Essais		Technic. Dép.		24		Aide. Labo.	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
HOMMES	Départements d'études en IUT														
	Biologie Appliquée					1	100,0					1	100		
	Chimie			1	50,0	1	50,0					2	100	2	
	Génie Civil					1	100,0					1	100		
	Génie Electrique	11	7,3	25	16,7	45	30,0	30	20,0	39	26,0	150	100		
	Génie Mécanique	15	17,0	16	19,0	25	30,0	17	20,1	11	13,1	84	100		
	Génie Thermique					1	33,3	2	66,7			3	100		
	Informatique														
	Mesures Physiques	2	25,0			5	62,5	1	12,5			8	100		
	TOTAL SECONDAIRE	28	11,2	42	16,9	79	31,7	50	20,1	50	20,1	249	100	2	2,0
	Adm. des Collectivités														
	Carr. de l'Information														
	Carr. Sociales														
	Tech. de Commercialisation														
	TOTAL TERTIAIRE														
TOTAL HOMMES	28	11,2	42	16,9	79	31,7	50	20,1	50	20,1	249	100	2	2,0	
FEMMES	Biologie Appliquée													1	4,6
	Chimie													4	
	Génie Civil														
	Génie Electrique					2	100,0					2	100		
	Génie Mécanique														
	Génie Thermique														
	Informatique														
	Mesures Physiques	1	50,0					1	50,0			2	100		
	TOTAL SECONDAIRE	1	25,0			2	50,0	1	25,0			4	100	5	4,6
	Adm. des Collectivités														
Carr. de l'Information															
Carr. Sociales															
Tech. de Commercialisation															
TOTAL TERTIAIRE															
TOTAL FEMMES	1	25,0			2	50,0	1	25,0			4	100	5	4,6	

302 Aide- chimiste		303 chimiste		304 Prépa. indust.		305 Prépa. rech.		306 Agent technique chimie		307 Chimiste métallur.		308 Labo- rantin		309 Technic. Labo		310 Diété. ticien		Total 30-31	
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1 5	7,0	3 51	22,0	1 8		1 9	7,0	7 9	50,0			1 7,0	1 7,0				85	14 100	100
						1 100,0												1 100	
6	6,0	54	54,0	1	1,0	10	10,0	16	16,0	9	9,0	1	1,0	1	1,0			100	100
6	6,0	54	54,0	1	1,0	10	10,0	16	16,0	9	0,9	1	1,0	1	1,0			100	100
3 4		8 24				5 2		7 7				20 4		12		5		61 46	100 100
		1	100,0															1	100
7	6,5	33	30,6			7	6,5	14	13,0	1	0,9	24	22,2	12	11,1	5	4,6	108	100
7	6,0	33	30,6			7	6,5	14	13,0	1	0,9	24	22,2	12	11,1	5	4,6	108	100

TABLEAU A27

**LES REMUNERATIONS DES HOMMES ACTIFS
AU MOMENT DE L'ENQUETE - REPARTITION PAR SECTEUR
DE FORMATION ET ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE OU L'EMPLOI EST EXERCE**

FORMATIONS	Rémunérations	moins de 1000 F		1000 - 1399 F		1400 - 1999 F		+ de 2000 F		Total		
		Zones d'emplois	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
DEPARTEMENTS D'ETUDES SECONDAIRE	Région Parisienne	1	0,3	23	7,6	212	70,0	67	22,1	303	100	
	Bassin Parisien	4	3,0	53	39,2	74	54,8	4	3,0	135	100	
	Nord	—	—	18	54,6	14	42,4	1	3,0	33	100	
	Est	1	0,9	39	37,2	61	58,1	4	3,8	105	100	
	Centre-Est	8	4,1	75	38,5	106	54,3	6	3,1	195	100	
	Méditerranée	2	5,3	11	28,9	22	57,9	3	7,9	38	100	
	Sud-Ouest	1	1,5	29	42,6	32	47,1	6	8,8	68	100	
	Ouest	3	2,9	50	48,6	48	46,6	2	1,9	103	100	
	Etranger	—	—	5	20,8	12	50,0	7	29,2	24	100	
TOTAL		20	2,0	303	30,1	581	57,9	100	10,0	1004	100	
DEPARTEMENTS D'ETUDES TERTIAIRE	Région Parisienne	1	5,9	4	23,5	7	41,2	5	29,4	17	100	
	Bassin Parisien	3	13,6	7	31,8	10	45,5	2	9,1	22	100	
	Nord	—	—	1	—	2	—	—	—	3	100	
	Est	3	12,0	15	60,0	5	20,0	2	8,0	25	100	
	Centre-Est	4	17,4	11	47,8	7	30,4	1	4,4	23	100	
	Méditerranée	2	20,0	4	40,0	4	40,0	—	—	10	100	
	Sud-Ouest	2	11,8	9	52,9	4	23,5	2	11,8	17	100	
	Ouest	3	7,5	22	55,0	13	32,5	2	5,0	40	100	
	Etranger	—	—	—	—	4	—	1	—	5	100	
TOTAL		18	11,1	73	45,1	56	34,6	15	9,2	162	100	
TOTAL DEPARTEMENTS SECONDAIRE ET TERTIAIRE		38	3,2	376	32,2	637	54,7	115	9,9	1166	100	

Non réponses 15

TABLEAU A 28

**LES REMUNERATIONS DES FEMMES ACTIVES
AU MOMENT DE L'ENQUETE - REPARTITION PAR SECTEUR
DE FORMATION ET ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE OU L'EMPLOI EST EXERCE**

FORMATIONS	Rémunérations	moins de 1000 F		1000 - 1399 F		1400 - 1999 F		+ de 2000 F		Total		
		Zones d'emplois	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
			Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
DEPARTEMENTS D'ETUDES SECONDAIRE	Région Parisienne	—	—	4	11,8	23	67,6	7	20,6	34	100,0	
	Bassin Parisien	2	6,3	18	56,2	11	34,4	1	3,1	32	100,0	
	Nord	—	—	13	76,5	4	23,5	—	—	17	100,0	
	Est	1	4,0	12	48,0	12	48,0	—	—	25	100,0	
	Centre-Est	2	4,7	33	76,7	8	18,6	—	—	43	100,0	
	Méditerranée	—	—	1	—	2	—	—	—	3	100,0	
	Sud-Ouest	—	—	3	—	6	—	—	—	9	100,0	
	Ouest	—	—	6	—	4	—	—	—	10	100,0	
	Etranger	1	—	2	—	3	—	—	—	6	100,0	
TOTAL		6	3,3	92	51,4	73	40,8	8	4,5	179	100,0	
DEPARTEMENTS D'ETUDES TERTIAIRE	Région Parisienne	—	—	9	45,0	11	55,0	—	—	20	100,0	
	Bassin Parisien	2	11,1	12	66,7	3	16,7	1	5,5	18	100,0	
	Nord	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Est	3	12,5	11	45,9	8	33,3	2	8,3	24	100,0	
	Centre-Est	—	—	2	—	1	—	—	—	3	100,0	
	Méditerranée	1	—	3	—	1	—	—	—	5	100,0	
	Sud-Ouest	3	16,7	9	50,0	6	33,3	—	—	18	100,0	
	Ouest	1	6,2	11	68,8	4	25,0	—	—	16	100,0	
	Etranger	—	—	2	—	1	—	—	—	3	100,0	
TOTAL		10	9,3	59	55,2	35	32,7	3	2,8	107	100,0	
TOTAL DEPARTEMENTS SECONDAIRE ET TERTIAIRE		16	5,6	151	52,8	108	37,8	11	3,8	286	100,0	

Non réponses : 6

TABLEAU A 29
LES REMUNERATIONS DES HOMMES ACTIFS ISSUS
DES DEPARTEMENTS INFORMATIQUE
REPARTITION PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE OU L'EMPLOI EST EXERCE

Zones d'emplois	Rémunérations				TOTAL
	- de 1000 F	1000 F à 1400 F	1400 F à 1800 F	+ de 2000 F	
Région Parisienne	—	—	11	30	41
Bassin Parisien	—	—	1	—	1
Nord	—	—	—	—	—
Est	—	1	5	1	7
Centre-Est	—	1	1	—	2
Méditerranée	—	5	6	—	11
Sud-Ouest	—	1	3	1	5
Ouest	—	—	—	—	—
Etranger	—	—	—	—	—
TOTAL		8	27	32	67
Paris	—	—	11	30	41
Province	—	8	16	2	26

Non réponses : 3

TABLEAU A30

**LES REMUNERATIONS DES ACTIFS ISSUS
DES DEPARTEMENTS ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES - REPARTITION
PAR SEXE ET ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE OU L'EMPLOI EST EXERCE**

HOMMES

Zones d'emplois	Rémunérations		- de 1000 F		1000 - 1400 F		1400 - 2000 F		+ de 2000 F		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Région Parisienne	1	7,7	1	7,7	6	46,1	5	38,5	13	100,0		
Bassin Parisien	3	13,6	7	31,8	10	45,5	2	9,1	22	100,0		
Nord	—	—	1	(-)	2	(-)	—	(-)	3	—		
Est	2	11,1	12	66,7	3	16,7	1	5,5	18	100,0		
Centre-Est	4	17,4	11	47,8	7	30,4	1	4,4	23	100,0		
Méditerranée	2	(20,0)	4	(40,0)	4	(40,0)	—	—	10	100,0		
Sud-Ouest	—	—	1	(-)	1	(-)	1	(-)	3	—		
Ouest	3	7,5	22	55,0	13	32,5	2	5,0	40	100,0		
Etranger	—	—	—	—	3	(-)	1	(1)	4	—		
TOTAL	15	11,0	59	36,0	49	43,4	13	9,6	136	100,0		

Région Parisienne	1	7,7	1	7,7	6	46,1	5	38,1	13	100,0
Ensemble autres régions	14	11,4	58	47,2	43	34,9	8	6,5	123	100,0

FEMMES

Zones d'emplois	Rémunérations		- de 1000 F		1000 - 1400 F		1400 - 2000 F		+ de 2000 F		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Région Parisienne	—	—	5	35,7	9	64,3	—	—	14	100,0		
Ensemble autres régions	4	9,5	26	61,9	10	23,8	2	4,8	42	100,0		
TOTAL	4	7,1	31	55,4	19	33,9	2	3,6	56	100,0		

Non réponses : 6 hommes, 1 femme

TABLEAU A 31
LES REMUNERATIONS DES HOMMES ACTIFS ISSUS
DES DEPARTEMENTS GENIE MECANIQUE. REPARTITION
PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OU L'EMPLOI EST EXERCE

Zones d'emplois \ Rémunérations	- de 1000 F		1000 - 1400 F		1400 - 2000 F		+ de 2000 F		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Région Parisienne	—	—	6	10,3	40	69,0	12	20,7	58	100,0
Bassin Parisien	2	4,2	23	47,9	19	39,6	4	8,3	48	100,0
Nord	—	—	7	50,0	7	50,0	—	—	14	100,0
Est	1	1,6	22	34,9	40	63,5	—	—	63	100,0
Centre-Est	5	4,6	46	41,8	57	51,8	2	1,8	110	100,0
Méditerranée	2	18,2	3	27,3	4	36,3	2	18,2	11	100,0
Sud-Ouest	—	—	8	42,1	9	47,4	2	10,5	19	100,0
Ouest	1	2,9	16	45,7	16	45,7	2	5,7	35	100,0
Etranger	—	—	2	[—]	1	[—]	2	[—]	5	—
TOTAL	11	3,0	133	36,6	193	53,2	26	7,2	363	100,0

Zones d'emplois \ Rémunérations	- de 1000 F		1000 - 1400 F		1400 - 2000 F		+ de 2000 F		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Région Parisienne	—	—	6	10,3	40	69,0	12	58	100,0	
Ensemble autres régions	11	3,6	127	41,6	153	50,2	14	4,6	305	100,0
TOTAL	11	3,0	133	36,6	193	53,2	26	7,2	363	100,0

Non réponses : 3

TABLEAU A 32

**LES REMUNERATIONS DES HOMMES ACTIFS
ISSUS DES DEPARTEMENTS GENIE ELECTRIQUE
REPARTITION PAR ZONE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE OU L'EMPLOI EST EXERCE.**

Zones d'emplois \ Rémunérations	- de 1000 F		1000 - 1400 F		1400 - 2000 F		+ de 2000 F		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Région Parisienne	1	0,7	8	5,5	116	80,6	19	13,2	144	100,0
Bassin Parisien	—	—	12	44,4	15	55,6	—	—	27	100,0
Nord	—	—	8	[—]	6	[—]	—	—	14	—
Est	—	—	4	[—]	3	[—]	1	[—]	8	—
Centre-Est	1	2,2	18	39,1	25	54,4	2	4,3	46	100,0
Méditerranée	—	—	2	[—]	6	[—]	—	—	8	—
Sud-Ouest	1	3,1	13	40,6	16	50,0	2	6,3	32	100,0
Ouest	2	3,7	28	51,9	24	44,4	—	—	54	100,0
Etranger	—	—	3	30,0	5	50,0	2	20,0	10	100,0
TOTAL	5	1,4	96	28,0	216	63,0	26	7,6	343	—

Zones d'emplois \ Rémunérations	- de 1000 F		1000 - 1400 F		1400 - 2000 F		+ de 2000 F		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Région Parisienne	1	0,7	8	5,5	116	80,6	19	13,2	144	100
Ensemble autres régions	4	2,0	88	44,2	100	50,3	7	3,5	199	100
TOTAL	5	1,4	96	28,0	216	63,0	26	7,6	343	100

Non réponses : 3

ANNEXE N° 2

LES CODES UTILISES

A la suite des résultats de l'enquête effectuée auprès des élèves des deux premières promotions, des codes ont été établis spécialement pour cette enquête, afin de pouvoir saisir le plus finement possible les fonctions exercées, services, etc... En effet, la première enquête montrait qu'une partie importante des emplois relevait seulement de quelques rubriques des nomenclatures nationales existantes, tels que les agents techniques des essais et contrôles, fonctions de la chimie et du bâtiment, etc....

TABLEAU A 33
CORRESPONDANCE ENTRE LES ZONES D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE (Z.E.A.T), LES REGIONS ET LES DEPARTEMENTS

ZEAT	REGIONS	DEPARTEMENTS
Région Parisienne	Région Parisienne	75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
Bassin Parisien	Basse Normandie	14, 50, 61
	Haute Normandie	27, 76
	Picardie	02, 60, 80
	Champagne	08, 10, 51, 52
	Bourgogne	21, 58, 71, 89
	Centre	18, 28, 36, 37, 41, 45
Nord	Nord	59, 62
Est	Alsace	67, 68
	Lorraine	54, 55, 57, 88
	Franche-Comté	25, 39, 70, 90
Centre-Est	Auvergne	03, 15, 43, 63
	Rhône - Alpes	01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
Méditerranée	Provence-Côte d'Azur-Corse	04, 05, 06, 13, 20, 83, 84
	Languedoc-Roussillon	11, 30, 34, 48, 66
Sud-Ouest	Limousin	19, 23, 87
	Midi-Pyrénées	09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
	Aquitaine	24, 33, 40, 47, 64
Ouest	Poitou-Charentes	16, 17, 79, 86
	Pays de la Loire	44, 49, 53, 72, 85
	Bretagne	22, 29, 35, 56

TABLEAU A 34

CODE DES ACTIVITES ECONOMIQUES

REGROUPEMENT POUR L'EXPLOITATION	CODE UTILISE DANS LE QUESTIONNAIRE
- Agriculture, pêche forêts	— Agriculture - pêche - forêts
- Eau, gaz, électricité	— Eau - gaz - électricité
- Pétrole et carburants	— Pétrole et carburants
- Mines et carrières	— Mines et carrières
- Production de métaux	— Sidérurgie, production de métaux ; — Première transformation des métaux, fonderie, grosse chaudronnerie ;
- Industrie automobile, mécanique	— Industrie automobile et cycles ; — Constructions navales ; — Aéronautique, études spatiales ; — Industrie mécanique ; mécanique générale, moteurs et machines, petite chaudronnerie, bureau d'études industrielles ; — Optique, horlogerie, précision ;
- Constr. électrique et électronique	— Constructions et appareillages électriques et électroniques :
- Construction, bâtiment	— Céramique et fabrication de matériaux de construction ; — Bureau d'études du bâtiment, architectes ; — Entreprises de bâtiment et travaux publics, de constructions métalliques ou de maçonnerie ; — Autres corps du bâtiment, équipements techniques (couverture, installations sanitaires...) peinture...;

- Chimie	— Chimie - caoutchouc - (engrais et industrie pharmaceutique)
- Autres industries	— Verre ; — Industries agricole et alimentaire ; — Textiles — Travail des étoffes ; confection industrielle, prêt à porter ; — Mesures, haute couture — Cuirs et peaux, chaussures — Industries du bois et ameublement ; — Papier, carton ; — Industrie polygraphique (presse, édition photographique) ; — Industries diverses (bijouterie, orfèvrerie, jouets, fabrication d'objets en plastique) ;
- Transports, transmission	— Transports routiers ; — Autres transports ; — Transmissions, télécommunications, O.R.T.F. radio (sauf armée).
- Commerce, hôtellerie	— Commerces non alimentaires ; — Commerces alimentaires et agricoles ; — Grands magasins, magasins populaires, centrales d'achats. — Hôtellerie, restauration ; — Organismes d'import-export ;

<p>- Administrations, organismes et établissements d'enseignement, de recherche, médicaux, sociaux,</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Organismes et caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraites, A.S.S.E.D.I.C., mutualité agricole... ; — Etablissements médicaux et sociaux (hôpitaux, dispensaires, cabinets médicaux, pharmacies, crèches, maisons d'enfants) ; — Etablissements d'enseignement et de formation (y compris laboratoires de faculté) ; — Etablissement de recherche scientifique (C.N.R.S., C.E.A Institut Pasteur...) — Administrations et collectivités locales (sauf établissements de l'Education nationale ; — Tribunaux - cabinets juridiques, avocats, notaires ; — Logement (office HLM gestion de biens) ; — Entreprises de comptabilité - comptables ; — Publicité - agences de tourisme ; — Organismes d'études et d'applications mathématiques, économiques, sociales ou autres (bureaux d'études en informatique, études de marché - ingénieurs conseils - aménagement du territoire, prestations de services aux entreprises (engineering, maisons d'intérim) — Organisations et organismes professionnels, économiques et sociaux (chambre de commerce, de métiers, associations diverses)
<p>- Banques, assurances</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Banques et établissements financiers (caisses d'épargne, crédit) ; — Assurances (sécurité sociale non comprise) ;
<p>- Autres activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Spectacles, travaux d'arts, ect...

TABLEAU A 35

CODE DES SERVICES

REGROUPEMENT POUR L'EXPLOITATION	CODE UTILISE DANS LE QUESTIONNAIRE
- Services Commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> — Service de vente (gros et détail) — Service Commercial non spécialisé — Service de gestion commercialisé (ex. achats, gestion des stocks, contrôle des produits) ; — Services d'études commerciales (marketing, statistiques, promotion des ventes) ; — Service technico-commercial ; — Autre service commercial
- Services financiers et de comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> — Petit service comptable non spécialisé ; — Service de comptabilité générale ; — Service de comptabilité analytique (industriel ou commercial) ; — Service financier (contrôle budgétaire, gestion prévisionnelle) ; — Autre service financier ou comptable ;
- Service de mécanographie ou de traitement de l'information	<ul style="list-style-type: none"> — Service (ou atelier) de mécanographie ; — Service (ou atelier) de traitement électronique de l'information ;
- Services Administratifs	<ul style="list-style-type: none"> — Petit service administratif non spécialisé ; — Service du personnel, service de formation, service social ; — Service contentieux, service juridique ; — Documentation-information, relations publiques ; — Service d'exploitation (banques, S.N.C.F.) ; — Services techniques et de production des assurances ; — Autre service administratif ;

- Laboratoires ou services d'essais ou de contrôles	<ul style="list-style-type: none"> — Essais, prototypes ; — Contrôles ; — Essais et contrôles
- Laboratoires, bureaux et services d'études, de recherche, de calcul	<ul style="list-style-type: none"> — Laboratoires et services de recherches appliquées à l'industrie , — Autres laboratoires, services ou bureaux d'études techniques de l'industrie , — Bureaux d'études et bureaux de calcul du bâtiment ; — Autres bureaux de calcul ou de statistiques ; — Laboratoires ou services de recherche en sciences fondamentales (math. physique chimie etc...) — Services d'études ou de recherche en sciences économiques, urbanistiques, sociales ; — Laboratoire de recherche ou d'analyse biologique, médicale ou pharmaceutique ; — Autre service d'études, de recherche, de calcul ;
- Services de fabrication d'outillage ou de production	— Outillage, fabrication petites séries, fabrication moyennes et grandes séries.
- Services d'entretien après vente	<ul style="list-style-type: none"> — Service d'entretien — Après vente, inspection, réparation ;
- Bureaux et services d'organisation ou de méthodes	— Bureaux et services d'organisation ou de méthodes
- Installations chantiers	<ul style="list-style-type: none"> — Chantiers du bâtiment ; — Autre cas ;
- Autres services	<ul style="list-style-type: none"> — Transports ; — Manutention, expédition, conditionnement, magasinage ; — Autre cas ;

TABLEAU A36
CODE DES FONCTIONS

REGROUPEMENT POUR L'EXPLOITATION	FONCTIONS EXERCEES PAR LES ANCIENS ETUDIANTS D'IUT
24 - Techniciens et agents techniques des essais, contrôles et laboratoires (sauf chimie)	<p>241 - Agent technique d'études, de bureau d'études, de bureau de calcul</p> <p>242 - Agent technique de contrôle, de contrôle de fabrication</p> <p>243 - Agent technique de laboratoire (interprétation de schémas, réalisation de montages et réglages, examens, mesures ; calculs de résultats ; mise au point)</p> <p>244 - Agent technique de plateforme ou d'essais</p> <p>245 - Technicien dépanneur, réparateur d'entretien, de maintenance, d'après-vente</p>
25 - Spécialistes, techniciens et agents techniques de l'organisation du travail	<p>251 - Chronoanalyseur ; analyste (de poste de travail)</p> <p>252 - Agent de méthodes, agent technique de préparation du travail, spécialiste bureau des temps élémentaires</p> <p>253 - Agent de sécurité</p> <p>254 - Technicien des développements</p> <p>255 - Autres techniciens de l'organisation du travail</p>
26 - Spécialistes et techniciens des services de gestion de la production	<p>261 - Agent de planning ou de production</p> <p>262 - Technicien (ou agent) de lancement, des prix de revient, de l'ordonnancement, d'approvisionnement</p> <p>263 - Préparateur de fabrication, préparateur en outillage, préparateur d'entretien (sauf chimie)</p>
27 - Agents de maîtrise, chefs d'équipe contremaîtres, chefs d'atelier et autres emplois d'encadrement	<p>271 - Chefs d'équipe, agents de maîtrise dirigeant des ouvriers qualifiés, chef-monteur, chef de poste</p> <p>272 - Agents de maîtrise (autres cas)</p> <p>273 - Contremaître, chef d'atelier</p> <p>274 - Chef de chantier (sauf bâtiment)</p> <p>275 - Chef de labo (sauf chimie)</p> <p>276 - Responsable du service informatique, responsable de service contrôle de fabrication</p>

<p>28 - Dessinateurs industriels et du bâtiment, calculateurs.</p>	<p>281 - Dessinateurs 282 - Projeteurs, dessinateurs projeteurs 283 - Calculateurs (en béton armé) 284 - Projeteurs - calculateurs</p>		
<p>30 et 31. Chimie</p>	<p>CHIMIE (ou caoutchouc, pétrole, parachimie, aluminium, amiante, papier carbone, stencils, industries polygraphiques, corps gras, huileries)</p> <p>301 - Aide de labo</p> <p>302 - Aide-chimiste 1° degré - Aide-chimiste 2° degré</p> <p>303 - chimiste 1° degré - Chimiste 2° degré Chimiste 3° degré</p>	<p>PHARMACIE</p> <p>- Aide-chimiste spécialisé - Aide-bactériologiste spécialisé - Laborantin spécialisé</p> <p>- Aide-chimiste qualifié - Aide-bactériologiste qualifié - Laborantin qualifié</p> <p>- Chimiste - Physicien - Bactériologiste - Physiologiste</p>	<p>CNRS Laboratoires de faculté, Recherche publique</p> <p>- Aide technique de laboratoire</p> <p>- Chimiste adjoint</p> <p>- Chimiste adjoint qualifié - Technicien chimiste - Technicien bactériologiste - Technicien physicien</p>

	304 - Préparateur industriel ou de fabrication (parfumerie)	- Préparateur de fabrication 1 ^{er} et 2 ^{ème} échelon	- Préparateur de fabr. 1 ^{er} échelon Préparateur de fabr. 2 ^{ème} échelon - Préparateur de fabr. 3 ^{ème} échelon
	<p>305 - Préparateur de recherches, agent de planning ou de production ; agent de maîtrise ; préparateur d'entretien, chef de laboratoire</p> <p>306 - Agent technique, technicien de labo, technicien chimiste et bactériologiste, stagiaire (sauf chimie, pharmacie, hôpitaux et recherche publique)</p> <p>307 - Chimiste métallurgiste</p> <p>308 - Laborantin (hôpitaux publics et privés, analyses médicales, transfusion sanguine, laboratoires des services vétérinaires)</p> <p>309 - Technicien de laboratoire (hôpitaux, services vétérinaires)</p> <p>310 - Diététicienne</p>		
32 et 33. Bâtiment et travaux publics.	<p>321 Mètreur vérificateur</p> <p>322 Commis de ville</p> <p>323 Commis de chantier</p> <p>324 Conducteur de travaux</p> <p>325 Conducteur adjoint - aide conducteur</p> <p>326 Surveillant de chantier</p> <p>327 Chargé d'études techniques, assistant technique technicien.</p> <p>328 Technicien des méthodes</p>		

	<p>329 Commis des méthodes</p> <p>331 Chef de chantier</p>
60 - Fonctions de gestion et de formation de personnel	<p>601 Chef du personnel.</p> <p>602 Adjoint du chef du personnel.</p> <p>603 Responsable de la formation</p> <p>604 Moniteur de formation</p>
61 - Emplois de documentation et d'information	<p>611 Rédacteur - documentaliste Documentaliste Analyste documentaliste Enquêteur</p> <p>614 Agent chargé de l'information du public Hôtesse</p> <p>615 Journaliste</p> <p>616 Bibliothécaire</p>
62 - Métiers du traitement électromécanique et électronique de l'information	<p>621 Chargé d'études adm. de problème d'organisation, de méthodes administratives de gestion, assistant technique de gestion.</p> <p>622 Analyste</p> <p>623 Programmeur analyste</p> <p>624 Programmeur d'études</p> <p>625 Programmeur</p> <p>626 Programmeur de gestion</p> <p>627 Technicien ou inspecteur de maintenance</p>
63 - Fonctions administratives juridiques	<p>632 Agent administratif chargé de la résolution de problèmes juridiques, fiscaux ou de contentieux.</p>

64 - Autres emplois administratifs	<p>641 Directeur général - Directeur administratif - Secrétaire général</p> <p>642 Secrétaire administratif Responsable administratif Responsable du courrier</p> <p>643 Employé qualifié ou très qualifié de tous services administratifs (autres que ceux des banques et assurances) :</p> <p>644 Employé non qualifié ou peu qualifié</p> <p>645 Contrôleur des P et T, Inspecteur de l'action sanitaire et sociale, Inspecteur du service de la répression des fraudes</p> <p>646 Secrétaire traduction trilingue, Secrétaire-comptable de petit établissement.</p>
65 - Comptabilité générale	<p>651 Chef de groupe comptabilité</p> <p>652 Expert comptable Stagiaire</p> <p>653 Comptable Comptable principal industriel</p> <p>654 Comptable commercial</p> <p>655 Aide-comptable</p> <p>656 Agent de "cost-control" Assistant technique</p> <p>657 Collaborateur au contrôle de gestion comptable ou financière</p> <p>658 Intendant, économiste, secrétaire d'intendance</p>
66 - Fonctions comptables propres aux banques et aux sociétés d'assurances.	<p>661 Comptable - Vérificateur comptable</p> <p>662 Attaché de direction - "Créditman"</p>

	663 Chef de bureau (banques et assurances) 664 Cadre stagiaire	
71 - Etudes de clientèle, publicité, relations	711 Agent d'études statistiques commerciales 712 Agent de publicité. 713 Agent de relations publiques	
72 - Vente	721 Chef de rayon 722 1 ^{ere} Vendeuse - Chef de rayon adjoint 723 VRP représentant, délégué commercial attaché commercial inspecteur commercial 724 Animateur de vente 725 Agent technico-commercial ou agent commercial des services de vente - Inspecteur après vente.	
73 - Gestion commerciale	731 Rédacteur commercial 732 Acheteur, chef ou responsable des achats 733 Gestionnaire de stocks 734 Secrétaire ou secrétaire comptable commercial 735 Documentaliste, rédacteur-documentaliste des services commerciaux.	
74 - Fonctions mixtes	741 Attaché commercial Attaché de direction commerciale Directeur commercial 742 Directeur de succursale adjoint au directeur de magasin commerçant Attaché de direction	<p>} dans des activités autres que les commerces</p> <p>} dans activités de commerces</p>

<p>75 - Fonctions administratives propres aux banques, aux sociétés financières et de crédit et aux sociétés d'assurances</p>	<p>751 Rédacteur Rédacteur technique</p> <p>752 Agent chargé de la gestion</p> <p>753 Attaché d'inspection Chef d'organisation</p> <p>754 Employé qualifié</p> <p>755 Mandateur</p> <p>756 Attaché commercial, Cadre stagiaire Attaché de direction Délégué à l'étude des groupements</p> <p>des banques et assurances sociétés financières et de crédit</p>
<p>81 et 82 - Enseignants</p>	<p>811 Professeur enseignement général (PEG) et remplaçant titulaire</p> <p>812 Professeur technique adjoint (PTA) ou élève PTA</p> <p>813 Professeur d'enseignement technique théorique (PETT)</p> <p>814 Surveillant d'externat - maître d'internat</p> <p>815 Maître auxiliaire, professeur auxiliaire (privé) professeur IUT non titulaire, instituteur remplaçant, coopération, instituteur non titulaire.</p> <p>816 Conseiller agricole</p> <p>817 Directeur de maison d'enfants, d'IMP, etc... de centre culturel - Animateur socio-culturel</p> <p>818 Assitante sociale, éducateur spécialisé, conseiller d'orientation</p> <p>819 Autre emploi de formation</p> <p>822 Professeur d'enseignement technique sans autre indication.</p>

LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE

	Pages
Tableau n° 1 : La progression des effectifs des promotions 1967 à 1972, par sexe	11
Tableau n° 2 : La progression de la composition (hommes + femmes), des promotions 1967 à 1972.....	13
Tableau n° 3 : La progression des effectifs des promotions 1967 à 1972, par sexe et secteur de formation	13
Tableau n° 4 : La progression de la composition par sexe et secteur de formation des promotions 1967 à 1972	13
Tableau n° 5 : La place des IUT dans le système universitaire (Comparaison des effectifs)	15
Tableau n° 6 : Les effectifs de la promotion 1969 - Répartition par secteur de formation	15
Tableau n° 7 : La répartition de la promotion 1969 par sexe dans chaque secteur de formation.....	17
Tableau n° 8 : La répartition des effectifs de la promotion 1969 et nombre d'établissements par zone d'études et d'aménagement du territoire	17
Tableau n° 9 : La répartition des effectifs de la promotion 1969 selon les spécialités de formation	18
Tableau n° 10 : Les effectifs de la promotion 1969 non touchés par l'enquête.....	19
Tableau n° 11 : Les effectifs interrogés et taux de réponse par département d'études.....	20
Tableau n° 12 : Les effectifs interrogés et les taux de réponse par zone d'études et d'aménagement du territoire	21
Tableau n° 13 : Bilan de l'origine scolaire des étudiants (hommes + femmes)	26
Tableau n° 14 : La localisation géographique des études avant l'entrée en IUT (hommes + femmes)	32
Tableau n° 15 : Le recrutement géographique des IUT, (hommes + femmes). Aperçu par région	33
Tableau n° 16 : Les migrations entre la région géographique des études avant l'entrée en IUT et la région d'implantation de l'IUT, (hommes + femmes)	35
Tableau n° 17 : La situation des anciens étudiants d'IUT, au moment de l'enquête	39
Tableau n° 18 : La situation des anciens étudiants des IUT au regard de l'emploi, au moment de l'enquête	40
Tableau n° 19 : La poursuite d'études à la sortie de l'IUT suivant le département d'études (hommes + femmes)	43

Tableau n° 20 : La comparaison des taux de poursuite d'études à temps plein, des hommes des promotions 1967/68 et de la promotion 1969, par département d'études	47
Tableau n° 21 : La poursuite d'études dès la sortie de l'IUT selon l'année de naissance	48
Tableau n° 22 : La poursuite d'études au moment de l'enquête suivant le sexe et le département d'études	49
Tableau n° 23 : Les établissements fréquentés au moment de l'enquête	52
Tableau n° 24 : Les taux d'activités au moment de l'enquête par département d'études	55
Tableau n° 25 : Le taux d'activité au moment de l'enquête suivant le sexe et le département d'études	56
Tableau n° 26 : Les emplois "stables" et "d'attente" au moment de l'enquête, par sexe et département d'études	58
Tableau n° 27 : Les employeurs des actifs "stables", répartition par secteur d'activités économiques	60
Tableau n° 28 : Comparaison, par zone d'études et d'aménagement du territoire, du nombre d'étudiants issus des départements Chimie et du nombre d'emplois "stables" dans les industries chimiques (hommes)	64
Tableau n° 29 : Comparaison par zone d'études et d'aménagement du territoire du nombre d'étudiants issus des départements Chimie et du nombre d'emplois "stables" dans les industries chimiques (femmes)	65
Tableau n° 30 : Comparaison, par zone d'études et d'aménagement du territoire, du nombre d'étudiants issus des départements Génie électrique et du nombre d'emplois "stables" dans les constructions électriques (hommes)	66
Tableau n° 31 : Comparaison, par zone d'études et d'aménagement du territoire, du nombre d'étudiants issus des départements Génie mécanique et du nombre d'emplois "stables" dans le secteur Mécanique et les industries automobiles (hommes)	67
Tableau n° 32 : Comparaison, par zone d'études et d'aménagement du territoire, du nombre d'étudiants issus des départements Informatique et du nombre d'emplois "stables"	68
Tableau n° 33 : Comparaison, par zone d'études et d'aménagement du territoire, du nombre d'étudiants issus des départements Administration et du nombre d'emplois "stables" (hommes)	69
Tableau n° 34 : Comparaison, par zone d'études et d'aménagement du territoire, du nombre d'étudiants issus des départements Administration et du nombre d'emplois "stables" (femmes)	70
Tableau n° 35 : La répartition des emplois "stables" suivant la taille des établissements	71

Tableau n° 36 : Les migrations des anciens étudiants d'IUT ayant un emploi "stable"	75
Tableau n° 37 : Les taux de migration des actifs "stables", par sexe ..	77
Tableau n° 38 : La répartition des actifs ayant un "emploi stable" selon le statut de l'entreprise	79
Tableau n° 39 : Les types de services où les actifs "stables" exercent leur activité (enseignants exclus)	82
Tableau n° 40 : Les fonctions exercées par les actifs "stables" suivant le secteur de formation en IUT	85
Tableau n° 41 : Les fonctions exercées par les actifs "stables" au moment de l'enquête	87
Tableau n° 42 : Les rémunérations de l'ensemble des actifs au moment de l'enquête	90
Tableau n° 43 : Les rémunérations des actifs "stables"	90
Tableau n° 44 : Les rémunérations des actifs "stables" selon le sexe et le secteur de formation.	93
Tableau n° 45 : Les rémunérations au moment de l'enquête des actifs issus des départements Chimie	96
Tableau n° 46 : Les rémunérations au moment de l'enquête des actifs, hommes et femmes, issus des départements Administration des collectivités publiques et des entreprises	96
Tableau n° 47 : Les variations des rémunérations mensuelles nettes moyennes des anciens étudiants des IUT exerçant un emploi au moment de l'enquête, selon le département d'études	97
Tableau n° 48 : Les rémunérations au moment de l'enquête des actifs exerçant des fonctions du secteur secondaire.	98
Tableau n° 49 : Les rémunérations au moment de l'enquête des actifs exerçant des fonctions du secteur tertiaire	98
Tableau n° 50 : Les rémunérations des actifs au moment de l'enquête par zone d'études et d'aménagement du territoire où ils travaillent	100
Tableau n° 51 : Les rémunérations des actifs au moment de l'enquête-Comparaison Région Parisienne autres régions, par secteur de formation et sexe	101

LISTES DES TABLEAUX D'ANNEXES

	ANNEXE 1	Pages
Tableau A1	: La progression des effectifs des promotions 1967 à 1972, par sexe, secteur de formation et zone d'études et d'aménagement du territoire	112
Tableau A2	: La répartition des effectifs des promotions 1967 à 1972 par sexe et spécialité de formation	114
Tableau A3	: La progression des effectifs des promotions 1967 à 1972 par sexe et spécialité de formation	116
Tableau A4	: Récapitulation des réponses obtenues à l'enquête	118
Tableau A5	: Bilan de l'origine scolaire des étudiants (hommes)	120
Tableau A6	: Bilan de l'origine scolaire des étudiants (femmes)	122
Tableau A7	: L'origine scolaire des étudiants issus des départements Administration des collectivités publiques et des entreprises	124
Tableau A8	: L'origine scolaire des étudiants issus des départements Génie électrique (hommes)	126
Tableau A9	: L'origine scolaire des étudiants issus des départements Génie mécanique (hommes)	127
Tableau A10	: L'origine scolaire des étudiants issus des départements Chimie	128
Tableau A11	: Les migrations entre la région des études suivies avant l'entrée en I.U.T. et la région d'implantation de l'I.U.T. (hommes)	130
Tableau A12	: Les migrations entre la région des études suivies avant l'entrée en I.U.T. et la région d'implantation de l'I.U.T. (femmes)	131
Tableau A13	: La poursuite d'études à la sortie de l'I.U.T. par sexe et département d'études	133
Tableau A14	: La nature et le niveau des études poursuivies au moment de l'enquête	134
Tableau A15	: Le niveau et la spécialité des études poursuivies à l'université au moment de l'enquête	136
Tableau A16	: Le niveau et la spécialité des études poursuivies au CNAM et en Promotion Supérieure du Travail, au moment de l'enquête	137
Tableau A17	: Le niveau et la spécialité des études poursuivies dans les écoles d'ingénieurs, au moment de l'enquête	139
Tableau A18	: Répartition des actifs "stables" issus des départements d'études du secteur secondaire, suivant le secteur d'activité des employeurs	140
Tableau A19	: Répartition des actifs "stables" issus des départements d'études du secteur tertiaire, suivant le secteur d'activité des employeurs	142

Tableau A20	: Répartition des actifs "stables" (hommes) suivant le secteur d'activité des employeurs. (Détail du secteur Administration, enseignement, recherche, établissements médicaux et sociaux)	144
Tableau A21	: Répartition des actifs "stables" (femmes) suivant le secteur d'activité des employeurs. (Détail du secteur Administration, enseignement, recherche, établissements médicaux et sociaux)	145
Tableau A22	: Les migrations des actifs "stables" suivant le département d'études d'origine (hommes).....	146
Tableau A23	: Les migrations des actifs "stables" suivant le département d'études d'origine (femmes)	148
Tableau A24	: Répartition des actifs "stables" (enseignants exclus) par secteur d'activité et par service	150
Tableau A25	: Répartition des actifs "stables" suivant les fonctions exercées et les départements d'études en I.U.T.....	152
Tableau A26	: Répartition des actifs "stables" suivant les fonctions exercées et les départements d'études en I.U.T. (Détail des fonctions 24 et 30-31)	154
Tableau A27	: Les rémunérations des hommes actifs au moment de l'enquête-Répartition par secteur de formation et zone d'études et d'aménagement du territoire où l'emploi est exercé	156
Tableau A28	: Les rémunérations des femmes actives au moment de l'enquête-Répartition par secteur de formation et zone d'études et d'aménagement du territoire où l'emploi est exercé	157
Tableau A29	: Les rémunérations des hommes actifs issus des départements Informatique-Répartition par zone d'études et d'aménagement du territoire où l'emploi est exercé	158
Tableau A30	: Les rémunérations des actifs issus des départements Administration des collectivités-Répartition par sexe et zone d'études et d'aménagement du territoire où l'emploi est exercé	159
Tableau A31	: Les rémunérations des hommes actifs issus des départements Génie mécanique-Répartition par zone d'études et d'aménagement du territoire où l'emploi est exercé ..	160
Tableau A32	: Les rémunérations des hommes actifs issus des départements Génie électrique-Répartition par zone d'études et d'aménagement du territoire où l'emploi est exercé	161

ANNEXE 2

Tableau A33	: Correspondance entre les zones d'études et d'aménagement du territoire, les régions et les départements	165
Tableau A34	: Code des activités économiques	166
Tableau A35	: Code des services	170
Tableau A36	: Code des fonctions	172

Cette étude a été réalisée dans le cadre du Département "Formations & Carrières" du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications, plus particulièrement par :

M. K. BECIRSPAHIC
M. A. CHARLOT
Mme F. CREZE

avec la participation, pour le lancement, de M. BIRET et de Mme MACKIEWICZ, et pour l'exploitation de Melle GLANS et M. LAMOURE.

**SERVICES DU
CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES
sur les QUALIFICATIONS (CEREQ)
8 avenue de la République
92130 - Issy-les-Moulineaux**

CONSEILLERS

Conseiller scientifique : Vincens (Jean), professeur à l'Université de Toulouse 1.
Conseiller technique : Bégué (Jean), chargé de mission à l'INSEE.
Conseillers pédagogiques : N... N...

SERVICES RATTACHES A LA DIRECTION

- **Secrétariat de Direction** : M^{me}
Venet (Bernadette) (Tél :
644.02.40)

- **Mission des relations avec les
conseils de la Formation pro-
fessionnelle et de l'emploi
(MIS)**
(Tél : 645.32.88)

- Chargée de mission : M^{elle} Sou-
llisse (Odette)

- **Secrétariat technique** : M^{me}
Béchade (Françoise)

**Bureau de l'administration et du
personnel** : (Tél : 645.32.88)

M. Ruban (Guy)

Chargée des contrats : M^{me}
Peyredieu du Charlat (Suzanne)

**Bureau des liaisons internatio-
nales (BLI)** (Tél : 645.32.88)

Chef du bureau : Iribarne (Alain d')

DÉPARTEMENTS ET BUREAUX (Tél. 645.32.88)

**DÉPARTEMENT DES METHO-
DES ET PROGRAMMES (DMP)**

Chef du département : Iribarne
(Alain d')

Chargé de préparer les program-
mes d'études et de recherches
soumis au conseil de perfection-
nement, d'organiser leur exécu-
tion, de coordonner l'exploitation
des résultats et d'en assurer la
diffusion nécessaire.

**Secrétariat permanent des con-
seillers pédagogiques :**

M^{elle} Lantier (Françoise) chargée
de mission

Centre documentaire :

M^{elle} Meylan (Françoise)

Publications :

M^{me} Le Neveu (Francine)

**DÉPARTEMENT INNOVATION
ET EMPLOI (DIE)**

Chef du département : Rousseau
(Claude)

Chargé de dégager les incidences
du progrès technologique ainsi
que des modifications touchant à
l'organisation ou aux formes de la
production et des services sur le
travail humain.

**DÉPARTEMENT FONCTIONS
PROFESSIONNELLES (DFP)**

Chef du département : Foubert
(Jean Claude)

Chargé de mission : Brakhausen
(Igor)

Chargé de définir un instrument et
de mettre en place un réseau na-
tional pour l'observation systéma-
tique et permanente des métiers ;
de déterminer les caractéristiques
de ceux-ci du point de vue des
besoins en formation ; de procé-
der à leur regroupement selon les
types et les niveaux de qualifica-
tion, d'en décrire et d'en compa-
rer les évolutions

**Répertoire français des em-
plois : N...**

**DÉPARTEMENT FORMATIONS
ET CARRIERES (DFC)**

Chef du département : M^{me} Pagès
(Josette)

Chargé de mission : Guyonnet
Duperat (Pierre)

Chargé d'étudier des formations
conduisant à la qualification et
d'en faire le bilan ; de déterminer
les conditions du passage de la
formation à l'activité, notamment
dans le cas des jeunes ; d'obser-
ver les carrières suivant l'utili-
sation des connaissances acqui-
ses et les nécessités de l'éduca-
tion continue.

**DÉPARTEMENT DES SYNTHÈ-
SES (DSY)**

Chef du département : Papoz
(Jean-Claude)

Chargé de mission : Biret (Jean)

Chargé de mettre à la disposition
du Centre l'information économi-
que exigée par ses recherches ;
d'utiliser les résultats des études
sur la qualification pour favoriser
l'amélioration des estimations sur
les besoins en formation natio-
naux, régionaux ou sectoriels et
sur leurs perspectives d'évolution

**Bureau des statistiques profes-
sionnelles (BSP)**

Chef du bureau : M. Sabatier
(Jean-Claude)

Assure, en liaison avec l'INSEE, la
mise en place d'un système d'in-
formations quantitatives sur les
formations et les emplois ; il en
réalise l'exploitation dans des ca-
dres adaptés aux besoins des in-
stances nationales et régionales de
la formation professionnelle.

Service informatique :

Chef du service : M. de Oliveira
(Emilio)

Pour tous renseignements concernant les publications du CEREQ, le lecteur est prié de s'adresser à
Madame Le Neveu (Francine) - Tél. 645.32.88

La vente des publications est assurée par La Documentation Française.



**centre d'études
et de recherches
sur les
qualifications**

58, boulevard du Lycée 92170 Vanves